

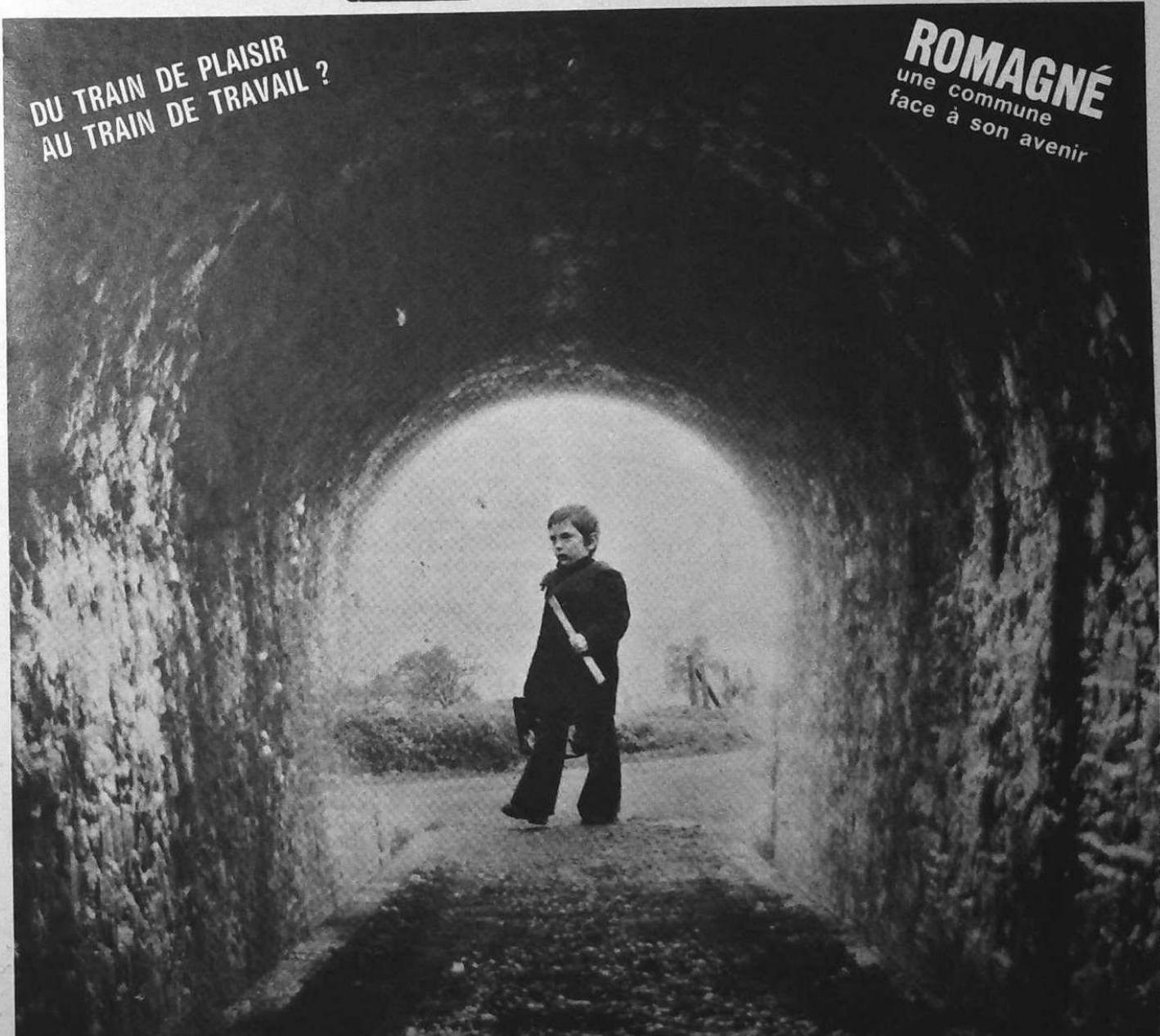
le pays

de fougères

8 1976

DU TRAIN DE PLAISIR
AU TRAIN DE TRAVAIL ?

ROMAGNÉ
une commune
face à son avenir



UN C.E.S. POUR LOUVIGNÉ ET SAINT-GEORGES ?

L'ENFANT DES VILLES ET L'ENFANT DES CAMPAGNES — PROSPER MERIMÉE DANS
LES CELLIERS DE LANDEAN — FOUGERES AU XV^e SIECLE — DE SAINT-OUEN-
LES-ALLEUX A SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS — LA FORET A-T-ELLE UN ROLE
SOCIAL ? — PHOTO-CONSTAT — LA RECETTE DU PAYS.

	Pages
Le chemin de fer dans le pays de Fougères ..	2
Photos - Constats ..	6
L'école dans le Pays ..	8
Promenade ..	12
Le pays de Fougères au XV ^e siècle ..	14
La forêt de Fougères ..	16
Romagné ..	18
Courrier ..	21
Les calliers de Landéan ..	22
Pour faire de la bonne galette ..	24

- LE PAYS -
Revue bimestrielle d'information sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.
Siège social : « Montlevon », 35460 Saint-Marc-le-Blanc
Numéro CPPP : 56230
Abonnement : 6 numéros : 25 F — Soutien : à partir de 30 F
Prix du numéro : 5 F
Versement : Bernard Heudré, 11, rue de Lusignan, 35300 Fougères

Comité de Rédaction
René Cintré - Jacques Fauchoux - Robert Gayet - Emile Gortais - Marcel Helbert - Bernard Heudré - Pierre Janton - Guy Juban - Claudine Laisis - Francis Lebreton - Michel Martin - J. Prévost - Maria-Thérèse Pontis - Gérard Pontis - Joseph Pommereul - Jacques Soteras - Catherine Toscer
Photographie : Jean-Luc Barbaletti
Directeur de la publication : Jacques Fauchoux

TRAVAUX SCOLAIRES
Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères

hier... le "chemin de fer" aujourd'hui... dans le Pays Fougerais et... demain ?

hier il y a un siècle,

naissait le chemin de fer à Fougères, entre la ligne Vitre-Fougères, inaugurée officiellement le 30 avril 1887 et ouverte au public le 1^{er} octobre de la même année. Auparavant Fougères avait raté le coche et refusé le passage de la ligne Paris-Brest qui a finalement défilé depuis ! La concession attribuait l'exploitation de cette ligne Fougères-Vitre à la « Compagnie des Tramways de fer de Fougères à Vitre » et le Conseil d'Administration comprenait en particulier : M. De Dalmas, président, député — Le Comte de Lariboisière, président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine — Le Baron de Cordes de Chalandrey, maire de Fougères, — M. de La Fosse, maire de Vitre... Que de beau monde ! A l'époque, les 36 kilomètres de Fougères à Vitre étaient parcourus en 1 h. 50 minutes avec 3 arrêts (Gérard - Châillon - Dompierre). Cette ligne aura donc vécu un peu plus d'un siècle puisqu'elle a été fermée au trafic voyageurs le 6 mars 1972 et remplacée par un transport routier. Revra-t-elle un jour ?

30 ans après, le 6 décembre 1897 était mise en service la ligne Fougères-Rennes concédée à la compagnie des Tramways à vapeur d'Ille-et-Vilaine (TIV). Cette ligne aura duré 50 ans puisqu'elle fut fermée le 3 avril 1949. Les anciens du Pays Fougérais se rappellent cette époque qui fut aussi celle des fameux « trains de plaisir » et ce n'est pas sans nostalgie qu'ils en parlent. Raconte le témoignage d'un ancien du « Pays » qui raconte l'équipée vers Rennes (près de 3 heures de voyage).



Hotel de Châillon - Rennes
30 - FOUGERES (I et IV) - La Gare.



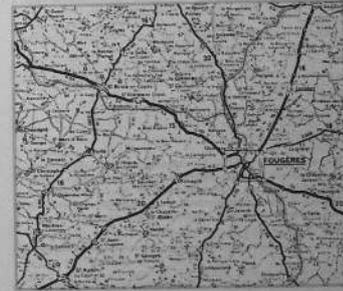
La gare de Barouges-la-Pérouse au début du siècle

« C'était le bon vieux temps où les tramways d'Ille-et-Vilaine existaient encore. Heureuse époque où à la lenteur de ces « tacs » venait s'ajouter le pittoresque. Nous allions à RENNES A. R. pour 10 F de (époque, et certains commerçants rennais remboursaient le voyage pour une certaine somme d'achats. La gare des TIV se trouvait rue Duguay-Trouin, à l'emplacement où sont actuellement des HLM près du boulevard Edmond-Roussin... Cependant la voie étroite se prolongeait jusqu'à la gare de la SNCF, le convoi composé de 5 à 6 voitures s'ébranlait avec force secousses sous la traction d'une locomotive basse sur roue et à grande cheminée crachant grosse fumée et escarbilles au grand dommage des yeux quelquefois. Le tout-venant prenait les voyageurs devant ce qui est maintenant la gare routière. Il y avait sur le parcours quelques 12 haltes ou stations. A GOSNE, à mi-chemin de RENNES et FOUGERES, le 1^{er} train arrivait attendait que l'autre veuille bien s'amener pour qu'on l'aiguille sur la voie de garage. Quand il n'y avait pas trop de retard, les voyageurs avaient la possibilité d'aller au café à côté manger une galette et un bout de saucisse en buvant « une bolée » (de cidre bien sûr) et un mic (café). Quand le mécanicien était décidé à repartir, il donnait un bruyant coup de sifflet et esquissait parfois un faux départ, alors tout le monde accourait et ce bon vieux tacot prenait la direction de RENNES ou de FOUGERES. Les voitures étaient chauffées par des petits réservoirs que les employés emplissaient d'eau chaude et que l'on glissait sous les banquettes ; bouillottes qui après 2 h. 3/4 de parcours étaient froides et qui d'ailleurs ne chauffaient que les pieds. Il y avait des incidents comiques, par exemple lorsque trop chargé le train « patinait » dans la côte de la « Tancerie » alors il fallait que les voyageurs descendent pour que le train, comme on disait, aille les attendre dans le haut de la côte, à moins que les voyageurs veuillent bien le pousser ! (c'est arrivé). Un jour, une personne avait vu son chapeau s'envoler dans la nature, elle avait dû descendre à la prochaine halte pour aller récupérer son bien et ensuite rentrer à FOUGERES, à pied bien sûr. Que de choses il y aurait encore à dire. Mais c'est du passé. Cependant les Fougerais d'un certain âge gardent une certaine nostalgie pour ne pas dire une nostalgie certaine de « leur » vieux tramway qui leur rendait tant de services, entre autre pendant l'occupation.

M. CHEREL

AUJOURD'HUI en 1976

Depuis cette époque des trains de plaisir et des tramways, la traction diesel ou électrique a remplacé la vapeur, c'était le progrès... Mais il semble qu'aujourd'hui, le progrès consiste à remplacer le rail par la route ! Le Pays de Fougères en sait quelque chose... Des cheminots racontent quelle est aujourd'hui, la place du train dans la région de Fougères :
« Après un parcours sinueux de 36 kilomètres, la voie ferrée venant de VITRE débouche sur une plaine couvrant environ 5 hectares : la gare de FOUGERES. L'imposante structure de la gare semble, actuellement, contraster avec les mouvements de trains. L'édification du centre ferroviaire fougerais date de cette lointaine époque où le Chemin de fer, découverte relativement récente, était en plein essor. Il est vrai que le progrès, la modernisation, l'évolution technique, ont contribué, sur le plan national, à une régression de trafic. Il est vrai, que la société nationale, sur l'ensemble du territoire, a évolué dans le sens de la centralisation. Elle a concentré ses efforts sur les grands axes. Il est vrai que l'industrie fougeraise perdrait depuis quelques années. Il est vrai également, que nous traversons, actuellement une période de crise économique... »



LE TRAFIC MARCHANDISES

« En semaine, il arrive à FOUGERES 2 trains en provenance de VITRE (3 le vendredi — 1 le samedi, — Aucun le dimanche) et il en repart autant vers VITRE. La gare de FOUGERES gère 10 gares dites « sans gestion » sur les lignes allant vers ANTRAIN et les LOGES-MARCHAIS LANDIVY (anciennement PONTORSON et VIRE). Ces lignes sont desservies quotidiennement (du moins sur une partie) par un train (sauf samedi et dimanche). Dans ces petits établissements, il n'y a plus de personnel d'ou leur dénomination. Le trafic très diversifié est ouvert uniquement aux marchandises. En expéditions, on peut citer les animaux vivants et les produits de carrières. Le nombre de wagons traités annuellement dans cet établissement de FOUGERES s'élève à environ 10.000. Les colis, toujours acceptés (sauf les petits animaux vivants en colis express, lapins, poulets, chiens, etc.) sont acheminés par camion d'une entreprise privée, de type semi-remorque, sur le centre de messagerie de RENNES. Le traitement et l'acheminement par wagon (5 à 6 journalièrement) au départ de FOUGERES ont été supprimés le 2 novembre 1969... »

LA GARE DE FOUGÈRES ET... 10 GARES SANS GÉRANCE



UNE GARE - SANS GÉRANCE -. C'EST QUOI ? Comme son nom l'indique, c'est une gare sans personnel. L'usager qui a besoin du train soit pour la livraison, soit pour l'expédition de marchandises, remplit un contrat de transport qu'il trouve sur place à la gare et, au jour prévu, il reçoit les wagons pour chargement ou déchargement qu'il effectue lui-même. L'agent de train récupère ensuite les wagons au passage suivant.

DEUX FOIS MOINS DE PERSONNEL QU'EN 1968 !

Au 1^{er} janvier 1976, 41 personnes travaillent dans l'emprise de la gare (Bureaux - Exploitation - Entretien des voies). On dénombrait 83 employés en 1968... Il faut ajouter que les départs en retraite futurs ne seront plus comblés dans la majorité des cas.

LE 2 NOVEMBRE 1969, SUPPRESSION DE LA GARE CONCENTRATION DE DÉTAIL

Cette mesure, décidée par la S.N.C.F. contre l'avis des responsables politiques et économiques fougérois (interventions du Député auprès du Ministre et à la Chambre des Députés — nombreuses démarches de la Chambre de Commerce — réactions des cheminots, etc...) avait deux motifs avoués : — réaliser des économies tout en maintenant et même en améliorant la qualité des services rendus ; — accroître la rapidité de transport des marchandises acheminées de Rennes. Quels sont les résultats 6 ans après ? Il semble que la rentabilité de l'opération n'ait jamais été démontrée et surtout les délais d'expéditions et de livraisons se sont allongés, suscitant de vives protestations d'importants clients locaux (on cite le cas de marchandises remises à Fougères et non livrées à Brest 15 jours plus tard...). Alors, peut-on espérer que cette décision qui a porté un coup sérieux à la région et remis en cause très profondément la notion de SERVICE PUBLIC soit réétudiée un jour par la S.N.C.F. ?



UN SERVICE VOYAGEUR... PAR ROUTE !

... Depuis le 5 mars 1972, le service voyageurs est assuré par autocar affrété auprès d'une compagnie privée. Il existe 3 « allers et retours » chaque jour (4 le samedi). Les correspondances avec la ligne de PARIS-BREST à VITRE ne sont guère aisées et facilitent une fuite de trafic vers les gares de VITRE, LAVAL et RENNES. Il n'empêche que le service voyageurs, seul service ouvert 7 jours sur 7, est habilité à délivrer toutes les sortes de titres de transport. Il est regrettable qu'une ville qui se veut dynamique, n'ait pas su ou pu conserver telle qu'elle était, avant l'annonce des suppressions et des transferts de lignes, sa gare, un des principaux moyens de communication... « On a donc perdu 42 emplois sur quelques lignes et ceux-ci viennent s'ajouter aux diminutions dans d'autres secteurs locaux. L'ensemble du trafic des marchandises a diminué pour diverses raisons. (Il est à noter que les wagons de bestiaux sont au contraire en augmentation). Le trafic des colis, à la suite du transfert des activités et du changement de mode de transport, a aussi subi une perte. Les délais d'acheminement augmentent, les départs occasionnés croissent. Le trafic des voyageurs, quant à son mode d'exploitation n'est pas une merveille et n'incite guère aux voyages. Il se maintient mais reste faible pour une ville de l'importance de la nôtre. L'ensemble de ces inconvénients se répercute sur les usagers, sur les cheminots et aussi sur tous les Fougérois. Quelles sont les réactions des industriels désireux de s'implanter à FOUGÈRES ?... »

COMMENCERAIT-ON A COMPRENDRE ?

Dans une lettre du 12 novembre 1973, les Syndicats de cheminots de Fougères écrivaient : « Dans une société qui s'inquiète de plus en plus des nuisances, des bruits, de la pollution, qui pleure chaque week-end ses morts sur la route, qui s'étonne du gigantisme qu'atteignent les camions, qui s'énerve dans les embouteillages, la S.N.C.F. n'a-t-elle pas un nouveau souffle à trouver ? N'a-t-elle pas à donner une leçon de sécurité, dans un minimum de nuisances, un maximum de capacité de transport et au meilleur prix ? Dans la jungle actuelle du monde des transports, n'est-il pas urgent de réhabiliter la S.N.C.F. ? au lieu de lui faire jouer le rôle de bonne-à-tout-faire de l'industrie. Quand elle est indispensable, on l'utilise à des prix réglementés. Quand elle peut être remplacée on la laisse tomber sans ménagements. Ces quelques réflexions amènent à conclure qu'il faut conserver le chemin de fer partout où il existe et non chercher à le démanteler au nom d'une rentabilité des plus douteuses. » Un arrêté paru au Journal Officiel du 2-8-1975 surestait à la fermeture des lignes secondaires de la S.N.C.F. Cette décision intervient un peu tard pour Fougères, mais quand on reconnaît s'être trompé, ne peut-on faire machine arrière ?

et demain

QUE DIT LE S.D.A.U. ?

(Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) Voies ferrées : les voies ferrées n'assurent plus que le trafic de marchandises. Les lignes de Fougères à Antrain ou à Les Loges-Marchés ne sont pratiquement plus utilisées. Les seules activités possibles, raccordables à la voie ferrée, se situent au Sud-Est de Fougères, près du marché à bestiaux. La question du déplacement de la gare de marchandises à Fougères devra être posée à la S.N.C.F., car les terrains actuels présentent un intérêt certain pour l'extension du centre ou pour le passage d'une voie de pénétration Est. En dehors de Fougères, le seul branchement à la voie ferrée se trouve à Louvigné-du-Desert.

(Livre Blanc Région de Fougères)

C'est pour le moins laconique...

QUEL SERA L'AVENIR DES LIGNES NORD D'ANTRAIN ET LOUVIGNÉ-DU-DESERT ?

Dans l'éventualité de la Gare à l'Aumallerie, le maintien des lignes Nord peut se poser. Bien sûr, tout le monde souhaite que l'exploitation de ces lignes continue, mais qui peut en être assuré ? Dans son souci de rentabilité qui semble avoir remplacé celui du Service Public, la S.N.C.F. ne sera-t-elle pas amenée à fermer ces lignes si celles-ci ne lui paraissent plus rentables ? Un élément positif pourtant : la S.N.C.F. a mené un inventaire des terrains raccordables à ces lignes dans les communes desservies. Faut-il encore que ces terrains trouvent des acquéreurs industriels qui, en créant des emplois bien attendus, utilisent la voie ferrée ! Mais dans le même temps, les utilisateurs demandent à la S.N.C.F. une qualité du service qui semble au contraire se dégrader. L'avenir du réseau ferré dans l'arrondissement risque donc d'être directement tributaire de l'évolution économique du Pays de Fougères, mais cette évolution n'est-elle pas également liée aux conditions de service que pourra offrir, en particulier, la S.N.C.F. ? Il faudrait en tout cas ne pas se laisser enfermer dans ce cercle vicieux...

DU TRAIN DE PLAISIR AU... TRAIN DE TRAVAIL ?

Des responsables de la Chambre de Commerce ont lancé l'idée d'une utilisation des lignes d'Antrain et Louvigné-du-Desert pour un « ramassage » scolaire et ouvrier. Il est vrai que bon nombre de salariés des zones rurales viennent chaque jour travailler à Fougères et que des scolaires fréquentent les établissements de Fougères. Cette idée se concrétiserait-elle ?

Elle paraît en tout cas assez séduisante et peut être une partie de réponse au problème, non résolu, des transports en commun dans le Pays.

Mais comme dit un ancien ayant connu les « trains de plaisir » vers Saint-Malo : « hier, on utilisait ces lignes pour le plaisir, demain, on les utilisera pour le travail... c'est le progrès ! ».

Mais après tout, ces lignes ne pourraient-elles pas servir aussi en sens inverse aux Fougérois (et aux autres) pour découvrir ou redécouvrir la nature, la campagne et tout le patrimoine touristique et architectural du « Pays », en laissant au garage la sacro-sainte voiture et en renouant ainsi, après plusieurs décades, avec la tradition du « train de plaisir » ? Ce serait une manière de boucler la boucle.

Enquête de G. JUBAN.



UNE BOUTADE (OPTIMISTE) D'UN CHEMINOT

« Espérons qu'un jour, de même qu'ils voient la cathédrale de CHARTRES, les voyageurs des rapides de la relation PARIS-BREST via FOUGÈRES, admireront la future salle polyvalente, toute auréolée de son toit cuiré... »

PHOTOS-CONSTATS

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS



1921 - St-Brice-en-Coglès - La Branche - André Mazin - n° 7
Musées de Rennes

Manoir de la Branche

Le manoir en lui-même n'a guère changé depuis le jour où ce cliché fut fait. Mais l'environnement s'est dégradé. Le porche a disparu ainsi que les anciens communs y attachés. Quant aux arbres... A leur place, aujourd'hui, un poteau électrique.



Route de Fougères

Ce qui frappe le plus n'est pas tant l'extension des constructions que toutes les enseignes, les publicités des façades. Les jeux d'enfants ont fait place aux voitures.



1923 St-Brice-en-Coglès (1-8-V.) - Route de Fougères



Musées de Rennes

Avenue de la gare

Actuellement rue de Rennes. Il n'y a plus de rapport entre ces deux photos. Nous avons seulement retrouvé le bâtiment sur la gauche (école des filles).



Musées de Rennes



L'école des filles actuellement

7



Ce n'est pas le début d'une fable moderne.

Ce n'est pas non plus pour céder à une mode confirmée que l'opposition entre ville et campagne a été ici soulignée. Mais chacun sait, et depuis longtemps, que plus la ville est grande, plus les services qu'elle propose sont diversifiés et plus l'éventail des activités extrascolaires qu'elle offre à l'enfant est riche.

Or, l'environnement culturel joue un rôle important pour le devenir scolaire : l'enfant coupé du monde ne s'éveille pas comme celui à qui on donne à voir, à entendre, à prendre, à sentir.

L'enfant de Fougères aura donc, au départ et théoriquement, plus de chances que l'enfant de Luitré, de Cogles ou de Poilley. Aucune des communes du « Pays » ne peut en effet, rivaliser avec Fougères qui a une bibliothèque, une école de musique, des écoles de dessin, différentes écoles de sports et divers ateliers d'expression ; toutes activités dont la pratique est favorable à l'éveil de l'enfant mais auxquelles l'enfant des campagnes n'a pas accès.

Mais pour important que soit cet éveil, le fait d'être privé en dehors de l'école, d'éducation physique ou artistique ne condamne pas définitivement l'enfant du monde rural qui compense souvent ce manque « d'exercices » par un contact plus direct avec la nature. Et ceci vaut bien cela.

Cependant, l'éloignement des villes ou des gros bourgs devient un véritable handicap quand la dimension de la commune ou l'effectif de l'école ne permet pas l'ouverture d'une école maternelle, c'est-à-dire prive l'enfant d'une formation préscolaire spécialisée.

L'école maternelle n'est pas une garderie, comme on le croit trop souvent, mais un lieu d'apprentissage à la vie sociale, où l'enfant va se confronter à d'autres, où il va apprendre à se connaître avant de connaître.

L'ÉCOLE DANS LE PAYS

Dossier établi par Jacques FAUCHEUX

L'enfant des villes et l'enfant des campagnes



La classe enfantine est une classe spécialisée, mais annexée administrativement à l'école élémentaire. C'est le directeur de l'école élémentaire qui est également le directeur de la classe enfantine.

Le refus de mettre l'enfant en maternelle surprendra, il pourra même heurter certains parents des communes rurales qui aimeraient bien faire bénéficier leur enfant de l'éducation maternelle mais, qui, on va le voir, en sont empêchés précisément parce qu'ils habitent une petite commune.

4 petits ruraux sur 10 sont privés d'éducation maternelle.

L'école n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans ; longtemps l'enfant des campagnes a attendu cet âge pour faire son entrée dans la vie sociale. Il restait à la maison ou accompagnait ses parents dans leurs travaux. Vers la fin des années 50, les agriculteurs ont commencé à acheter des voitures et on a vu des enfants de 4 et 5 ans venir à l'école. Dans les communes de moyenne importance,

L'école maternelle, c'est une école spécialisée, indépendante administrativement de l'école élémentaire, elle a sa directrice propre.

ce mouvement a suffi parfois pour créer une classe enfantine. Mais il y a eu autour des années 65, un phénomène beaucoup plus déterminant, c'est la création dans les villages-centres d'usines employant une main-d'œuvre féminine qui cherchait à placer ses enfants le plus tôt possible.

Les écoles maternelles se sont développées à Louvigné, Saint-Brice, Tremblay et dans les communes satellites. Aujourd'hui, sur les 56 communes de l'arrondissement, 24 sont en mesure d'offrir aux enfants des campagnes une éducation maternelle. Mais 57 % n'en ont pas. Si on mesure le phénomène en référence au nombre d'écoles, l'écart se creuse encore puisque sur 73 écoles, 49 (soit 67 %) ne donnent pas d'éducation spécialisée.

Dans les communes rurales on accueille souvent les enfants avant l'âge de la scolarité obligatoire. Ils travaillent dans une section dite enfantine annexée au cours préparatoire.

Bien sûr, toutes les écoles ont aujourd'hui une « section enfantine » qui accueille les enfants à partir de 4 ans. Et c'est mieux que rien sans doute. Mais les enseignants de ces sections, qui ne sont pas en cause ici, ne peuvent pas s'occuper spécialement de ces petits parce qu'en même temps, ils doivent apprendre à lire, à compter à ceux de 6 ans et plus.

Ainsi, 1.800 enfants des classes élémentaires qui sont aujourd'hui scolarisés dans les 32 communes du pays n'ont pas reçu d'éducation maternelle.

Ainsi, pour la seule raison qu'ils habitent une petite commune, 44 pour cent des enfants n'ont pas aujourd'hui les mêmes chances devant l'école.

FOUGÈRES

Ecoles maternelles publiques	Ecoles maternelles privées
Alain-Fournier 233	La Chesnardière 389
Rue des Cotterets 68	Lariboisière 140
Duguesclin 200	Rue de la Pinterie 80
Blaucets 150	Rue des Récollets 180
Madeline 175	Le Taillander 60
Raoul-II 82	
Rue des Jardins 36	
Saint-Léonard 43	
937	849

Total Fougères 1.836



	Ecole publique	Ecole privée
LOUVIGNÉ		
Louvigné	155	118
Saint-Georges	26	47
La Bazouge-du-Dt		40
	181	205
	Total	386
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER		
Saint-Aubin	62	48
Gosné		22
Mézières		18
	62	88
	Total	150
SAINT-BRICE-EN-COGLES		
Saint-Brice	108	86
Saint-Marc-le-Blanc	65	
Montours		33
Saint-Etienne		31
Saint-Germain		48
Saint-Hilaire-des-L.		19
	173	217
	Total	390
ANTRAIN		
Antrain	32	61
Bazouges-la-P.	30	37
Marcellé-Raoul	40	
Tremblay	33	26
Saint-Ouen-la-Rouërie		33
	135	157
	Total	292
FOUGÈRES RURAL		
Beaucé	43	49
Jevigné		36
Landéan		26
Laignelet		38
Luitré		39
Parigné		56
Romagné		
	43	244
	Total	287

Un C.E.S. pour Louvigné et Saint-Georges

Dans le précédent numéro, nous avons mis en garde les responsables sociaux contre une politique de l'autruche qui consiste à fermer les yeux devant la réalité sous prétexte que tout le monde se crise quand le problème scolaire refait surface.

Nous étions conscients des difficultés que nous rencontrerions et de la gêne que nous provoquerions en ouvrant le dossier sur l'école.

Cependant nous avons pris le risque de dire la vérité, c'est-à-dire de présenter les faits tels qu'ils sont dévoilés par les chiffres, parce que l'importance de l'enjeu est sans commune mesure avec les réticences que nous pouvions faire naître à notre endroit.

La situation du canton de Saint-Aubin-du-Cormier que nous avons analysée est révélatrice de l'ensemble du problème de l'école tel qu'il se pose aujourd'hui sur l'ensemble du secteur rural du pays de Fougères : en plus, nous avons pu présenter un projet d'« école nouvelle » que les communes, par une liaison entre elles, veulent promouvoir. Et nous voulons le souligner parce qu'il nous semble que la solidarité intercommunale est le principe de base de la construction du monde rural de demain.

Dans le même esprit, nous voudrions illustrer l'interférence entre école et développement économique en présentant le cas du canton de Louvigné-du-Désert. Ce canton offre, avec celui d'Antrain, mais de façon plus accentuée, la particularité d'avoir l'essentiel de l'infrastructure scolaire dans une commune qui n'est pas chef-lieu de canton.

Le fait, en soi, n'est pas nécessairement illogique et pourrait même se justifier par un souci d'équilibre entre les différents centres de ce secteur. Mais, curieusement, l'équipement scolaire n'a pas permis à Saint-Georges de décoller économiquement. Preuve, Saint-Georges est la commune de l'arrondissement qui a perdu le plus d'habitants entre 66 et 75. Est-ce à dire que ce que nous disions précédemment se trouve infirmé et qu'il n'y a pas de relation entre l'existence de l'école et le développement économique. Certainement pas ; mais il ne suffit pas à une commune d'avoir un équipement scolaire complet pour attirer des usines. Et ce n'est pas paradoxal. Saint-Georges qui est un centre important a moins d'atouts.

Il n'est pas question qu'elle soit enclavée, que Saint-James et Louvigné qui sont des centres principaux.

Il n'est pas question d'établir une hiérarchie entre les communes mais de préciser les rôles que chacune doit jouer dans le développement du secteur afin que les atouts de toutes deviennent complémentaires. Saint-Georges est complémentaire de Louvigné et doit devenir le centre autour duquel pourrait s'organiser une école intercommunale.

L'effectif de Maille, La Ferré, Poilley, Villamé, Monthault est en baisse et le nombre d'enfants inscrits en section enfantine de ces écoles oblige les responsables à se tourner vers Saint-Georges s'ils veulent continuer à offrir un service scolaire acceptable.

Il n'est pas question non plus de déshabiller Saint-Georges pour habiller Louvigné, mais il paraît impensable de priver plus longtemps le chef-lieu de canton d'un C.E.S. Les cadres des entreprises tentées par ce centre important parce qu'il est remarquablement situé économiquement, continueront à faire opposition à tout projet d'implantation tant que Louvigné n'aura pas de C.E.S.

Or interdire ce projet, c'est condamner le canton tout entier qui est, de l'arrondissement, celui qui a le plus chuté entre les deux recensements.

Aiors, où est la situation ? Sans doute dans un C.E.S. écarté.

Saint-Georges conserverait son établissement et une partie de son effectif ; Louvigné aurait les classes annexées à Saint-Georges. Techniquement le projet est simple. Politiquement, il passe par la concentration entre élus et responsables sociaux de tout le canton. Il faudrait proposer aux autorités techniques une révision de toute la carte scolaire du secteur.

LA GRATUITÉ SCOLAIRE :

Selon que tu habiteras la ville ou la campagne... L'école est gratuite parce qu'elle est obligatoire. C'est logique. En fait, si le service de l'éducation est gratuit, on ne peut pas dire que l'école ne coûte rien. On ne paie ni les enseignants ni les bâtiments — ou plutôt chacun paie par voie fiscale — mais on paie souvent des services annexes ou des fournitures. Directement ou indirectement, en participant à des kermesses par exemple. Donc l'école coûte aux familles et les familles le savent bien. Mais pour certains, l'école va devenir un luxe... pas pour tout le monde, heureusement. Pas pour le cadre moyen ou supérieur, pas pour le P.D.G., pas pour le commerçant, pas pour l'instituteur, pas pour l'ouvrier, pas pour ceux qui habitent une commune dotée de l'équipement scolaire qui convient. Mais pour ceux, riches ou pauvres, qui ont la sotte idée d'habiter la campagne. Il leur en coûtera, pour cette fantaisie, 110 F par enfant et par an, obligatoirement parce que l'école est obligatoire donc... gratuite. Et ce n'est plus logique. Quand on vous dit que la solidarité constitue le principe de base de la construction du monde de demain.

Conseil général

■ Extrait d' « Ouest-France »

Le ramassage scolaire à la veille d'une nouvelle évolution ?

La participation familiale portée de 55 à 110 F par enfant et par an

Duq. Fin. 16.10.76

SITUATION SCOLAIRE DANS LE CANTON DE LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT

Un C.E.S. éclaté

La France est divisée en districts et en secteurs scolaires. Le district est l'aire de recrutement d'un établissement de second cycle (lycée). Le secteur est l'aire de recrutement d'un établissement de 1^{er} cycle (C.E.G. ou C.E.S.). Dans notre arrondissement (ce n'est pas toujours le cas), le secteur rural correspond au canton et le district à l'arrondissement.

1) ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE PREMIER CYCLE

CANTON DE LOUVIGNÉ

C. E. G.			COURS COMPLEMENTAIRE				
Public	63	66	75	Privé	63	66	75
	63	66	75		63	66	75
	134	201	258		177	227	307

2) ÉVOLUTION PUBLIC - PRIVÉ DANS LE PRIMAIRE

Public			Privé		
63	66	75	63	66	75
63	66	75	63	66	75
417	410	287	1.298	929	671

3) NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS EN 75

	Public	Privé	TOTAL
Louvigné	158	245	403
Saint-Georges	92 + 258	120 + 307	777
Autres communes	37	306	343

4) ÉVOLUTION PAR COMMUNE DE L'EFFECTIF SCOLARISÉ DANS LE PRIMAIRE (63-75)

	Effectifs des communes		Variation	Public	Privé
	63	75			
Bazouges-du-Désert	216	77	- 139 (64,3 %)	suppres	- 62,4 %
La Ferré	136	83	- 53 (38,6 %)	- 36,9 %	- 52,1 %
Louvigné	618	403	- 215 (34,6 %)	- 21,5 %	- 46,7 %
Maille	150	78	- 72 (48 %)	- 62,5 %	- 41,1 %
Monthault	83	27	- 56 (67,4 %)	suppres	- 63 %
Poilley	91	53	- 38 (41,7 %)	suppres	- 28,3 %
Saint-Georges	423	212	- 211 (49,8 %)	- 29,7 %	- 38,9 %
Villamé	55	45	- 10 (18,18 %)	- 10,9 %	- 18,18 %

On pourrait imaginer une organisation scolaire telle que toutes les classes d'un même établissement de 1^{er} cycle ne soient pas implantées et ne fonctionnent pas dans la même commune. Ainsi dans le canton de Louvigné, les classes d'un même niveau pourraient être réparties entre les deux centres importants du secteur scolaire. Saint-Georges conserverait la direction de l'établissement, mais on créerait à Louvigné un minimum de quatre classes (6^e - 5^e - 4^e - 3^e) annexées administrativement à Saint-Georges. L'annexe de Louvigné recruterait sur La Bazouge-du-Désert et Louvigné. Saint-Georges recruterait sur les autres communes du secteur.

Deux récentes circulaires du ministère de l'Éducation nationale vont dans ce sens. Elles suggèrent des unités pédagogiques de 120 élèves environ pour lutter contre la dévitalisation des campagnes.

PROMENADE

quelques kilomètres
à travers
3 communes



← L'église

6 Le château de la Belinaye



9

SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS
L'église est de dimension modeste et date en partie du XIV^e siècle, en particulier une fenêtre trilobée. A l'intérieur on remarque de très belles boiseries parmi lesquelles le très beau rétable du maître-autel. Derrière l'église, toute une partie du village est désertée, laissant abandonnées quelques belles petites maisons.



▲ La Melleray

Saint-Ouen-des-Alleux

➡ Le Rocher Colas



4
La Chardonnerais

Le village de Montécard possède à lui seul plusieurs très belles maisons

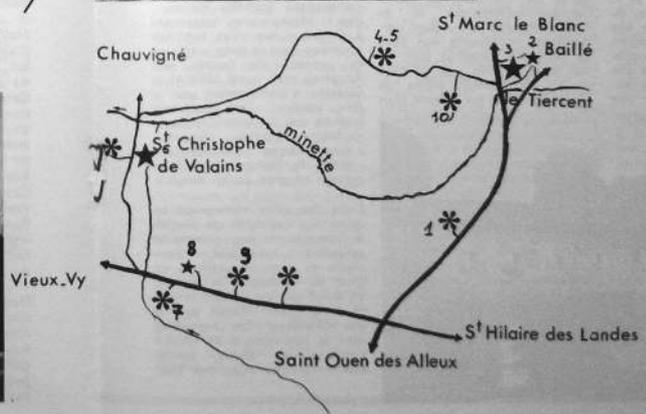


➡ Le Haut-Terre



Le Tiercent
Tour de l'ancien château

← L'église



★ EGLISE
★ CHATEAU
* MAISON

P. JANTON
J.-L. BARBELETTE

Un pays de frontières : "les marches de Bretagne"

Au Moyen Âge, le pays de FOUGERES avait une situation particulière et originale qu'il a perdue depuis la réunion de la Bretagne à la France, il faisait partie de ce qu'on appelle les **Marches de Bretagne**, c'est-à-dire la zone frontière. Le terme de « marche » est difficile à définir dans la mesure où il ne recouvre rien de bien précis.

En effet, il ne faut pas se représenter la frontière du Moyen Âge comme une ligne continue, délimitant d'une manière nette et indiscutable l'espace des pays voisins. Au contraire la marche revêtait une signification générale et vague appliquée aux régions qui bordaient la Bretagne et qui, dans les textes du XIV^e et du XV^e siècles, sont dites « marches du Duché », « lizières », « fins », « mettes ou mettes », désignant dans tous les cas l'idée d'une frontière incertaine, mal définie et souvent sujette à discussions. Ce fut notamment le cas pendant tout le Moyen Âge à propos de la limite entre la Bretagne et la Normandie dans la région du Couesnon qui, à cause de ses divagations et de son « cours muable », établissait de Sougeal à son embouchure une zone dite de « marais débats ». Pour tenter de régler le problème une

borne avait été plantée dans le milieu du lit du fleuve à la fin du XIV^e siècle. Selon un témoin, cette borne « était armoirée d'un côté devers la terre de France et du costé devers la terre de Bretagne des armes de Normandie ». En outre, cet homme se souvenait longtemps après de ce qu'il l'avait le plus frappé à savoir « qu'un nommé Logier demourant ou dit lieu de Pontorson se mettait à califourchon sur la dite borne et disait qu'il était Normand d'un costé et Breton de l'autre, et que ce jour là il y avait grande affluence du peuple ; même y fit on venir un grand nombre d'enfants auxquels, pour avoir mémoire de ce qui fut fait, fut donné un grand nombre de Noix » (1).

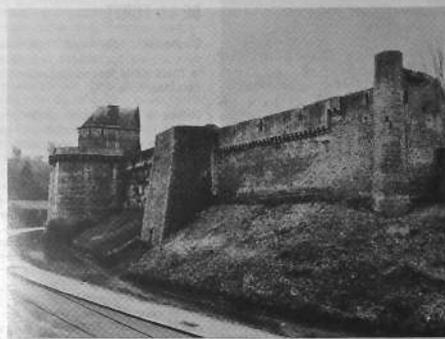
Il n'empêche qu'au XV^e siècle, l'on avait déjà perdu le souvenir de cette borne qui devait « faire la différence entre lesdits pays de Bretagne et de Normandie ».

Aussi les habitants de Saint-Georges-de-Gréhaigne et de Pleine-Fougères qui étaient normalement contributeurs aux pays de Bretagne eurent-ils bien du mal à le prouver aux officiers du roi de France, pleins de confiance en la foi et qui avaient pour

mission de profiter de la situation. C'est ainsi que les malheureux habitants de cette région furent plusieurs fois contraints de payer doublement leurs impôts tant à la Bretagne qu'à la France.

Zone de contact par excellence, le pays de FOUGERES, également appelé « pays archois », constituait donc un véritable passage entre le royaume de France et la Bretagne. En ce sens il joua au cours de l'histoire de la Bretagne une dépendante un rôle de tout premier plan : rôle stratégique et militaire important, mais hélas inefficace malgré les efforts et les des ducs Jean V et François I^{er} pour fortifier cette région par tout un système défensif articulé par des places fortes, considérées comme les clefs du duché et dont Saint-Aubin-du-Cormier et Fougères sont les plus importantes. Rôle économique également. En effet, zone de passage et de communication, le pays de Fougères était au centre de nombreuses activités marchandes et commerciales, notamment à l'intérieur des villes fortifiées appelées dans le texte « entrées et yssues » du Duché vers Fougères mais aussi Vitré et la Guerche s'acheminant pour y être vendus « tant les vins bretons que les vins d'Anjou et de Maine », « toiles », « laynes », « draps larges d'Angleterre », « draps de Flandre et de Normandie en gros ou en détail ».

Dans ces villes s'animaient en outre des « marchés de seigles et froments, de lars, grasses et poulaillies », « de Settes d'aumaille et porcines vendues en gros », « Peleterie et de cuir de Seuff ou de vaches tannées ou o le poil ». C'était par ici que transitaient « les charges de sel » et bon nombre de métaux « comme fer, plomb, cuivre, étain » (2). Les villes des Mar-



ches de Bretagne tiraient donc incontestablement profit de leur situation géographique, jouissant de leur position de carrefours et de plaques tournantes de redistribution des produits qui passaient la « frontière » dans un sens ou dans l'autre. De plus ces places apparaissaient comme des îlots de sécurité au sein du plat pays qui subissait, quant à lui, presque continuellement les maux de la guerre et les destructions. Les gens du pays affluaient vers les villes fortifiées, amenant avec eux leurs familles, leurs biens et leurs métiers. L'arrivée des réfugiés Normands, en particulier à Fougères et Vitré, mais aussi à Rennes et Dol fut un facteur déterminant pour le développement d'une industrie textile.

A Fougères le phénomène fut particulièrement important ainsi que le remarquait l'évêque de Lisieux, Thomas BAZIN, en même temps historien contemporain des événements de la Guerre de Cent Ans. Evoquant

de tissus de laine, grossiers et velus, le pays produisit bientôt abondamment de très belles étoffes. Ainsi le pays tout entier, et la plupart de ces places s'accrurent et s'enrichirent ».

Mais hélas, le profit que cette région pouvait tirer de sa position passage et de communication était malgré tout fragile et la prospérité économique ne pouvait se maintenir dès que la guerre se mettait à sévir. Aussitôt le pays était envahi par des bandes de soldats et de brigands pillards et avides de butin.

Aussi FOUGERES subit-elle des pertes irréparables plusieurs fois au cours du XV^e siècle : en 1449, lors de la prise de la ville par les Anglais de burienne alors qu'elle faisait figure de cité opulente « bien peuplée de notables bourgeois et riches marchands » selon le chroniqueur Mathieu de Coussy ; puis lors du siège de 1488.

Telle est la situation originale du pays de FOUGERES au XV^e siècle, au cœur de la Bretagne menacée de toutes parts sur ses frontières et où se déroulaient les épisodes qui marquèrent la fin de l'indépendance du Duché.

Après la réunion de la Bretagne à la France (1532), la frontière qui séparait les deux pays s'effaçait n'ayant plus lieu d'être, alors qu'elle avait été jusqu'ici le meilleur symbole de l'indépendance et de l'intégrité du duché de Bretagne.

RENÉ CINTRE

(1) D'après un document des archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Serré C 3777.
(2) D'après un document des archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Serré I F 827.

la forêt de Fougères (suite et fin)

LE PERSONNEL DE LA FORET

C'est auprès de M. LE GALL, le chef de secteur, et de M. MARCHIX, agent technique que le promeneur a souvent l'occasion de rencontrer en forêt, que nous avons obtenu les renseignements les plus intéressants sur la forêt de FOUGERES.

— Chacun peut, d'ailleurs, les interroger avec profit — ces deux hommes vivent leur métier avec passion et il est facile de les faire parler de leurs arbres et de leurs activités.

Voici ce que nous dit M. LE GALL sur le personnel et le travail en forêt :

— En forêt, il n'existe pas de traitement sélectif chimique qui éliminera la ronce, la clématite ou la fougère, tout en préservant le semis de hêtre ou de chêne — il faut donc intervenir manuellement :

— cinq ouvriers permanents, aidés parfois par des entreprises spécialisées, sont employés en premier lieu aux dégagements de

semis jusqu'au moment où les jeunes arbres de 2 à 3 mètres peuvent se défendre contre l'étouffement.

Armés d'une faucille et d'un bâton fourchu, ils sectionnent les plantent adventices étouffantes et la clématite et le chèvrefeuille connus pour leurs effets déformants.

Plus loin, ils pénètrent dans la brosse des semis pour supprimer les hêtres fourchus, le charme ou le bouleau qui gênent les beaux sujets d'avenir.

— ORGANISATION DU TRAVAIL — dès la fin de l'été un planning des travaux d'entretien s'avère nécessaire en fonction de l'urgence des interventions.

En plus des actions sur l'arbre, le forestier ne doit pas perdre de vue :

- l'infrastructure générale,
- les routes forestières,
- les chemins d'exploitation,
- les fossés d'assainissement,
- la signalisation,
- les équipements d'accueil.

LE ROLE SOCIAL DE LA FORET

Quelques données chiffrées démontrent facilement l'utilité de la forêt dans l'assainissement de l'atmosphère.

Grâce à la forêt, la chlorophyllienne, l'arbre absorbe le gaz carbonique (CO₂) et rejette de l'oxygène (O₂).

Un ha de forêt assimile en un an 5 à 10 tonnes de carbone et libère 10 à 20 tonnes d'oxygène.

On peut dire que la forêt française fixe en moyenne par année une centaine de millions de tonnes de carbone (soit dix fois plus que la consommation du pays en produits pétroliers et charbonniers).

A cette action d'épuration et d'enrichissement de l'air que nous respirons, s'ajoute un rôle de filtre — le feuillage représente 8 à 15 fois la surface de l'arbre au sol — un hectare de forêt peut retenir sur ses feuilles 30 à 80 tonnes de poussière par an qui seront entraînées à terre par les pluies.

Cette grande surface de feuilles explique le rôle de retenue des eaux de pluie dans les frondaisons et dans le sol humifère de la forêt — le ruissellement est rare en forêt qui restitue l'eau reçue lentement et constitue, de ce fait, un régulateur du régime des eaux et du climat —

La forêt est surtout une association vivante de végétaux et d'animaux ; quantité d'espèces y ont trouvé un refuge.

On peut donc affirmer que la protection de la nature passe par la conservation de nos forêts, et, si possible, par le reboisement de zones actuellement délaissées par la population.

La protection de la nature passe aussi par la formation et l'information des hommes — la forêt

beaux bois

reste un milieu complexe et fragile — détruite, elle ne retrouve jamais son aspect primitif et évolue vers des formes dégradées comme le maquis ou la lande.

L'urbanisation galopante et la demande de plus en plus forte en matière d'activités de plein air, risquent de porter un grand préjudice aux forêts si toutes les précautions ne sont pas prises à temps.

L'Office National des forêts est très conscient de ces exigences et cherche d'accueillir plus largement le public tout en conservant la forêt, son caractère d'écotone naturel sauvage.

— La politique générale est de réaliser un équipement diffus — divers — les gros équipements étant exceptionnels. A Fougères, grâce à une collaboration étroite entre l'O.N.F. et la municipalité, un aménagement cohérent a pu être mis en place depuis 1971.

— quatre promenades pédestres de 1 h. 30 à 2 heures permettent de visiter l'ensemble du massif et d'en découvrir les beautés — sylviculture — sites, monuments mégalithiques ou historiques.

— chaque promenade peut être faite à partir de différents points — la boucle ramenant le promeneur à son point de départ.

— 25 km de pistes cavalières présentent les mêmes avantages, tout en ne se confondant pas avec les pistes pédestres et les routes forestières.

— toutes ces pistes sillonnent les zones de silence et la réserve cynégétique.

— une dizaine d'emplacements de pique-nique, des parkings aménagés assurent la répartition des promeneurs dans toute la forêt.

— une association de marcheurs s'est créée et organise chaque



mois une sortie guidée pour l'information du public (M. Lebosse Louis - tél. 99.09.04).

— les écoles peuvent bénéficier de promenades commentées en s'adressant au chef de district (tél. 99.12.59) ou à la mairie (tél. 99.18.96).

Le succès de ces premières actions étant acquis, la ville de Fougères envisage maintenant un équipement plus important qui répondra à la fois aux besoins de loisirs de plein air, mais aussi de formation de la population locale.

On assiste aussi à la naissance d'un tourisme rural.

La forêt de Fougères est un attrait majeur de cette forme de loisir.

Les projets en cours de réalisation sont la création d'un complexe de loisirs dans l'enclos forestière de MAISON NEUVE avec :

- un plan d'eau de 4 ha
- une plage artificielle
- une base nautique
- un gîte d'étape
- circuit ruzique d'activité physique (C.R.A.P.A.)

Dans l'objectif de la formation et du tourisme rural, il est prévu la création d'un Centre d'Initiation aux Activités de Plein Air, ayant pour cadre la ferme de CHENEDET située en plein cœur de la forêt — la forêt sera au cœur des préoccupations et de la vie de ce centre —

En conclusion, on peut dire que la forêt de Fougères répond à tout ce qu'on attend d'elle.

RICHESSE ECONOMIQUE IMPORTANTE. le public doit admettre qu'on y coupe des arbres et que le forestier transforme des paysages auxquels on s'était habitué.

MILIEU BIOLOGIQUE VIVANT, contribuant au maintien des équilibres vitaux pour l'espèce humaine.

SOURCE DE LOISIRS SAINS ET FORMATEURS qui doivent aider l'homme d'aujourd'hui à organiser sa vie.

C'est pourquoi, chacun de nous qui connaissons la fragilité de la forêt, devons devenir ses amis et agir en sorte qu'elle soit respectée, qu'elle soit propre, afin de rester pour notre société, élément de santé et de joie.

■ Robert BULEMBOIS.

Vers une commune urbano-rurale ?

Après avoir vidé le pays, Fougères va-t-il le remplir ? Non... Pas dans un avenir prévisible tout au moins. Cependant les communes les plus proches de la ville profitent aujourd'hui de son développement. La carte (1) montre le redressement remarquable de ces communes. Il convient cependant de se poser quelques questions. Quelle est la nature de ce développement ? Ne risque-t-il pas de bouleverser, à plus ou moins long terme, les vieux équilibres politiques et sociaux de ces communes ? Dans quelle mesure ce phénomène peut-il s'amplifier et modifier l'aspect de la région ? Nous ne pourrions pas traiter de toutes ces communes en un seul article, aussi avons-nous choisi de parler, au moins dans un premier temps, d'une d'entre elles plus précisément et c'est ROMAGNÉ qui aura ce privilège.



de nouveaux habitants

Romagné a peut-être une origine romaine. Il existait de toute façon une église rurale à cet endroit dès le XII^e siècle et sans doute avant. C'est donc un vieux village qui connut de 1850 à 1970 une tranquille décadence, comme tous les autres et où les luttes politiques les plus âpres se déroulaient entre la « gauche » et la « droite ». Un village bien pensant aussi : l'école publique a disparu depuis longtemps et l'école confessionnelle est prospère.

LE DEUXIÈME SOUFFLE

1.800 habitants en 1850, 1.500 en 1900, 1.080 en 1970 ; la chute est dramatiquement banale dans le pays. La modification de la structure des exploitations y est pour quelque chose : des fermes plus grandes, moins d'ouvriers agricoles. Il y en avait 96 en 1926, 107 en 1951, mais reste-t-il aujourd'hui ? Une telle situation est grave parce qu'il est difficile à redresser : quelques jeunes ménages qui s'en vont, c'est beaucoup d'enfants qui ne naîtront pas ici, un commerce qui fermera, puis un autre... Et l'école qui disparaîtra.

Mais Romagné est à sept kilomètres de Fougères et là, il n'y a plus de place. Et puis aujourd'hui, quand on a le choix, on préfère habiter à la campagne plutôt qu'à la ville même s'il y a quelques kilomètres à faire pour aller au travail. Si bien que la commune a regagné en quatre ans autant de monde qu'elle en avait perdu en trente, c'est-à-dire plus de deux-cents habitants.

Certes les immigrants ne sont pas seuls responsables de la situation. Il a toujours existé, à Romagné, un artisanat actif, comptant encore en 1972 51 établissements artisanaux et commerciaux dont certains n'étaient pas négligeables : une entreprise de transport en plein essor, une scierie, une fabrique de parquets, des maçons, des couvreurs, des charpentiers... En se développant, elles ont contribué au redressement de la commune. La principale source de travail reste cependant Fougères et la chance locale est d'avoir pu recueillir cinquante ou soixante familles de plus. Peut-être ce chiffre augmentera-t-il encore dans les années à venir.

Si bien que la situation démographique est maintenant positive : davantage de mariages, des naissances beaucoup plus nombreuses, bref une population relativement jeune. C'est d'ailleurs également vrai pour la population rurale qui est ici plus jeune que dans le reste du canton, bien que cela soit sans doute moins significatif.

Tant mieux pour l'équipe de football, pour la fanfare, pour la société de gymnastique, pour la vie communale dans son ensemble et cela n'est pas sans importance.

Mais ce n'est pas tout...



dans un vieux village situé non loin de Fougères

DES TROUBLE FÊTE ?

Non ! Bien entendu. Romagné avait besoin d'eux comme le grand blessé a besoin de sang. Mais le médecin choisit le sang en fonction du malade et dans le cas qui nous regarde, il s'agit de tout autre chose.

Qui sont-ils, ces nouveaux venus ?

Dans la plupart des cas, ils ne travaillent pas à Romagné, ils y habitent seulement. De là à penser que leur cadre de vie, que l'environnement, pour employer un mot à la mode, aura pour eux plus d'importance que le développement économique, toujours plus ou moins source de nuisances, il n'y a qu'un pas.

Ayant décidé de s'installer à la campagne, ils rechercheront par exemple les endroits les plus retirés. La dégradation du paysage rural est un souci d'esthète. Les agriculteurs sont beaucoup plus sensibles à la crainte d'une spéculation prévi-

sible sur les terres, à la menace qui pèse sur l'amélioration de l'exploitation, dans la mesure où l'élevage industriel de porcs, de veaux ou de poulets est incontestablement polluant.

La municipalité a donc dû élaborer un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) pour éviter l'anarchie des implantations et protéger les secteurs réservés à l'agriculture. Encore que le P.O.S. ne peut être mis au point que dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.), ce qui limite passablement la liberté communale d'aménager son espace.

Mais revenons à nos nouveaux venus. Ils sont essentiellement des résidents et nous venons de voir le problème que cela pose.

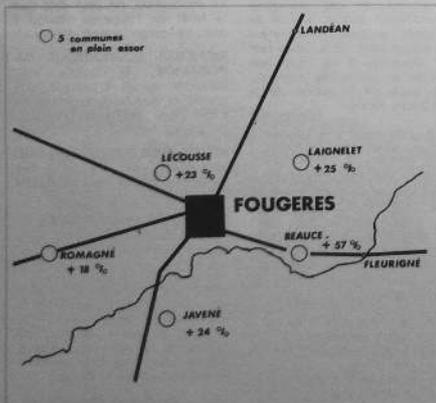
Ce sont aussi des gens jeunes, ou plus jeunes, des gens de la ville et de l'usine plus que des

gens de la campagne, des gens somme toute qui acceptent plus facilement le changement, ou même qui le provoqueront.

C'est ce qu'illustre la création de la roche qui s'est faite d'abord sans les vieux habitants de Romagné. Et parmi ces derniers, tous ceux que nous avons rencontré ne doutent pas que les nouveaux habitants ne jouent un rôle de plus en plus grand dans la vie de la commune.

Il faudra sans doute attendre les prochaines élections municipales pour mesurer l'impact politique de ce changement et peut-être attendre, qui sait, une modification de la composition socio-professionnelle du conseil municipal.

Bonne ou mauvaise selon la personnalité de celui qui juge, plus ou moins profonde, une animation nouvelle de la vie communale est prévisible, qui s'en plaindra ?



ROMAGNÉ

UN AVENIR DÉPENDANT

Le maire est optimiste, c'est un peu sa fonction. Et ce n'est d'ailleurs pas sans raisons. Le P.O.S. prévoit 5 à 6.000 habitants pour l'an 2000. C'est donc un avenir de commune urbano-rurale évoluant dans le sillage de Fougères qui est envisagé. La municipalité a acquis une réserve foncière de 12 ha, située près du bourg, pas bien loin de la R.N. 12 qu'on aménagera bien un jour. Là aussi, des espoirs d'implantation industrielle sont permis et cela éviterait à Romagné de se transformer en commune-dortoir.

Qui ne voit cependant la toile de fond de concurrence et d'incertitude qui rend hypothétiques tous ces espoirs.

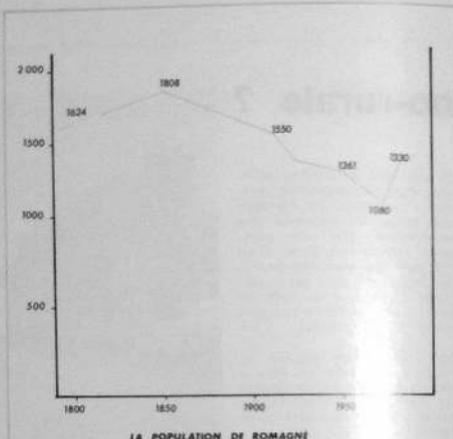


Mais il faut aussi multiplier les emplois

UNE TÊTE SCULPTÉE DU XIII^e SIÈCLE DÉCOUVERTE EN 1972 DANS LE CLOCHER DE ROMAGNE

A la suite d'une omission, l'article de C. Toucuier et C. Laista était resté inachevé. En voici la conclusion.

Cependant, une autre campagne datant des XIII^e et XIV^e siècles est apparue lors d'une étude approfondie de l'édifice. Il en subsiste quelques éléments : la porte sud, la porte et la fenêtre du mur nord de la nef ainsi que le portail occidental. La tête découverte appartiendrait-elle à cette campagne de la fin de l'époque romane ? Aucun texte ne peut, hélas, le confirmer ; mais si tel était le cas, on peut penser, en regardant la qualité de cette sculpture, que comme l'île de France, la Saintonge, etc., la Bretagne a connu à la période Romane, une activité semblable et des ateliers remarquables. Hélas, il n'en reste presque plus rien, ou alors au hasard d'une découverte, dans un trou de la maçonnerie d'un clocher !!!



Concurrence commerciale des grands magasins fougérois qui risque de limiter l'essor du commerce local car, pour les gens qui travailleront à Fougères, la tentation sera grande de s'y approvisionner.

Concurrence communale pour obtenir les implantations industrielles, sans parler de celles qui s'installent pour percevoir les aides de l'Etat et démenagent au bout d'un an.

Concurrence régionale enfin, car le développement de Romagné est étroitement lié à celui de Fougères. Les projets de ville moyenne qu'on monte ici et là en épingle, les opérations somptueuses dont on les pare, ne sont pas des gages d'essor économique. La crise de la chaussure, elle, et le chômage, ne sont pas des légendes.

Que Fougères s'installe dans la crise, comme cela semble se dessiner, et qu'on n'y crée plus d'emploi, finis les rêves des zones urbano-rurales. Que le pays s'endorme, et il y a peu d'espoirs de rentabiliser jamais la réserve foncière.

■ Emile GORTAIS.



COURRIER

Abbé J. CHUTEAU
SAINT-JEAN-SUR-COUESNON
35140 - SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Lettre ouverte à Monsieur FAUCHEUX
Rédacteur du JOURNAL « LE PAYS »

Monsieur,

« Nous ouvrirons nos colonnes à ceux que ce dossier aura fait réagir... » dites-vous dans votre journal « Le Pays », n° 6-7, page 15 ; dossier établi par Jacques FAUCHEUX.

Je ne réagirai pas sur les idées qui sont conformes « à vos convictions », mais sur des affirmations que vous présentez comme des vérités.

J'ai quelques amis à SAINT-CRISTOPHE et à SAINT-OUEN et même des parents... Si le car de l'école privée « ramasse » et fait « une pêche fructueuse », pourquoi ne dites-vous pas également que le car de l'École Publique « chasse » et « braconne » sur VIEUX-VY, SAINT-HILAIRE et SAINT-MARC-SUR-COUESNON, ce qui permet à l'École Publique de SAINT-OUEN de se renflouer.

J'aimerais savoir également où vous avez puisé les chiffres des élèves fréquentant respectivement les écoles privées et les écoles publiques (page 16 dans votre journal).

À la date du 15 septembre dernier, il y avait exactement 23 élèves inscrits à l'école publique de SAINT-JEAN-SUR-COUESNON et non 27, comme vous l'écrivez dans vos colonnes. Quelques semaines plus tard, un élève quittait SAINT-JEAN pour SAINT-AUBIN. Parmi ces 23 inscrits, l'un d'entre eux n'avait même pas l'âge scolaire légal, puisqu'il n'a eu que 4 ans en décembre. Il y a donc au moins 4 élèves fantômes à SAINT-JEAN-SUR-COUESNON. Vous pouvez inviter l'un de vos rédacteurs à faire une étude sur le sujet : « LES FANTÔMES ».

Vous n'êtes pas obligé, Monsieur, à me croire sur parole. Vous pouvez comme moi — ou mieux avec moi — vérifier mes affirmations en consultant la liste d'Etat Civil. Je suis d'ailleurs à votre disposition pour faire cette vérification quand vous le désirerez. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

J. CHUTEAU

Comme je n'étais pas obligé de vous croire sur parole, je me suis permis, Monsieur l'Abbé, d'aller vérifier ce que j'avais présenté non comme des vérités mais comme des faits.

J'ai donc demandé à M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de qui je tenais les données statistiques si les chiffres qu'il m'avait fournis pouvaient être inexacts. Sur les trois points que vous soulevez, je vous livre la réponse qu'il m'a faite.

Le car de SAINT-OUEN

« L'école de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX accueille neuf enfants domiciliés hors commune. Il se trouve que ces enfants habitent à la limite de leur commune d'origine et que, conformément à la législation en vigueur, ils fréquentent l'école publique la plus proche de leur domicile. Il se trouve aussi que le car de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX ne pénètre jamais sur le territoire des communes de VIEUX-VY, SAINT-HILAIRE-DESLANDES ou SAINT-MARC-SUR-COUESNON ».

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON

« À la date du 15 septembre dernier, il y avait bien 27 élèves inscrits à SAINT-JEAN-SUR-COUESNON. Des départs sont intervenus depuis (ils sont aujourd'hui 24) et la consultation des registres d'état civil n'apporte pas tous les renseignements nécessaires pour contrôler le nombre des élèves d'une école ».

SAINT-CRISTOPHE-DE-VALAINS

« Cette sympathique petite commune de 128 habitants abrite une école privée de 48 élèves (4 de plus qu'à la rentrée scolaire). Sur ces 48, 3 seulement sont domiciliés à SAINT-CRISTOPHE-DE-VALAINS, 3 viennent de VIEUX-VY, 4 de CHAUVIGNE, 2 du TIERCENT et 36 de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX... »

J'espère, Monsieur l'Abbé, que cette réponse vous donnera satisfaction et que, délivré de l'idée que nous voulions faire croire à des fantômes ou cacher je ne sais quelle activité de braconnage, vous pourrez avec nous réfléchir au problème très sérieux que nous avons posé, celui de l'avenir des petites communes rurales.

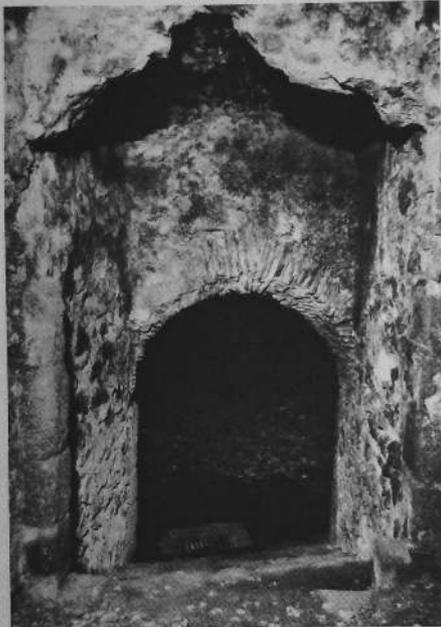
■ J. FAUCHEUX.

Le dossier sur l'école dont nous poursuivons la publication dans ce numéro a provoqué quelques réactions dont celle de M. l'abbé Chuteau. Nous aimerions poursuivre cet échange avec nos lecteurs sur ce sujet ou sur d'autres.

Dans le prochain numéro, nous rectifierons certains chiffres sur l'effectif scolaire.

Que ceux qui auraient constaté des erreurs nous les communiquent.

L'entrée du cellier



L'intérieur du cellier



quand Mérimée pataugeait dans les celliers de Landéan...

Tout au long du XIX^e siècle, Fougères a vu passer ou séjourner de nombreux écrivains. Chateaubriand venait rendre visite à ses trois sœurs ; Mme de Marigny, au 18 de la rue Chateaubriand ; Mme de Québrion, au 5 de la rue Lesueur ; Mme Farou, à l'emplacement du 34 de la rue Nationale. Balzac, reçu d'un ami, le général de Pommeville, prépara son roman « Les Pommevillans ».

En 1819, Alfred Assolant, accompagné de son frère Paul, séjourna chez le procureur, le sous-préfet Guy de Serberrier, Victor Hugo et Julien Drouet, née à Fougères. Quant à la ville en juin 1836. Deux « Quatre-vingt-treize », il a dédié sous le nom de la Tourgue, la tour Mélusine. Gustave Flaubert et Maxime du Camp ont laissé dans leur ouvrage commun, « Par les champs et par les grèves », le souvenir de leur passage à Fougères, en 1847.

Tout cela est relativement bien connu. Il est pourtant un écrivain dont le séjour dans notre région est rarement mentionné, et qui en a laissé des témoignages intéressants : c'est Prosper Mérimée (1803-1870). L'auteur de la « Chronique du Règne de Charles IX », de « Colomba », « Carmen » et de nombreuses autres nouvelles avait été nommé inspecteur des monuments historiques, le 27 mai 1834.

À dater de ce jour, il ne cessa de sillonner la France en tous sens pour ses tournées d'inspection. Il devait relever les monuments intéressants, en signaler l'état et, éventuellement, préciser les subventions

nécessaires à leur restauration. Si l'on relit les « Notes de voyages », laissées par Mérimée, nous sommes frappés par la précision de ses notations et la justesse de ses goûts. Ces Notes ne font pas allusion au passage de Mérimée à Fougères ; c'est dans la Correspondance qu'il faut aller voir pour trouver mention de sa visite de la ville et des celliers de Landéan, en juin 1841. Parti de Paris le 4 juin, en compagnie de Constant Dufeux, il passe par Evreux, Conches, Lisieux, Gaen, Saint-Lô, Valognes, Pontorson, Dol, dont il qualifie la cathédrale « la plus belle église de Bretagne ». Fougères, pour ensuite se diriger vers Laval et Château-Gontier. C'est de cette ville qu'il écrit le 25 juin à son ami Ludovic Vitet :

« Nous nous sommes arrêtés quelque temps à Fougères pour étudier l'architecture militaire dont le château offre un très bel exemple ». (Correspondance générale, établie par Maurice Parturier - T. 3, p. 79 - Paris, Le Divan (1943).

Pour savoir ce que Mérimée pensait du château de Fougères, il faut se reporter à ses notes publiées en 1886 par Xavier Charmes sous le titre « Le Comité des Travaux historiques et scientifiques ». Mérimée a tracé un plan très précis du château et de son système de fortifications, ainsi que deux dessins, l'un de la tour Mélusine, l'autre de la tour du Gobelin. Il souligne la dimension extraordinaire des tours Raoul et Surienne ; puis il poursuit :

« Elles ont des embrasures pour des canons et devaient battre, l'une (la tour Raoul), l'espace compris entre le château et la ville, l'autre la courtière, protégée par des rochers qui présentent un escarpement très raide. Ces deux tours réunies protègent un angle saillant de l'enceinte, naturellement le plus exposé ». (Le Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 225).

Ici, c'est surtout le technicien qui parle. Mais la visite aux celliers de Landéan nous vaut une page alerte et pleine d'humour. C'est dans la lettre déjà

mentionnée que nous la trouvons. Nous la citons intégralement, avec l'orthographe de Mérimée :

« ... Nous sommes allés visiter quelque chose qu'on nomme les celliers de Landéan. Au milieu d'un bois il y a un grand trou, dans ce trou une arcade et un peu de maçonnerie en larges briques, et sous cette arcade un trou noir avec beaucoup d'eau et de grenouilles. Suivant les uns, ce trou est l'ouverture d'un souterrain qui aboutit à Fougères à 10 kilomètres de Landéan, suivant les autres c'est une salle de bains romaine, un baignoire comme dit M. de Corville. J'ai cru que le moment était venu de m'extermier pour les monuments historiques, et j'ai acheté sans hésiter trois chandelles à Landéan pour la somme de 30 centimes, puis je me suis mis nu comme la main, sauf un gilet de flanelle pour la décence, puis j'ai franchi l'arcade, et je me suis trouvé dans trois pieds d'eau à la température de 8°, sous une voûte romaine en berceau, parfaitement revêtue de ciment très fin, et renforcée par 11 arcs doubleaux (1). Cela a 15 m, sur 6, aucune autre ouverture que l'arcade étroite qui sert d'entrée. Vous dire à quoi cela servait, je ne puis. Les arcs doubleaux ne sont pas revêtus de ciment, comme ce devrait être le cas si cette salle avait servi de réservoir ; cela est bien cer-

tainement romain, mais pas le moindre vestige de constructions à l'encontre, j'oubliais de vous dire qu'au milieu de la voûte, il y a une espèce de soupirail carré, bouché aujourd'hui par des aboulements.

Le sol paraît très exhaussé par du sable et des souches d'arbre, mais le fond de la salle est très profond. J'ai sondé avec une perche de sept pieds inutilement, et n'ai pas cru prudent de me mettre à la nage. Après avoir mesuré arcs et murailles, je suis revenu à la lumière transi et violet. Avant d'entrer j'avais fait un testament militaire entre les mains de Constant, et j'envoyais mes dernières paroles à la commission. Vous voyez que ce ne sont pas les dernières. Je n'ai pas gagné de rhume, mais seulement une piqûre de quelque bête inconnue habitant ce repaire, qui m'a fait une ampoule à la cuisse gauche, laquelle sauf votre respect ressemble aujourd'hui à une colonne de l'ordre dorique de Poestum (2), aux cannelures près s'entend, je ne parle que de la grosseur. N'y aurait-il pas moyen de me procurer une indemnité pour cette enflure, et ma grandeur d'âme à me mettre à l'eau ? » (Correspondance générale... pp. 79-80).

Après cette expédition au fond des celliers de Landéan, Mérimée continua ses investigations vers l'Auvergne. Avec le même humour, il promena son regard sur ce que la France avait gardé de son passé ; il a contribué pour beaucoup à en sauver le plus beau.

■ Bernard HEUDRE

(1) Un arc doubleau est un arc en saillie.
(2) Poestum est une ville de l'Italie ancienne, à 40 km de Naples. Son temple est surtout célèbre pour ses colonnes d'ordre dorique, d'épaisseur cannelées et de forme conique.

pour faire de la bonne galette

La farine de blé-noir rassasée, pour en extraire le « petit brin », est délayée dans une pêle en airain, simplement à l'eau et au sel. Bien battue pour qu'il n'y ait pas de grumeaux, elle est étendue d'eau jusqu'à la consistance nécessaire.

La tuile, ou pierre à galette, chauffe sur le trépied, sous lequel brille un feu vif, de bois sec car la galette prend vite goût de fumée.

La pierre doit être assez chaude, pour que la pâte soit saisie, pleine de petits trous comme si elle avait la « vérette » pendant que l'étend le rouable de buis.

Quand elle est rousse d'un côté, la pelle à galette la retourne, puis l'enlève pour la déposer sur la cliâe (claië). La claië de 1 m 20 sur 0 m 80 environ est recouverte d'une « touaille » sur laquelle on étend d'abord la galette, puis, quand elle est froide d'un côté, on la retourne, et enfin on la dépose sur le galettier, claië carrée plus petite, où elle restera fraîche très longtemps.

Ce séchage a pour but d'empêcher les galettes de coller. Je crois qu'il n'est pratiqué que dans la région.

Un instrument régional encore : c'est le « chaougalette » (chauffe-galette), sorte de grill en forme de demi-galette, qui se tient verticalement devant le feu, pour réchauffer la galette.

Dans quelques contrées, la galette est faite au moment du repas, et mangée chaude. Ensuite il n'en est plus servi. Dans le pays, elle tient lieu de pain, et on la mange avec tous les aliments.

Aimez-vous la soupe de galette à grandes tailles, qu'on prend avec les doigts pour manger les bricolins ?

La génération qui m'a précédé, a mangé plus de galettes en boulliton, avec du gros sel, que de perdrix aux oranges.

« Et fallait (en)core la ménageu, quand le bieu-na était rare ».

« Ménageu mourit gueux » disait-on, pourtant, mais on était si pauvre en ce temps-là, que beaucoup d'enfants, dans



les grandes familles, allaient « chercher leur pain ».

La galette toute saute, a une saveur médiocre, et elle ne peut se manger qu'accompagnée de beurre, d'œufs ou en guise de pain, avec les différents mets régionaux, depuis la sardine, fraîche ou salée, jusqu'à la saucisse et au pâté chaud.

C'est un mets régional, connu dans toute l'Ille-et-Vilaine sous la même forme.

Elle est différente en Basse-Bretagne, où elle est faite au lait et aux œufs, et en Normandie où on la fait lever, ce qui lui donne un goût suret, qui n'est pas à notre convenance.

LA SAUCISSE ET LA GALETTE

Comme en dit « chaqu' peus chaqu'mode »,
Chacun a aussi son mangeu.
Caen a ses tripes à la mode,
C'est bon quand c'est ben arrangeu !
Les Mainiaoux y mangent des ril'ettes,
Au Mans, à Tours pareillement.
Mais d'la saucisse o d' la galette,
N'y a qu' cez nous veuyous, creuyez-m'en !

Car nous aoutes, de Rainnes à Fougeures,
J'avons aussi nos p'tites leuchettes,
Et c' qu'on a l' pus mis à l'honneur
C'est la saucisse o la galette.
Quand la saucisse est ben grillée
A p'tit feu, su l' grill tout doucement,
On peut s'en foute une reugalée
O d' la galette naturellement !

Si vous eutes dans l' peus d' Fougeures
Et que d' saocis' vous euyez faim,
Rendez-vous à la Houte Bourgeure,
Vous onn'aurez à plein la main.
Si à Rainnes pareille cheuse arrive
Courez vite à la Robiquette,
Car c'est un pauv' sot qui s'en prive
De la saucisse o d' la galette.

Faut vas ça dans les assemblées,
Quand arriv' l'heure d' la collation,
C' qu'on mange en buvant des bolées
A s'en faire petoeu l'ardillon.
Tenez, à Gosné l'tram s'arrête,
Voyageurs, chauffeurs, chef de train,
Chef de gare et mécanicien
Mangent une saucisse o d' la galette.

le pays

de fougères

9
1976



les
anciens

des
routes
pour en sortir

Saint-Aubin-du-Cormier

DE BEZONCE A LOUVIGNE DU DESERT — LA ROUERIE, HEROS DE ROMAN — LES
MALHEURS DE LA GUERRE AU V^e SIECLE — L'AGRICULTURE ET LES MODIFICATIONS DE
L'ENVIRONNEMENT — UN C.E.S. ECLATE ? — GRAND GARS

	Pages
Chacun pour tous	2
La population du pays de Fougères au XX ^e siècle	3
Bazouges-la-Pérouse ou : les misères d'une petite ville rurale	4
René Le Pays, un poète fougérais au temps de Louis XIV	6
Les problèmes du commerce	8
Carte hydrographique du pays de Fougères	11
L'école communale dans le pays : une lumière qui s'éteint	15
Quand Saint-Crépin garde le bien na l	19
Promu au chômage	20
Les sentiers des Chouans à St-Germain-en-Coglès	22
Une tête sculptée du XIII ^e s. découverte en 1971 dans le clocher de Romagné	24

- LE PAYS -

Revue bimestrielle d'information sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du pays de Fougères. Siège social : « Montlevon », 35460 Saint-Marc-le-Blanc.

Abonnement : 7 numéros : 20 F - Abonnement de soutien : à partir de 30 F
Prix au numéro : 3,50 F
Compte bancaire : B.P.O. N° 15-19-060 9700

Comité de Rédaction

Jacques Fauchoux - André Georgeot - Emile Gortals - Marcel Helbert - Bernard Heudre - Pierre Janton - Guy Juban - Claudine Laisis - Francis Lebreton - Jacques Soteras - Catherine Toscer.

Photographie : Jean-Luc Barbellette.

Directeur de la publication : Jacques Fauchoux

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

les anciens et les vieux

Qu du début du XIX^e siècle, la société industrielle inventait l'enfance. Depuis quelques années, nous sommes en train d'assister, après une longue portée, à la naissance du Troisième Age.

Hier, on était rarement vieux, c'est-à-dire rejeté. Personne, comme toujours, n'était vieux au vieillissement, mais, devenu âgé, chacun vivait avec ses enfants, chez lui. La famille était la cellule de base d'une société qui n'avait mis en place d'institutions sociales que dans les villes et pour les plus pauvres. C'était celui qui savait, celui qui avait de l'expérience, celui que les jeunes, exécutant encore certains travaux, jouissaient de son rôle social et ne mourait pas seul. C'était un rôle particulier de la civilisation rurale que de considérer la vie comme une succession de saisons. L'une annonçait et préparait l'autre.

Mais la révolution industrielle a fait éclater ce bel ensemble. Les enfants, au lieu de rester à la ferme, d'aller chez le voisin, ou d'apprendre un métier chez l'artisan local, ont dû partir vers les villes. Pas loin nécessairement. Mais imaginez déjà tous les changements qui ont pu se produire lorsque, dans le pays de Fougères, les fabriques de chaussures ont tiré de la campagne voisine des milliers de bras paysans. Car les parents ne suivaient pas. Ils restaient à la ferme où les anciennes devenaient nourrices. On a ainsi vu vers 1900 se développer une véritable industrie de nourrices autour de la cité des chaussonniers. C'était encore un lien entre l'enfance et la vieillesse, mais un lien marchand et c'était déjà le premier résultat d'une civilisation qui rompait avec la précédente en isolant les membres de la famille et en confiant à chacun des fonctions spécifiques. Alors qu'avant les grands-parents élevaient leurs petits-enfants et que les enfants soignaient leurs parents, la révolution industrielle va, à partir de la moitié du XIX^e siècle, envoyer les vieux à l'hospice et les enfants dans les crèches. Car tous les changements qui affectent la vie en profondeur s'accompagnent d'un long cortège d'institutions de remplacement. La maison de retraite a-t-elle fait oublier la solidarité entre les âges dans les familles ? Chacun appréciera différemment le rôle des institutions. Et on peut, en effet, critiquer ou louer l'hospice qui permet au vieux, resté seul, de retrouver une communauté. On peut trouver les retraites et pensions insuffisantes, et admettre cependant qu'elles permettent d'échapper à une certaine forme de misère.

On peut souhaiter que des améliorations interviennent touchant la santé, les loisirs, les transports ; mais, ce faisant, on sera pris au piège et on légitimera le changement. Celui qui a coupé la vie en tranches et fait de chacun un « spécialiste » ; celui qui a provoqué la déportation vers les villes concentrationnaires ; celui qui nie le « pays », espace — synthèse entre les différents



(Photo prise par Nadar)

moments de la vie, cadre privilégié pour reconstruire une vie totale et responsable (2).

On peut poser le problème en ces termes ou différemment. L'essentiel reste que les discussions ne s'enlisent pas dans les observations quotidiennes, même si elles prennent appui d'abord sur les choses de la vie. Le vécu peut renvoyer, en effet, à des interrogations aussi importantes et aussi difficiles que celles qui suivent.

— Les anciens sont seuls et ils sont devenus vieux. Nous avons vu pourquoi, ils s'ennuient, ils meurent d'ennui parfois et ils meurent seuls. Pour briser cette solitude, les institutions sociales par animateurs sociaux interposés, ont créé des clubs de loisirs. Les vieux s'y retrouvent. C'est mieux. Mais ils se retrouvent entre vieux et c'est une autre solitude, un autre isolement, dans la logique de l'éclatement survenu avec la naissance de l'industrie qui a séparé les âges. Le vieux, un jour, pourra-t-il redevenir l'ancien ?

— Les clubs de loisirs organisent des activités de détente et jamais les vieux n'ont autant voyagé. Ils vont de découverte en découverte et les compagnies de transports sont heureuses d'avoir trouvé une nouvelle

clientèle. Les vieux voyagent et c'est tant mieux. Ils consomment du voyage, c'est-à-dire qu'ils s'en remettent à d'autres. Ils ne vont pas où ils aimeraient aller. Ils vont où l'industrie hôtelière est organisée pendant les saisons creuses. Mais ce n'est pas très grave. Ce qui est davantage, c'est qu'à partir du moment où il faut payer, tous ne peuvent pas aller. Et une nouvelle coupure apparaît entre ceux de la « sociale », ceux de l'« agricole », ceux du « commerce ». Qui donc a intérêt à maintenir ces divisions ?

— La France ne compte pas beaucoup d'hôpitaux gériatriques. C'est pourtant dans le domaine de la santé, ce qu'il y a de plus raffiné. Les vieux arrivent handicapés et tout est fait pour qu'ils recouvrent leur autonomie. Les résultats sont parfois spectaculaires. C'est bien. C'est mieux que ce qui se fait dans certains hospices où les vieux sont « infantilisés », parqués encore dans des salles communes et distingués selon des critères sociaux discutables. L'inégalité devant la mort prolonge-t-elle l'inégalité devant la vie ?

— Et enfin la sublime invention de l'université du 3^e âge. Pour les besoins de l'industrie, l'école se termine à 16 ans pour 80 % des Français. Ceux qui ont aujourd'hui 70 ans ont quitté la commune à 11 ou 12 ans. Ils ont connu plus de 50 ans de vie active avec des journées de 10 heures de travail qui leur interdisaient de s'instruire. Devenus vieux, voilà qu'on leur offre l'université. De jeunes professeurs leur racontent la guerre de 14-18 ou leur parlent de la gestion des entreprises. Tout se passe comme si tout était fait pour rendre l'homme dépendant durant sa vie active et autonome le temps de sa retraite. Qu'a-t-on à faire de l'autonomie, de la science, quand on a 75 ans ?

Nous aurions pu continuer cette liste de questions. Elle est ouverte. Elle est partielle aussi, c'est-à-dire que celui qui les pose a pris parti pour un autre type de relations entre les hommes, pour une société où les hommes seraient acteurs de leur changement, où les anciens seraient réintégrés à la vie, non pour donner des leçons, mais parce qu'il est nécessaire que chacun voie, en permanence, le cheminement et l'aboutissement d'une vie. Il faut réorganiser la confrontation et la solidarité entre les âges. Il faut que les vieux redéveloppent des anciens.

■ Jacques FAUCHEUX.

(1) Tout le monde est embarrassé aujourd'hui pour désigner les personnes âgées de plus de 65 ans. L'administration utilise le concept de « 3^e âge ». Les politiques parlent plus volontiers des personnes âgées. C'est une expression neutre. Les jeunes parlent de vieux. Dans le pays, les intéressés disent qu'on leur dit « les anciens ».

(2) Hier l'homme habitait sur son lieu de travail ou à une distance telle qu'il ne manquait pas de différence : les commerces étaient intégrés à d'autres activités ; le temps du loisir et du travail était confondus (barrières). Aujourd'hui, on découpe le territoire en des zones spécialisées. On crée des espaces pour dormir (ZUP), des espaces pour travailler (zone industrielle), des espaces pour se divertir. L'homme se trouve pris par ce découpage, par cette spécialisation. Depuis lui-même, spécialisé, il essaie de retrouver une vie plus une. « Le Pays » pourrait être l'espace où la réunion des différentes activités de l'homme retrouverait possible, où les jeunes et les anciens se reconnectent.

témoignage d'une ancienne de 77 ans

Mon père ne savait ni lire ni écrire

Il était fils de fermiers. D'une famille nombreuse, il a fallu gagner son pain ailleurs.

Ma mère était fille d'un ouvrier ébéniste de 1^{re} classe. Malheureusement, elle n'avait pas de conduite; elle a dû se placer femme de chambre chez les Comtes de Parigné, près de Fougères. Mon père était jardinier dans la même maison. Ils se sont mariés. Ma mère avait 18 ans, mon père 28. Ils sont venus s'établir à FOUGÈRES. Ma mère était piqueuse en chaussure avec la machine à pédale aux pieds — mon père menait le moteur qu'on appelait moteur à gaz. — Le pauvre, c'était très dur; il commençait à 6 h. 30 le matin pour chauffer la chaudière à charbon; il quittait à 12 h. pour recommencer à 1 h. 30, jusqu'à 6 h. 30 le soir. Le dimanche matin, il allait nettoyer « son moteur » dont il était très fier; il a été 42 ans dans la même usine.

En 1934 ou 35, les patrons ont licencié les personnes âgées — il y a eu plusieurs suicides.

Mon père était du nombre, car à 74 ans, il était encore capable d'assurer son travail par sa bonne conduite. Nous avons été 9 enfants; 5 garçons et 4 filles. Par la suite,

je n'ai pas connu mes 3 frères aînés qui sont morts; j'étais la 7^e. Les années passent et le grand malheur arrive; ma mère est malade; c'est l'hôpital.

Nous allions la voir tous les jours et lui donnions le pain qu'elle ne mangeait pas. Je me rappelle de tout, car j'avais 7 ans l'année du grand lock-out.

1906

La mort de ma mère à 38 ans

Le lock-out a duré de 1906 à 1907; je ne saurais dire combien de mois. En allant à l'école, je voyais les manifestations; les gens chantaient l'internationale; les femmes portaient le drapeau rouge. À 77 ans que j'ai, je vois toujours cette chose inoubliable. À l'école on nous donnait une tartine de confitures, puis il y avait la soupe populaire. Nous allions avec un pot de terre chercher la soupe; nous étions encore 6 enfants.

Enfin le travail reprend.

Mon frère de 11 ans va apprendre à boulangier — il était livré à sa liberté, car il ne revenait pas à la maison.

Notre grande sœur apprend la piqûre avec la machine de ma mère. Je me souviens du gain de mon père: 2 louis d'or, dont un de 20 F et l'autre de 10 F.



Encore un malheur: mon père, ma tante — sœur de mon père —, fille prolongée, demande le divorce en mariage. Elle était si jalouse que ma mère était belle. En fait, elle ressemblait à la chouette; ses yeux très durs, un nez aminci, les vraies maritres. Puis ils se sont mariés. Ma tante avait un peu d'argent et croyait nous mettre à l'école; chose qui n'a pas eu lieu. — Elle avait un bon métier: lingère et tricoteuse; et surtout, elle avait la clientèle bourgeoise; la maison Cordier, fabricant; Dauguet, droguiste, et Sourdin, marchand de bois.

Ma jeune sœur et moi faisons la livraison de son travail avec un grand panier d'osier, le jeudi; un jour jusqu'au Qué-Landry, un jour rue Jeanne-d'Arc et un jour rue de Nantes. Voyez avec nos petites jambes, le chemin que nous faisons. À 4 heures, nous avions une tartine de graisse avec un peu de sel ou un morceau de pain et un sucre. Nous avions un quart d'heure pour revenir de l'école de la rue de Laval à la rue Charles-Malard. Un jour, je suis arrivée un peu en retard — ma tante me demande « d'où viens-tu? ». Je lui réponds: « de l'école ». — « Eh! bien, retourne d'où tu viens... »

À 1 h. 30, ma jeune sœur m'apporte mon morceau de pain sec. La maîtresse demande aux élèves « qui a un morceau de chocolat? ». Je n'ai jamais oublié Germaine Duhamel, elle était fille unique, elle connaissait les gâteries. Tous les jours en arrivant de l'école, je faisais le « préparage » pour ma sœur aînée: beaucoup de découpage et mettre tout par peinture. Pour elle, la machine pédalait jusqu'à 10 h. le soir.

Ce qui me faisait beaucoup de peine, c'était d'aller enfermer mon frère dans le grenier où mon père lui avait fait un lit avec des planches; il était 2 ans plus jeune que moi.

Me voici à 11 ans et demi. On m'envoie domestique en ferme

À 2 km de FOUGÈRES. Mon travail était de faire la cuisine et la vaisselle. C'était pas difficile: 3 à 4 morceaux de lard à cuire, puis la cuisson du lard nous servait à faire la soupe, soir et matin. À 6 heures le matin, la patronne et moi partions pour distribuer le lait chez les clients. Elle, avec la voiture, moi à pied avec le bidon de lait de 10 litres et un autre de 7 litres. Je commençais à La Haute-Bourgère et finissais ma journée place Carnot. J'ai vu monter 3 étages pour 1/4 de litre de lait, ce qui faisait un sou. Le soir, c'était avec la fille de la patronne, la même tournée, mais pas les mêmes clients du matin. J'ai oublié de vous dire que la patronne et la fille mangeaient du chocolat. Moi, j'avais gros au cœur avec ma soupe au lard. Les hivers étaient très durs et longs; j'avais des cravasses aux mains — saignant même — on ne se plaignait pas puisque c'était la vie! J'étais donc 2 années pour mon pain.

La 3^e année: 50 F.

Arrivée à 15 ans, j'ai écrit à ma sœur qui était placée à Rennes, de me trouver une place; ce fut à Betton, près de Rennes, au château de Landrais. Au bout du mois, la patronne me dit que je ne connaissais rien du service bourgeois.

Je suis donc partie à pied à Rennes, au bureau de placement, ce fut chez un tailleur pour dames. La nourriture était maigre... et un beau jour le patron vient dans ma chambre pour me violer! Je me suis débattue, puis il a pris peur, car la patronne était à l'atelier avec ses employées. Vous pensez que je suis encore allée au bureau de placement.

Ce fut chez une petite épicière... elle avait une petite fille dont j'avais la garde et je livrais la marchandise chez les gros clients. La nourriture était bonne; je gagnais 15 F par mois. Au bout d'un certain temps je demandais de l'augmentation. La pauvre femme ne pouvait pas car son mari était à la guerre.

Je suis allée dans une plus grande épicerie.



Il y avait 2 hommes. Moi je faisais les livraisons chez les bourgeois, car à Rennes — faubourg de Fougères, il y avait plusieurs contes. Ma patronne, un jour, me donne droit d'aller voir mes parents.

Le retour à Fougères

Ma tante n'a rien trouvé de mieux que de vouloir me garder, car les usines à Fougères avaient du travail. Mon père me fait rentrer à son usine.

J'y faisais un travail d'homme; j'avais 18 ans.

On me donnait un sou du franc, comme ma sœur aînée, mais ma tante était toujours aussi méchante! Un jour ce fut un soufflet qu'elle m'envoya à la tête, mais là, j'ai riposté et à l'usine j'ai raconté ma misère à une femme mariée qui avait aussi son mari à la guerre. Elle me dit « garde ta paye samedi et je t'emmènerai chez une personne âgée en pension ». J'ai profité que mon père était absent, car il était bon.

Puis la femme me dit « va au commissariat raconter ton départ ».

On m'a posé beaucoup de questions. Le grand commissaire me dit « tout ce que je vous demande, c'est d'être sérieuse ».

Ma tante a poussé mon père à aller le dimanche matin au commissariat, mais ils n'ont pas eu le droit de me reprendre. J'avais la fierté de réussir. À 20 ans, j'étais dans ma petite mansarde. J'ai prié mon père de venir retirer mes sous à la Caisse d'Épargne et ensuite choisir ma petite chambre. Mon pauvre papa avait les larmes aux yeux.

Comme buffet, j'ai acheté une grande caisse dont j'ai fait 2 étagères et un rideau à coulisser; le même tissu pour faire ma garde-robe; puis j'allais chercher de la sciure de bois que j'étendais dans mon grenier pour faire des marmites norvégiennes avec de vieux chaudrons, car je n'avais pas de gaz.

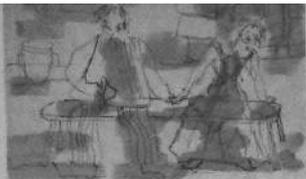
Et voilà, je m'arrête car j'en aurais encore à vous raconter.

Si, quand même, le jour de ma communion, j'avais une robe noire qui avait servi à mes 2 sœurs aînées et ma paire de bottines à moitié offertes par la maison PICHARD, qui était propriétaire de mes parents.

Nous avons mangé le midi; du pâté de veau avec des frites et c'était bon! Mon père travaillait comme les autres jours.

Il y avait deux frères PICHARD, un fabricant de chaussures; tous les lundis il y avait une tournée de pain. L'autre PICHARD était marchand de bois, donnait un sou et je vous prie de croire qu'il y avait queue...





les bottes de grand gars



histoire du pays de Saint-Brice (1865)

C'ti la dont j'vas vous dir' l'histouere
Ça teu un bon gas, pouvez m'creure,
N'aveu point en tout d'mechançteu,
Fons o li ben d'la parenteu...

I denaquit dans un villaige
Queut'part ent' Saint-Marc et Montours.
I commencent par èt' patour
Dès sitôt qu'i s'trouvit en aige.
Il allit à l'eucole ès freures
Un p'tit qua, mais point vra longtemp
Vu qu'i fallit bourdeu d'bonne heure :
La vie teu rud' pour le paysan.
I dounit la main à son père
Et pour gagneu un p'tit qua pus
I cessit d'laboureu la terre
Et seüt en long sitôt qu'i put.
A forç' de geind' et d'affameu
Mangeant ben pus d'galette que d'viande
I d'vint tortin et difformeu
Au rapport qu'il teu ben qu'trop tend'.
Nouna ça n'y i piut qu'à meutieu
Quand i fallit changeu d'metieu
Vu qui teu cœuru pour l'ouvrage
I fut alloueu dans un villaige
Ousqu'i charreyung' les pourcets
Quasiment jusqu'à yeu cutés.
Teu eun' eusine à cochonn'ries
Que l'monde a c't'heure nomme eun'teuerie,
A c'que me r'dit le gars Cœud'ra
J'navons jamais vu d'qua para.
Le malt' ça teu Monsieur Faucheu
Ses commis n'margin que d'la cheu
La barbe à Robère et l'decheu.
Ben trempaigeu... o du jus d'poume
I se r'deurssit vit' not' june houme
Et d'vint bê vit' si biaü à va

Que tous l'saut l'appelin « Grand Gas »
I teu pu dreut, ventié, qu'un chène
Et depès Fougeur, dig à Rennes
— Sauf le pèr' Vieux — pus grand Beurton
Ne s'teu point vu dans nos cantons.
I n'teu point bousnard, pari,
Point chaugnard et point adlési.
V'là qui print pension près d'l'eglise
Et la sienne qui laveut ses ch'mises
Se mit dans la chouch' de l'mariou.
« Grand-Gas, qu'è-yi dit, si tu veux
J'allons t'trouveu eun' connaissance.
Ça qu'est aun' fill' de boun' naissance
Qu'est ben instructionnée, et tout. »
Le gars y i répondit : « Ma Beige
J'la voudras ben hounèt et saige
Et ben travaillante en menaige.
— Ah, qu'è y i répondit, qu'è dit,
Tu verras ben, sacré maudit,
Si j'avons d' boun's idées en tête,
J'allons donc t'la faire acconnaît. »
C'est la Lalie au père Allain
Qui reust' chez son onc' et parrain.
— Ce'st quasiment eun' villotine
El n' vouldra point d'un gas coum' ma
— Creus-tu don, qu'eur'dit la mâtine,
Que je n'y avons point caüseu d'ta ?
Quand c'est qu' t'as ta bloüise du Dimanche
Ben empassée, les plis tombants,
J'ons si ben soin qu' ta ch'minse seye bianche
Que t'es l'pius biaü gas d'tous les bancs.
Sûr qu'è vouldra ben qu'tu y i caüse
Tu devras y'alleu dès euneu
J'ras qu'ta j'mettas ma belle bloüise.
J'iras ben botteu, ben hanneu,
J'attendras un p'tit qu'i seye neu.
Le mond' sont si failliment bêtes
Qui creurin' à d'qua point hounète. »

J'ous dir' que not' gars roseuyit
Et vanté mèm' qu'i rougeuyit
Mais dam'ben sûr qui y' obeyit.
Dès sitôt qu' la neu fut ben naisse
Not' jun'houm' traversit la piace
— Je creu qui n'aveu point vra lin
Pour alleu dig' chez l'père Allain.
Le veici donc n'en la boutique,
Ousqu'elle attendait la pratique.
Ça n'teu point, ben sûr, coum' à c't'heure
N' connaissin' point les quarante heures,
Sauf, ma fa, ben assurement
Cell' de Monsieur l'Creuou tous l's'ans.
Nout' La lie teu magasinieure
E teu même aussi cuisinieure
Elle in' deu son onc' et parrain
D'pès qu'sa foume teu pus boune à ren
Vu qu'a teu tombée gravaterre
Après que s'teu demancheu l'derre.

Le père Allain s'éteu coucheu
Dans la chamb' au d'sus du piancheu
I ronfeyent et souffeyeu
Pus dur' que l'vent dans not'fouyeu.
Grand'gars ten ô la counaissance
I s'ent' caüsin' ben en confiance
I s'faisin', à c'qu'on dit, la cour.
C'est-i point coum' ça qu'vient l'amour ?

Tout d'un coup v'la-ti pas que l'vieux
S'arrèt'tout net de ronfeyeu
Qui s'enrhume et qu' s'met à souffieu
Et pès qui descend l'escayeu.
L'aveut allumeu eun' rousine
La bout' su la tab' de cuisine
Rapport de videu sa bousine
Ou si c'mot là n' paralt point biaü.
Au respèt d'vous, pour gâteu d'l'iau.
Not' Grand'gars s'ensauvit dans l'omb.
Fut dans la cour et dans l'pus somb'
Dans l'pus p'tit creux y s' musseyit

Mais l'foutu père fut conten li,
Les yeux tout bersilleu d' chandelle
I creueu qui mouyeu l'eucheulle
Et y'i pissit comm' un feusset
Le long d'la quèt' de chaqu' coeuet
L'iau couleu o l'mont d'la culotte
L'y'i cheueu tout' dans les bottes.
P'allou qu' l'amour l'étreinj' ben dur
Pour qui seu resteu conteu l'mur.
Cré fid' putain, nom d'un' boursoule
Y'aureu ben foutu su la goule,
Mais l'a duren sans bougeyeu
Et s'en allit trempeu, mouyeu.

A queut' jous de d'là v'là qu'son père
Vint au bourg rapport à l'histouere
Ça teu un bounhoume vra malin
I s'en n'allit chez l'père Allain.
Quand c'est qu'ell' l'vit not' demazelle :
« Bonjour, Monsieur, qu'elle lui dit-elle,
Qui c'est qu'il vous faut, s'il-vous-plait ?
— Je viens, qu'i dit, pour un chapet. »
Et par dère, y-i mit en l'orille :
« Dit'ma, Lalie, s'rous ma p'tit' fille ? »
Et dam, ma fa, sans pu de r'tard,
A Lalie j'vas mariou Grand-Gars.

Eh ben c'est-i point vra, nos gens,
V'la d'qua qu'est ben encourageant.
Après un si bon arrosage
Ont ben pris d'accord en menaige
Et tertous deux l'ont travailléu
Matin au seu sans s'émelleu.
C'est de d'yeux qu'denaquit mon père
D'où j'ons sortis ma et mon frère
Dès sitôt qu'en est v'nu not' tour
Quien' part ent' Saint-Marc et Montours.

Et v'là qu' not' histouere est finie
Salut, bonsoer, la Compagnie.

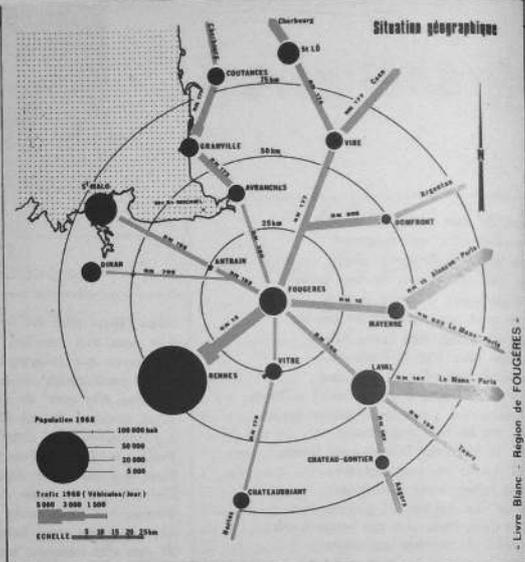
■ Prosper IARDIN.



Fougères

nœud routier important !

ce n'est déjà plus vrai aujourd'hui... et dans 10 ans ?



Au vu de cette carte, la situation géographique de FOUGÈRES peut apparaître relativement privilégiée. En effet, la ville constitue un carrefour de 7 routes à grande circulation qui devrait permettre des liaisons faciles avec les régions voisines et grandes villes environnantes.

Or, les utilisateurs de ces voies savent bien que leur tracé, leur état et l'importance de leur trafic les rendent de plus en plus difficiles et qu'à brève échéance, elles risquent de constituer un point d'engorgement si les travaux indispensables ne sont pas réalisés.

le plan routier breton...

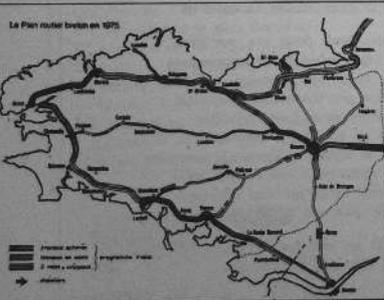
UNE PROMESSE NON TENUE !

Né en octobre 1968 et confirmé le 2 février 1969 par le Général de Gaulle lui-même dans son discours de QUIMPER, le Plan Routier Breton devait être réalisé au cours du VI^e Plan, c'est-à-dire pour fin 1975. La carte ci-contre montre sans plus de commentaires où en étaient les réalisations à la fin du VI^e Plan.

260 km de routes à 4 voies réalisés sur les 810 km prévus... soit 40 % !

Cette situation devait susciter une vigoureuse réaction des chambres économiques du Finistère qui, réunies à QUIMPER en juin 1975, adressaient cette mise en garde :

- Les chambres économiques du Finistère mettent solennellement en garde les Pouvoirs Publics contre les conséquences de nouveaux atterrissements ou d'un refus de comprendre la gravité de la situation créée.
- le Finistère et la Bretagne ayant le sentiment au travers de cet exemple — et il en est d'autres — d'être traités avec mépris.



(« Ouest-France », du 14 janvier 1976)

la rocade de Fougères

ACCEPTÉE EN... 1971 !

Une lettre du Préfet de Région au Maire de FOUGÈRES, en date du 4 novembre 1971, indique que le prolongement de la rocade de l'Aumallerie de la R.N. 12 vers RENNES.

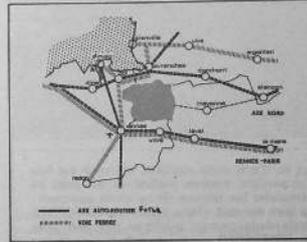
figure au programme de modernisation et d'équipements de FOUGÈRES pour un montant de 6.229.000 F et se trouve comprise dans mes propositions pour une inscription au VI^e Plan. 5 années après ce courrier, la fameuse rocade se termine toujours en cul-de-sac sur la route de LAVAL...



Et après ?

après avoir raté le train

LE PAYS DE FOUGÈRES SERA-T-IL AUSSI PRIVÉ D'AUTOROUTE ?



(« La Chronique », 12 janvier 1974)

Le schéma ci-contre est fortement inquiétant pour le pays de FOUGÈRES dont l'enclavement n'a jamais paru aussi évident.

- Les 2 axes autoroutiers futurs évitent en effet FOUGÈRES, l'axe Nord passant par AVRANCHES et PONTORSON, l'axe Sud par LAVAL, VITRE, RENNES. Cette perspective a amené les responsables économiques du pays à revendiquer l'aménagement d'axes « prioritaires », à savoir :
 - la R.N. 12 (RENNES - FOUGÈRES - PARIS).
 - la « Transbretagne » (VITRE - FOUGÈRES - PONTAUBAULT) pour relier le pays aux deux futures autoroutes ;
 - la route des Estuaires qui devrait approcher FOUGÈRES de façon à utiliser la grande rocade périphérique (voir plus haut) et ensuite la R.N. 12 FOUGÈRES-RENNES.

OU EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

la R.N. 12... Rennes - Fougères

LA DÉCISION EST PRISE...!!



La R.N. 12 à Romagné...

L'aménagement de cette route et sa mise à 4 voies (au moins en partie) était prévu au Plan routier breton (1970-1975) dans le cadre de l'axe Nantes-RENNES-NORMANDIE.

Aujourd'hui, on nous dit que la décision est prise. Le « Plan de relance » 1975 aurait même attribué 8.630.000 F supplémentaires pour améliorer la R.N. 12 entre ST-JEAN-SUR-COUESNON, FOUGÈRES et la Templierie.

On a bien vu la réfection (mais non l'élargissement) du pont de SAINT-JEAN, mais le reste ?

A cette vitesse, on peut se demander si les 4 voies que tout le Pays de FOUGÈRES réclame, sont pour 1985 (au mieux) ou pour l'an 2000 !

la " Transbretonne " Vitré - Fougères - Pontaubault

DES PROMESSES

Le Conseil Régional de Bretagne a, semble-t-il, pris la décision en 1974 d'améliorer l'itinéraire SAINT-JAMES - LA GUERCHÉ.

Une première partie (création d'une route moderne FOUGÈRES-VITRÉ) a été inscrite dans le programme de la région.

Les crédits qui devaient être débloqués en 1976 ne le seront pas semble-t-il dans leur totalité. Certes, un premier tronçon VITRÉ - CHATILLON-EN-VENDELAIS a été rénové, mais pour le reste CHATILLON - FOUGÈRES, on en est encore aux études, le tracé intervenant en 1977 et la réalisation en...

L'intérêt de cet aménagement est évident pour le pays de FOUGÈRES, déjà privé de voie ferrée et dont la liaison S.N.C.F. vers VITRÉ s'effectue par la route. Au Nord, il serait souhaitable que deux branches s'ouvrent, l'une vers PONTAUBAULT et la Normandie, l'autre vers DOL-DE-BRETAGNE et SAINT-MALO.

A propos de ce dernier axe (FOUGÈRES - SAINT-MALO), on se souvient que le Conseil Municipal de SAINT-BRICE-EN-COGLES a refusé le SDAU de la région de FOUGÈRES qui accordait la priorité à l'axe FOUGÈRES - SAINT-JAMES et semblait de ce fait abandonner la pénétration vers SAINT-MALO. Or, il est bien évident que les communes de SAINT-BRICE, mais aussi d'ANTRAIN souhaitent être reliées correctement à FOUGÈRES. C'est leur intérêt, mais c'est aussi l'intérêt de FOUGÈRES !



Au vu d'une carte routière, ce tracé est loin d'apparaître comme naturel et on peut se demander les raisons de ce choix apparent : ou bien on veut « faire plaisir » à FOUGÈRES (mais dans ce cas, pourquoi pas plus près de FOUGÈRES — sur la future rocade par exemple) ou bien il s'agit encore de vagues promesses pour faire patienter et faire croire que le Pays de FOUGÈRES n'est pas oublié.

Quoi qu'il en soit, il passera beaucoup d'eau sous le pont de SAINT-JEAN-SUR-COUESNON avant que l'on puisse emprunter cette route, ou qu'elle passe...

la route des estuaires

PASSERA - PASSERA PAS ?

Cette route des Estuaires (du Bénélux à l'Espagne) a déjà fait beaucoup parler. Plusieurs traces ont été annoncées, sans qu'aucun ne soit semblé-t-il définitivement retenu.

A l'origine, le tracé CAEN - AVRANCHES - RENNES évitait complètement FOUGÈRES, ce qui a fait régir, en particulier la Chambre de Commerce et d'Industrie. Cependant, le passage de cette route à FOUGÈRES même semble abandonné.

On s'orienterait vers un tracé qui aboutirait à SAINT-MARC-SUR-COUESNON et déboucherait sur la R. N. 12.

LA SURVIE DU PAYS DE FOUGÈRES PASSE D'ABORD PAR SON DÉSENCLEAVEMENT

Cette affirmation, récemment parue dans « L'EXPRESS », tout le monde la partage dans le Pays.

Et si aucune entreprise industrielle ne s'est implantée depuis 1970 dans la région, l'isolement de FOUGÈRES y est sûrement pour beaucoup. Mais concrètement, qu'a-t-il été fait pour remédier à cet état de choses !

RIEN SUR LE TERRAIN !

Oh, bien sûr, on a beaucoup parlé, on a surtout beaucoup promis, mais il semble que sur cet aspect de l'aménagement du territoire, l'intendance ne suit pas... et il est effrayant de constater l'énormité des délais entre les déclarations politiques et les réalisations sur le terrain.

PENDANT CE TEMPS, UN PAYS SE MEURT !

■ G. JUBAN.

Saint-Aubin-du-Cormier



une commune qui essaye de vivre

Quand on va de Fougères à Rennes, on aperçoit après Saint-Jean-sur-Couesnon, dans le lointain, les ruines du donjon de Saint-Aubin-du-Cormier. Ces ruines imposantes attestent d'un passé florissant. Les curieux se souviennent aussi d'une certaine bataille de Saint-Aubin-du-Cormier qui en 1488 vit la défaite des troupes bretonnes devant celle de Charles VIII. Quant à penser que Saint-Aubin c'est le passé, il n'y a qu'un pas et l'automobiliste passe son chemin et n'entrevoit qu'à peine la ville.

Saint-Aubin-du-Cormier est-il un chef-lieu de canton voué à la mort lente ? Monsieur le Maire ne le pense pas et les habitants ne le veulent pas. Monsieur le Maire a même une grande confiance en l'avenir.

L'autorité locale est donc optimiste. Cette attitude repose sur un certain nombre de constatations et de réalisations. Deux voies parallèles sont suivies : la construction de logements et la création d'emplois.

COMMUNE DORTOIR ?

La commune est déjà bien engagée dans la première puisque 68 logements de type H.L.M. sont construits dont 25 cependant pour des familles de militaires en garnisons au camp de La Lande-d'Oué. Un lotissement est en voie de viabilisation, il comptera 59 lots : 22 sont déjà retenus. Pour la création d'emplois, les

problèmes sont beaucoup plus difficiles à résoudre. Bien sûr, il est envisagé de créer une zone artisanale de 8 hectares dont la commune possède même le premier mais les responsables craignent un peu d'engager seuls des dépenses et de ne pas trouver preneur ! Elles seraient en effet une bien lourde charge pour une commune si sous-industrialisée.

INDUSTRIES ?

Bien sûr certaines industries se sont implantées cette dernière décennie à Saint-Aubin mais elles ne furent pas toutes génératrices d'emploi pour les habitants. La plus grosse, il y a six ans, ne trouva pas

Saint-Aubin-du-Cormier

sur place les 70 personnes qualifiées dont elle avait besoin. Il n'en est certes pas de même pour d'autres ateliers à vocation textile qui emploient au total 25 femmes. Les emplois féminins sont donc une constante préoccupation pour les édiles.

Orientation donc vers une urbanisation et vers la création d'emplois artisanaux et féminins mais une commune peut-elle raisonnablement espérer réaliser cela sans une véritable aide des pouvoirs publics ?

UN MIROIR AUX ALOUETTES ?

Saint-Aubin espère aussi beaucoup de ses atouts touristiques. Les paysages sont beaux et la région est riche de monuments plein de charme ! Mais c'est là, bien sûr, le rêve des déshérités ! Pourtant de gros efforts ont été consentis pour l'aménagement d'un beau terrain de camping mais l'infrastructure hôtelière est quasiment inexistante, et qui se lancerait dans une activité finalement aussi saisonnière !

Exploitation sans descendance du canton	
Nombre	Surface en hectares
275	1.806

TRISTES RÉALITÉS

De très lourds handicaps existent encore : la démographie est alarmante. La population vieillit : plus de 30 % de baisse des effectifs de la population scolarisée en primaire dans le canton et ceci en 9 ans ! En 1973, 1.815 hectares sont exploités par des agriculteurs de plus de 58 ans et dans un canton où la terre fait vivre 62 % de la population, 275 exploitants sont sans relève. Il faut retenir une jeunesse qui s'en va et faute d'emploi dans l'immédiat on encourage une certaine animation que crée une association unique sportive et culturelle et on construit une salle omnisports !

SAINT-AUBIN DEVRA-T-IL ALLER EN JUSTICE POUR OBTENIR L'EXÉCUTION DES PROMESSES ?

Certes, Saint-Aubin a de quoi séduire il faut le répéter, mais quel parent viendrait d'une zone urbaine mettre ses enfants dans un C.E.G. fait de barraques mobiles, Saint-Aubin n'a pas le poids d'autres communes auprès de l'Education Nationale et pour l'instant on n'a donné que des promesses ou de nouvelles barraques.

Quelle entreprise viendra s'installer quand elle aura étudié les liaisons routières.

Population de la commune	
3.155	
dont 1.453 à La Lande-d'Oué	

1968 - 1974		
Naissances	Décès	Solde naturel
186	239	- 53



Vers Fougères un projet d'élargissement avec un goulot d'étranglement probable au pont de Saint-Jean-sur-Couesnon ; vers Dinan ou Vitré, c'est le néant, plus de tournants que de kilomètres ! Quant au canton dont Saint-Aubin est le centre, il éclate : Goané vers Liffré, Saint-Ouen-des-Alleux vers Saint-Brice, seules Mézières, Saint-Jean et Saint-Georges voient encore en Saint-Aubin leur métropole. Saint-Aubin semble pourtant privilégiée par sa position entre Rennes et Fougères, mais la commune a été exclue du S.D.A.U. de Fougères ; le seul « cadeau » sera-t-il un agrandissement du camp militaire de La Lande-d'Oué.

■ P. JANTON.



les malheurs de la guerre

N ombreux sont les documents qui font état de la misère et de la déolation des Marches de Bretagne et particulièrement du Pays de Fougères au XV^e siècle à cause de la guerre : jusqu'à cette date, épargnée par les malheurs de la guerre de Cent Ans, la Bretagne commença de la subir vraiment à partir des années 1420, quand fut rendue effective l'occupation de la Basse-Normandie par les Anglais. Ceux-ci étaient installés notamment à Tombelaine, Pontorson, Avranches, Saint-James, Savigny, avant de s'emparer de Fougères en 1449 sous la conduite de François de Surienne. Les Français, quant à eux, tiraient fermement la place du Mont-Saint-Michel pendant la durée des événements. Aussi le Pays de Fougères fut-il plusieurs fois dévasté, pillé, ruiné, anéanti tant par les soldats anglais ou français que les bandes de brigands et « larrons des bois » qui foisonnaient ici et venaient quotidiennement de Normandie en Bretagne avec une extrême facilité sans que rien ne pût les en empêcher. Une véritable frénésie de pillage et de destruction s'empara alors d'eux. Après avoir effectué leurs opérations de rapines, « rançonné », « battu », « opprimé », « menacé de mort » et « mutilé » les pauvres gens du pays, ils s'en retournaient de l'autre côté de la frontière où ils étaient à l'abri et pouvaient demeurer en complète impunité. Voici la déposition d'un témoin de Saint-Ouen-de-la-Rouërie rapportant ces méfaits pour l'année 1437-1438 qui fut particulièrement terrible :

« Il dit qu'il a vu plusieurs gens de la garnison du Mont-Saint-Michel passer et rapasser par le dit lieu de Saint-Ouen en allant droit au dit lieu de Tremblay et en celle partie. Et en s'en retournant droit au dit lieu du Mont-Saint-Michel estoient chargés de blés, lars doux, veaux, de draps, linges et langes qu'ils prirent en

celle paroisse de Tremblay et es parties d'illec environ, ainsi qu'est tout notoyre et plusieurs fois on a fait porter à ce tesmoin plusieurs charges sur bestes chevalines depuis sa demeure en Saint-Ouen jusque à Mairé en Normandie ; et aux dit ce tesmoin que continuellement ils fréquentent, pillent, à présent sur celles paroisses et es autres d'illec environ et souven-teffois sont les marchés d'En-train par eux rompus et le peuple destroussé tellement que les marchands ne osent soy trouver et font telles pilleries plus que onques mes ne fuient » (1)

A cela s'ajoutaient les abus des gens d'armes bretons qui logeaient chez l'habitant, dans les villes de garnison et qui se comportaient comme des soudards consommant ses victuailles et usant de ses ustensiles sans payer. Les conséquences de tels ravages furent très graves pour le Pays de Fougères à plusieurs points de vue. En premier, les activités économiques furent maintes fois complètement arrêtées : routes incertaines et chemins coupés comme ce fut le cas pour la route de Fougères à Angers, bloquée par les routiers et les Anglais en 1419. En 1437, nous notons une baisse de plus de 90 % du commerce des vins et cidres dans la baronnie de Fougères, faute de marchands, de taverniers... et de consommateurs, car par peur des Anglais qui étaient à Savigny, le pays fut déserté et « hom ne osoit se trouver sur le pays ». A cela s'ajoute l'anéantissement de la production agricole. L'obsession quotidienne de la guerre, la peur des brigands et des soldats, la fréquence des calamités, l'incertitude du lendemain, ainsi que le manque d'hommes pour cultiver les champs furent autant de raisons qui plongèrent la région des Marches de Bretagne dans une véritable léthargie. Plusieurs fois même les Pays de Coglès

et de Fougères furent comme paralysés, offrant le spectacle de la désolation : champs désertés et abandonnés aux bêtes sauvages comme les loups qui y pullulaient, manque de semences d'une année à l'autre, moulins et greniers saccagés et pillés, telles étaient entre autres les mauvaises conditions de la vie rurale, à tel point qu'en 1438 « il a esconvenu aux gens presque communément resemmer leurs blés aux uns une fois, aux autres deux fois »... et faute de soins ou d'être moissonnés à temps, un grand nombre des blés qui avaient été semés mouraient et pourrissaient en terre.

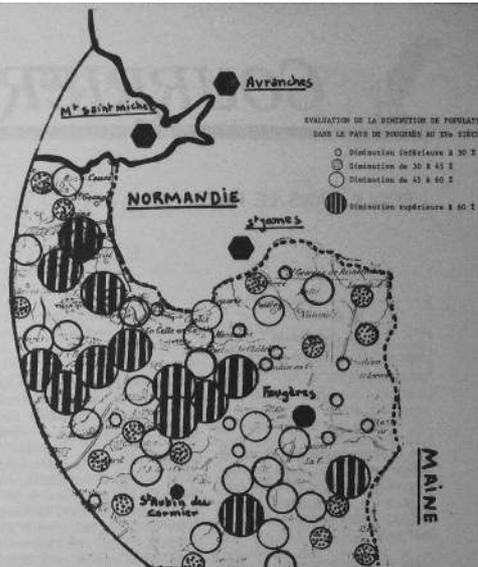
La baisse de production était de l'ordre de 75 % pour l'année 1437-1438. De plus, les quelques blés récoltés étaient « tous faillis » et pratiquement impropres à la consommation, ainsi que le déclaraient des témoins de Parigné et de Montours interrogés cette même année sur les causes de la « stérilité des blés » dans cette région : « Ils disent que de tell po d'avoine que les dits subgis avoient cueilli à l'Aoust derroin ils en ont veu plusieurs de quoy le grain estoit si mauvais que les gens ni les bestes n'en voullont manger et que plusieurs des gens qui en mangéoint pour leur vie soutenir en ont esté très fort malades ». Pour toutes ces raisons, les gens interrogés étaient d'accord pour confirmer que « jamais n'y eut en celle partie si grand famine ». La déposition de Jehan le Gainçois de La Chapelle-Janson confirmait également ce fait notoire et ce dernier rapportait « qu'il avait bien su à congnoissance de plusieurs demourant esdites paroisses qu'ils n'y ont que po de chose de quoy vivre et leur esconviert manger sans pain le potaige qu'ils font des feilles des ronces et ormes et autres herbes qu'ils cueillent par les champs et en congnoissent bien plusieurs qui sont aucune fois plus de huit jours sans manger » (1)

La deuxième conséquence grave est d'ordre démographique. Au XV^e s., au moment des guerres, le Pays de Fougères apparaissait comme une zone dépeuplée où ne demeurait plus qu'une population moribonde, décimée par une mortalité anormalement élevée et en partie emmenée prisonnière dans les forteresses de Normandie. Pour beaucoup la fuite était le dernier espoir pour survivre. Ainsi à propos des paroisses de Poillé, Le Chatelier, Saint-Brice-en-Coglès, Le Ferre, Coglès, La Celle-en-Coglès, Saint-Etienne-en-Coglès, Montours, Saint-Germain-en-Coglès, Parigné, nous notons que « les gens des dites paroisses et des autres de la terre de Fougères d'environ les marches ne ont que peu ou rien de quoy vivre et croient fermement si Dieu ne leur fait autre grâce, qu'il esconviendra à plusieurs de leaser les terres inhabitées et aller quêrir leurs vivres en autre pays » (1). Nous pouvons apprécier cette baisse de population en tenant compte que la diminution du nombre de feux contributifs aux fouages telle qu'elle est enregistrée dans le registre de la réformation générale des feux (1426) (2), document d'un intérêt exceptionnel recensant toutes les paroisses de Bretagne du Moyen Âge. Quelques exemples des plus caractéristiques fixent un ordre d'idée sur cette chute de la population à cause des malheurs de la guerre : Antrain : — 58,5 % ; Tremblay : — 63,5 % ; Saint-Etienne-en-Coglès : — 65,5 % ; Le Tiercent : — 75 % ; Saint-Marc-le-Blanc : — 78,5 %.

Aussi le Pays de Coglès demeurait-il « vide et inhabité fors d'aucunes femmes anciennes ou petits enfants qui ne pouvoient fuir, parbes desquels enfants et femmes anciennes furent par la grand abondance de loups qui y hantoint, estranglés » (3). Seules les villes qui accueillirent les fugitifs voyaient leur population augmenter, comme Fou-

gères où leur nombre fut tel « que plus personne ne trouvoit où se loger » en 1437 (1).

La fin de la guerre de Cent Ans fut donc un profond soulagement pour les habitants du Pays de Fougères. Mais la paix fut de courte durée, car dès 1468 commença la guerre franco-bretonne. La campagne de 1467-68 fut décisive et la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier sonna le glas de l'indépendance du Duché. Pour les habitants des marches, l'Union de la Bretagne à la France (1532) marqua le début d'une ère nouvelle : celle qui voyait enfin s'éloigner de cette région stratégique la guerre et son cortège de malheurs. Désormais ils pouvaient profiter des avantages de ce pays de passage et de communication dont c'était la vocation naturelle en période de paix (4). « Depuis l'Union de Bretagne avec France les paroissiens des dites paroisses ne ont été foulés ny opprimés par les dictz francoys et ont les dictes paroisses plusieurs bonnes et grandes commodités à raison de la proximité et intelligence qu'ils



EVALUATION DE LA DENSITÉ DE POPULATION DANS LE PAYS DE FOUGÈRES AU XV^e SIÈCLE
 ○ Simulation inférieure à 30
 ● Simulation de 30 à 45
 ◌ Simulation supérieure à 40

ont avec ques lesdits Francoys, pouvant avoir grand pouffuite et pratiques avec ques les Francoys, Angevins et Normans... et les marchandises à meilleur compte » (5). Dans le même temps Fougères, selon le vicomte Le Bouteiller, devenait « une cité bourgeoise et paisible après avoir été une citadelle noble et guerrière ».

■ RENE CINTRE.

(1) Archives départementales de Loire-Atlantique ; Série B 2450 ; enquête sur la région de Fougères et le pays de Coglès, 1437-1438.
 (2) Archives départementales de Loire-Atlantique ; Série B 2968 ; Registre de la réformation générale des feux, 1426-1440 ; le feu est une unité fiscale correspondant à une famille semblable, au XV^e siècle.
 (3) Document cité dans Vicomte Le Bouteiller ; notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères, tome III, pp. 89-90.
 (4) Voir le numéro précédant du Pays (n° 9).
 (5) Archives départementales de Loire-Atlantique, série B 2969.



L'ÉCOLE DANS LE PAYS

un C.E.S. pour Louvigné et Saint-Georges

A. GAUTIER
ancien directeur
du C.E.G. de Saint-Georges

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'étude présentée dans le dernier numéro du « PAYS » intitulée « Un C.E.S. pour Louvigné et Saint-Georges-de-Rein-tembault. »

Dans la position que je vais exprimer il rentrera sans doute une certaine affectivité qui altèrera l'objectivité de mon propos. En effet, les huit années que j'ai passées à SAINT-GEORGES restent profondément inscrites en ma mémoire et dans tout mon être car elles représentent huit années d'une vie intense passée à construire l'école et à l'intégrer à la vie de la commune... Je ne vais pas narrer mes souvenirs, là n'est pas mon objet, mais je voudrais, en me servant de cette expérience vécue apporter mes quelques réflexions sur le problème évoqué et sur la solution proposée.

L'auteur de l'article voudrait illustrer à l'aide du cas présent l'interférence entre l'école et le développement économique...

Curieusement on souligne que SAINT-GEORGES n'a pas « décollé » économiquement malgré son équipement scolaire et que Louvigné ne connaît pas d'expansion économique parce qu'il est privé de ce même équi-

pement. Ceci est probablement vrai, mais il faudrait remonter le temps et se demander pourquoi Saint-Georges a connu cette stagnation. Lorsque le C.E.G. a connu son développement et s'est implanté réellement dans la commune, nous avons, avec quelques habitants, lancé l'idée d'un comité d'expansion, c'était aux environs de 1962. Nous avions parfaitement conscience que les habitants devaient s'interroger sur leur devenir, sur le danger de la passivité totale dans laquelle ils se trouvaient placés face au développement éventuel de leur commune... Cette initiative n'a soulevé l'enthousiasme ni dans la population, ni parmi les élus locaux!... Aujourd'hui Saint-Georges se réveille un peu tard, et c'est bien dommage. Il est évident aussi que le C.E.S. aurait pu jouer le rôle d'un centre culturel, être en prise directe sur la vie de la commune et devenir pour les citoyens un élément essentiel d'une réflexion tournée vers la construction de l'avenir... Mais dans cette commune comme dans tout l'Ouest, a joué le désastreux cloïage imposé par l'existence de deux écoles concurrentes qui font régner la prudence pour les uns, la méfiance pour les autres et c'est je pense la raison majeure de la stagnation de ce pays...

Je reste persuadé que l'évolution de Saint-Georges eût été

bien différente s'il n'y avait eu qu'une école, instrument de rassemblement, au lieu d'un pluralisme, source de divisions.

Aujourd'hui apparaît une autre concurrence; celle de deux communes qui revendiquent le même équipement scolaire...

Je dois dire, et je prie l'auteur de l'article de m'en excuser, que je ne partage pas du tout son avis quant à la solution: « Un C.E.S. éclaté ». En admettant que cet éclatement favorise l'expansion économique de Louvigné (ce qui reste à démontrer) il condamne par contre toute évolution pédagogique... Et je crains cette fois que l'on ait sacrifié le pédagogique à l'économique! En effet, quelles structures peut-on mettre en place en faisant éclater un établissement qui ne comporte déjà que 258 élèves: quelle équipe pédagogique constituer dans cet éclatement?

Quel équipement utiliser de la sorte (centre de documentation, matériel audiovisuel, etc...) Il ne pourrait y avoir que du bricolage mais certainement pas la création d'une communauté éducative... Cet éclatement est une aberration pédagogique car il interdit toute évolution en n'instaurant que des contraintes (équipement — personnel — et condamnés à l'isolement...) Il ne s'agit pas de défendre les gros effectifs, mais nous savons bien qu'il est un

seuil au-dessous duquel il ne faut pas descendre car il supprime toute souplesse dans l'organisation pédagogique et interdit tout travail d'équipe dans chaque discipline. C'est l'isolement. Je ne parlerai pas de l'absence d'équipement qui sera le corollaire inéluctable de cet éclatement, et je me garderai bien sûr de parler de rentabilité des investissements (est-ce un argument lorsqu'il s'agit d'enfants?)

Très tôt, toutes ces insuffisances apparaîtront et alors je me demande si les « cadres » dont on parle feraient confiance pour leurs enfants à un semblant d'établissement qui ne pourrait pas répondre à leurs exigences en matière d'éducation!

Il existe une autre solution infiniment plus rationnelle et qui découle tout naturellement

d'un simple examen de la situation.

Nous constatons que dans le canton, 565 élèves sont scolarisés dans le premier cycle (public + privé). C'est une population scolaire qui pourrait, elle, justifier l'existence de deux établissements (l'un à Louvigné, l'autre à Saint-Georges). Si les habitants du canton sont réellement conscients que la situation économique est grave: s'ils pensent que l'ouverture d'un C.E.S. à Louvigné pourrait être l'amorce d'un nouveau développement économique pour cette commune et être également bénéfique aux autres localités, ils doivent assumer pleinement leurs responsabilités et faire un choix logique et cohérent: une seule école, publique, gratuite et laïque, c'est-à-dire pouvant recevoir tous les élèves.



Cette solution est la seule qui prenne réellement en compte l'intérêt de l'enfant en permettant de réaliser un équipement éducatif favorable à son épanouissement; c'est la seule qui permette aussi de réaliser les meilleures conditions d'une prise en compte par les citoyens de leur propre destin. Elle demande certainement que bien des positions soient révisées, mais elle doit être présentée, discutée. Une prise de conscience doit se faire à ce niveau et ce devrait être le rôle de cette revue « Le pays » plutôt que de présenter une solution bâtarde qui ignore l'aspect pédagogique de la question, c'est-à-dire l'intérêt de l'enfant et fige les cloïages, source de sclérose.

La solution proposée est bâtarde sans doute et je vous accorde volontiers que la vôtre est plus séduisante. Car c'est vrai que des équipements « entiers », l'un à Saint-Georges, l'autre à Louvigné, seraient mieux venus pour résoudre les problèmes pédagogiques et les problèmes de développement, les deux communes ayant chacune un rôle original et complémentaire à jouer dans ce secteur.

Mais nous partons d'une réalité complexe et nous ne pouvons pas faire comme si les cloïages n'existaient pas. Vous savez ce qui en résulte, pour avoir tenté, il y a 15 ans, de mettre en place une structure de développement à Saint-Georges. La population ni les élus ne vous avaient suivi. Et pourtant vous aviez raison, l'actualité et les constats qui sont faits aujourd'hui le montrent assez.

Alors, que faire? Informer. C'est ce que nous faisons en donnant toutes les solutions; la vôtre, parce qu'elle paraît la plus rationnelle et qu'elle situe l'enfant à la place qu'il mérite dans ce débat; celle des élus et des responsables sociaux parce que l'enjeu dépasse l'école en nous interrogeant sur l'avenir du monde rural et sur une civilisation qui se meurt; celle des militants des deux bords, séparés par l'histoire et un faisceau d'intérêts et qui n'ont pas vu arriver l'essentiel.

Mais quand nous aurons donné la parole à tous ceux-là, il n'est pas sûr que les positions soient révisées et que les citoyens interrogés soient mesuré de choisir. Si la possibilité leur en était donnée, j'espère qu'ils retiendraient les idées fortes que vous avez avancées.

■ Jacques FAUCHEUX.

l'agriculture actuelle

et les modifications de l'environnement

De plus en plus de personnes sont sensibilisées à tout ce qui touche la nature et l'environnement. Dans l'information journalière on entend parler

- du lait et de ses excédents,
- du remembrement, cause d'inondations ou disparition des espèces,
- de la pollution par le lisier ou les produits chimiques.

Nous vous proposons une série d'articles sur ces différents sujets mais, avant, il est indispensable de reclasser le contexte général qu'est l'agriculture dans le pays de Fougères.

Il est peut-être bon de rappeler

- que la vocation de l'agriculture est de produire la nourriture des hommes ;
- que l'agriculteur doit vivre de sa profession ;

Les besoins alimentaires sont sans cesse croissants pour deux raisons :

- l'augmentation de la population nationale et mondiale ;
- la modification des besoins alimentaires. En effet, dès que le niveau de vie s'améliore dans un pays ou une couche sociale, l'alimentation change. D'une alimentation à base de végétaux (pain - riz - pommes de terre), l'homme passe à une alimentation à base de produits transformés (c'est-à-dire viande - lait - œufs - etc.), or, cette transformation est coûteuse : 3 calories céréales ne donnent qu'une calorie viande.

L'agriculture en s'intensifiant, ne fait que répondre aux besoins des consommateurs. De plus, le revenu net par unité (litre de lait, kg de viande) baissant continuellement, il est indispensable que l'agriculteur produise plus pour obtenir le même revenu.

Les modifications de l'environnement sont essentiellement dues à l'intensification fourragère.

Les 75.000 vaches laitières de l'arrondissement de Fougères produisent 750.000 litres de lait par jour

La région fougèraise, par sa pluviométrie, son sol, et ses petites exploitations est favorable aux productions fourragères (herbe - maïs) nécessaires à l'alimentation d'un cheptel bovin très important. Le nombre de vaches à l'ha est ici dans les plus importants de France (140.000 bovins dont 75.000 vaches laitières). L'intensification fourragère modifie l'environnement de plusieurs façons

1 Le changement des structures pour une meilleure efficacité des outils

— de nombreux talus disparaissent, entre les champs, entre les exploitations, puis totalement dans le cas de



Gare aux alouettes

remembrement. Les arbres disparaissent avec le talus. — l'écoulement des eaux est facilité par le drainage et l'aménagement de petits canaux d'évacuation.

2 La rupture des cycles naturels à cause de l'intensification fourragère

L'herbe qui poussait toute seule en une saison est abandonnée au profit d'une herbe cultivée. Les différentes exploitations de cette herbe, fauchage, ensilage ou pâturage sont très rapprochées et vont de 3 semaines à 1 mois pendant le printemps.

Le cycle naturel de beaucoup d'insectes, œufs, larves est anéanti. Autre exemple : l'alouette qui niche à plat a besoin de 2 mois pour réussir sa couvée. Avec ces passages répétés, elle disparaît.

3 Les apports de produits chimiques et d'engrais

— Les engrais sont utilisés pour restituer au sol les prélèvements importants des plantes cultivées. Certains sont naturels, d'autres sont traités.

— La réussite d'une plante cultivée ne supporte pas la concurrence, d'où destruction des mauvaises herbes et des insectes ravageurs par des produits chimiques.

4 L'arrivée de nouvelles plantes

— Le maïs introduit il y a à peine 10 ans s'est très développé. Sa culture, les grains qui restent, favorise certaines espèces au détriment des autres (développement des étourneaux).

5 Les productions hors-sol

— De nombreuses exploitations souvent trop petites pour subsister ont installé une porcherie ou un poulailler et les problèmes de l'élimination des déchets organiques, tel le lisier, est difficile. Toutes ces nouvelles techniques de production modifient profondément notre environnement immédiat, telle la qualité de l'eau ou à long terme, l'érosion, la pluviométrie, autant de points que nous nous proposons de développer.

6 La pénétration des campagnes

Des nouvelles routes ont permis aux citadins de pénétrer dans les campagnes et de découvrir tous les changements. D'autre part, la construction de résidences en campagne par des non-agriculteurs est source de conflits avec ces nouveaux occupants qui n'acceptent pas les nuisances de l'environnement actuel.

Joseph POMMEREUL

GARE AUX ALOUETTES
Quand chacun se nourrissait surtout de pain, l'alouette n'était pas menacée. Aujourd'hui si les consommateurs veulent manger plus de viande, les alouettes disparaîtront.

autour de Louvigné et de La Bazouge-du-Désert



LOUVIGNÉ-DU-DESERT

Le nom signifie manoir du loup (ou domaine de Lupinus, propriétaire gallo-romain), à quoi s'est ajouté le désert pour indiquer sa situation dans les solitudes qui l'entouraient jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

L'église : la nef du XVI^e s. fut prolongée en 1831 d'une travée et d'un chœur. Le collatéral sud est contemporain de la nef, à l'exception de la dernière travée qui est moderne. Un gros clocher a été ajouté de 1702 à 1714.

Château de Monthorin : ce château majestueux date de l'époque Louis XIII. Il comprend de grands pavillons et des tourelles polygonales. Une restauration malencontreuse a pourvu l'une des façades d'un grand fronton central curviligne.

La chapelle actuelle, reconstruite au XIX^e siècle, abrite les restes du général de La Riboisière, tué à Koenigsberg, et de son fils, tué à la Moskova.

La Grasserie : le manoir de La Grasserie est un grand bâtiment en pierres appareillées (XVII^e s.). Le rez-de-chaussée présente une baie centrale moulurée, accostée de deux fenêtres, le tout en plein cintre. Le premier étage possède une grande niche et deux fenêtres également cintrées.

LA BAZOUGE-DU-DESERT

Le nom de Bazouge dérive du mot Basilica qui désignait au Moyen Âge une église desservie par les moines.

L'église, sans caractère particulier, a été remaniée au cours du XIX^e siècle.

Pont-Dom-Guérin : dans ce village important, se trouve une chapelle abandonnée, dédiée à saint Joseph. Elle fut construite en 1786 par Joseph-François Chardon de la Renouais, avocat au parlement de Bretagne, habitant la maison du Pont-Dom-Guérin.

Au bout du chemin de Pont-Dom-Guérin, au village de l'Hermitage, on découvre une chapelle dédiée à saint Clair. On y vénère surtout saint Abraham, dont la statue est en grand honneur. Cette chapelle porte la date de sa construction, en 1836.

Malagra a laissé un souvenir important dans les guerres de la Chouannerie. C'est en effet dans cette maison que, le 30 décembre 1793, fut arrêté le prince de Talmont, qui avait quitté l'armée vendéenne après la défaite de Granville. Il fut condamné à mort et exécuté à Laval le 24 janvier 1794.

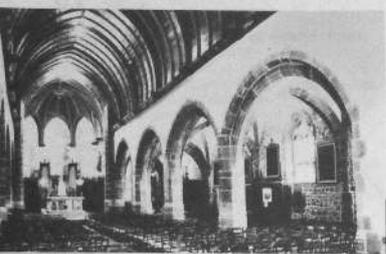
Chapelle du Tertre-Alix : ce modeste oratoire, appuyé sur un chêne creux, fut construit, dit la tradition, par un seigneur Alix qui s'y serait retiré après avoir tué à la chasse un de ses amis. L'écorce du chêne passe pour avoir des vertus fébrifuges.

■ Bernard HEUDRE

PROMENADE

autour de

Louvigné et de La Bazouge



▶ Louvigné-du-Désert : la nef de l'église



▶ L'église de Louvigné-du-Désert



▶ Le château de Monthorin



▶ Le manoir de la Casserie



▶ Malagra



▶ La chapelle du Tertre-Alix



▶ Pont-Dom-Guerin : l'ancienne chapelle Saint-Joseph



▶ L'Hermitage : la chapelle Saint-Clair



▶ Chapelle Saint-Clair : la statue du saint patron



▶ Chapelle Saint-Clair : le sacrifice d'Isaac

la rouërie héros de roman

Dans les nombreux romans qu'a suacité la Chouannerie, il en est un, bien oublié aujourd'hui, dont l'auteur est pourtant l'un des meilleurs poètes du XIX^e siècle, Gérard de Nerval (1808-1855). Ce roman a pour titre « Le Marquis de Fayolle ». Il est d'abord paru en feuilleton dans le journal « Le Temps », entre le 1^{er} mars et le 16 mai 1849, de façon irrégulière. L'auteur le laisse inachevé : en effet, à la suite d'une crise nerveuse, il doit séjourner quelque temps dans une maison de santé. En 1856, paraît pourtant une édition achevée. Elle est l'œuvre d'un certain Edouard Gorges, qui reprend le texte de Nerval en le dénaturant profondément. Pour posséder le texte authentique, il faut se reporter à l'édition des Œuvres de Gérard de Nerval, parue à la bibliothèque de la Pléiade (Gallimard). Dans ce roman, La Rouërie n'est pas, sans doute, un personnage de premier plan, mais il n'en demeure pas moins l'un des rouages essentiels avec la conjuration dont il est l'âme. Nous allons essayer de déterminer plus précisément cette présence de La Rouërie. Les références sont faites à partir de l'édition de la Pléiade.

C'est au cours d'un bal donné par le marquis de Fayolle, en son hôtel de Rennes, pour fêter son retour d'Amérique, qu'apparaît pour la première fois La Rouërie. « Parmi les plus élégants, on remarquait le marquis Tuffin de La Rouërie, dont le marquisat était fort contesté parmi la noblesse d'alors » (p. 615). Dans une conversation avec le marquis de Fayolle est évoquée la jeunesse orageuse

de La Rouërie. Fayolle lui rappelle « votre duel pour la Beaumesnil de l'Opéra, qui refusait de vous épouser ; votre duel avec le comte de Bourbon-Busset ; votre emprisonnement ; votre entrée à la Trappe ; — votre voyage en Amérique ; — votre dernière aventure avec Mlle de Moëlien... » (p. 618).

La Rouërie est à nouveau évoqué alors que la Révolution grandit à Rennes, au cours d'une réunion du club des amis de la Constitution, dans la salle des Cordeliers. Assisté à cette réunion un certain Martinet « dont le patriotisme donnait la chair de poule aux modérés... » (p. 671). Ancien marchand forain, brocanteur campagnard, usurier, Martinet est soupçonné de mener double jeu, et, en particulier au dire de ses ennemis « d'espionner pour le compte des nobles, négociant des bons de la caisse de Calonne, confis par Armand Tuffin de La Rouërie » (p. 672). Peu après cette scène, nous sommes transportés au château de La Rouërie que Nerval décrit ainsi : « Le château de La Rouërie est situé dans la commune de Saint-Ouen-la-Rouërie, à une lieue d'Antrain, sur un mamelon assez élevé, d'où l'on découvre le pays de Sougeal, Vieux-Viel, La Fontenelle, berceau de la chouannerie, les hauteurs de Saint-Georges, qui ouvrent une communication avec toute la côte, depuis Roz jusqu'à Saint-Malo, et de là jusqu'à l'Angleterre.

Le château est tout moderne comme son histoire.

Au milieu, sur le fronton triangulaire, s'élevaient sur deux écus oblongs les armes de La Rouërie, d'argent à une bande de sable, chargée de trois crois-

sants d'or, les ailes en émail, symétriquement d'un côté de granit bleu, se détachant fort bourgeoisement sur un treillis enduit jaune » (p. 671).

C'est là qu'habite le héros de La Rouërie que l'on a vu, comme déjà à Rennes, se battre contre la République. « ... comment se l'imaginait-on, en ce temps-là ? — Marche armé jusqu'au bout, il s'en va de forêt en forêt, s'abrite sous la hutte du tubotier, passe les nuits dans les champs de genêts, dans les broux d'un chêne, sans prendre jamais deux fois le même gîte, sans suivre deux fois le même sentier » (p. 673).

Le 3 janvier de l'année 1792, à 9 heures du soir, se tient à La Rouërie une petite réunion où le marquis annonce : « J'arrive de Coblenz. J'ai soumis aux princes le plan de mon association bretonne, ils l'ont approuvé, m'ont accordé tous les pouvoirs qui m'étaient nécessaires, et que je vous transmettrai en leur nom » (pp. 676-677). A la fin de cette rencontre, est annoncée la grande réunion du 6 janvier, à minuit, pour les principaux chefs de la conspiration. La Rouërie va y donner lecture d'un parchemin scellé aux armes de France et intitulé « Commission donnée au marquis de La Rouërie par les Princes frères de Louis XVI ». Ensuite, il expose son plan de bataille ; mais la réunion est interrompue par l'arrivée d'une colonne de bleus qui attaquent le château et font prisonniers le marquis de Fayolle et de La Rouërie, tandis que les autres conjurés ont réussi à s'enfuir. Les deux prisonniers sont conduits à Rennes et enfermés à la Tour-le-Bât. C'est là que nous



FOUGÈRES. — Le Tribunal — ancien Hôtel de la Belinaye. Travaux de reconstruction de la façade et aile de Washington.

Le Tribunal
ancien Hôtel de la Belinaye

et dans La Rouërie en même temps que s'interrompt le roman de Gérard de Nerval.

Pour nous, bien sûr, La Rouërie est avant tout personnage historique dont les deux étapes importantes de la vie sont la participation à la guerre d'indépendance des États-Unis, et la mise sur pied de l'Association bretonne. Aussi est-il intéressant de s'arrêter quelque peu sur la valeur de la documentation historique de Nerval.

Il s'était renseigné, nous l'avons vu, sur le passé de La Rouërie, avant son départ vers l'Amérique. Il fait allusion à sa passion pour la Beaumesnil, une chanteuse de l'Académie Royale de musique qui connaissait quelques succès sur la scène de l'Opéra. Déjà maîtresse de l'oncle de La Rouërie, le comte de La Belinaye, elle refuse les avances du jeune homme. Désespéré, il va s'enfermer à la Grande Trappe de Soligny, ce que Nerval mentionne. Par contre le duel pour la Beaumesnil ne semble pas exact. Celui avec le comte de Bourbon-Busset a bien eu lieu. Blessant grièvement ce dernier, La Rouërie doit s'enfuir à l'étranger où il passe quelques semaines, puis il revient à Fougères. C'est là que plus tard il fera connaissance avec Thérèse de Moëlien. L'épisode de la négociation des bons de la caisse de Calonne par Martinet au nom du marquis de La Rouërie est bien situé par

tous ses historiens. Pour réaliser ses projets, La Rouërie a de gros besoins d'argent. Deux de ses collaborateurs, Gervais Tuffin, son cousin, puis Fontevieux, lui apportent de Coblenz les sommes mises à sa disposition par Calonne, ministre des finances du comte d'Artois. Tout d'abord 15.000 livres, puis 40.000 livres, mais en bons de la Caisse d'Escompte. Ces bons, il faut dans les négociations, et pour cela La Rouërie s'adresse au fameux docteur Chévetel, originaire de Bazouges-la-Pérouse, qui habite alors Paris. Le personnage de Martinet chez Nerval est pour une part l'équivalent de Chévetel.

Venons-en maintenant aux épisodes qui ont pour cadre le château de la Rouërie. Le château lui-même est assez bien situé par Nerval. Lorsqu'il dit que le château est « tout moderne comme son histoire », il a raison puisque la construction date de 1730. La mention des armes de la Rouërie est aussi relativement exacte, seulement les croissants sont d'argent et non d'or, comme l'écrit Nerval. Il situe au début de 1792 l'arrestation de La Rouërie par les bleus. Nous savons que cette arrestation n'eut pas lieu. Nerval la place pour les besoins de son roman. Il y eut bien cependant un projet d'investissement du château par les bleus. Tous les moyens avaient été mis en œuvre pour assurer la capture du marquis. Mais La Rouërie est



Gerard de Nerval

bien renseigné et le 29 mai 1792, il donne l'ordre à ceux de ses compagnons qui vivent avec lui de se disperser et de se mettre à l'abri. Lui-même disparaît à son tour.

Bien sûr Nerval a commis quelques erreurs dans ce roman qu'il a voulu historique. Il faut reconnaître qu'elles sont pourtant peu nombreuses. Sur ce strict plan de la vérité historique, Nerval dépasse de loin Balzac et Hugo, ces derniers étant venus sur place. Pour Nerval, qu'en est-il ? Je pense qu'à travers une étude précise du « Marquis de Fayolle », il est permis d'affirmer qu'il est bien venu en Bretagne. Tous ses historiens ont des doutes à ce sujet. Pourtant le dernier de ceux-ci, Jean Richer, se demande si Gérard n'est pas allé deux fois en Bretagne, en 1832, et au moment de la rédaction de son feuilleton. La précision de ses notations topographiques et historiques permettent d'affirmer la réalité de ces séjours. Il est à joindre à la liste nombreuse des écrivains ayant séjourné dans notre région tout au long du XIX^e siècle : Chateaubriand, Balzac, Hugo, Alfred de Musset, Mérimée, Flaubert et Maxime du Camp. Il y aurait à faire une anthologie du pays de Fougères à travers la littérature, mais cela, c'est une autre histoire.

■ Bernard HEUDRE.

MAISON DE LA PRESSE

10, bd Maréchal-Leclerc - FOUGÈRES - tél. 99-38-81

Histoire de la France rurale (4 volumes)

2 volumes parus

Une œuvre de synthèse qui rassemble les travaux les plus récents, pour tous ceux que passionnent : l'histoire, l'écologie, le monde rural, l'artisanat...

(Le Seuil - 120,00 F le volume)

Poètes bretons d'aujourd'hui

Ce livre est moins une anthologie qu'un choix limité de poèmes parmi les plus représentatifs de la pensée bretonne d'aujourd'hui. (28,00 F)

Le Roman du Roi Arthur

de Xavier de Langlais

En langue moderne revivent les romans de la Table Ronde et le Moyen Age.

Collection « Exploits »

Les plus beaux livres d'aventures sur la mer par ceux qui les ont vécus : Chichester - Tabarly - Thor Heyerdahl... (Gallimard - 23,00 F)

● Avec « Le premier janvier 1900 », d'Arthur Conte, revivent des personnages illustres : Marie Curie a trente-trois ans, dans deux ans elle découvrira le radium, Nadar est en pleine gloire, Picasso - Gide encore inconnus, de Gaulle n'a que dix ans... Un livre d'histoire qui se lit comme un roman et où l'on apprend beaucoup. (Plon - 45,00 F)

● Le 14 avril, sortie du nouveau TINTIN : « TINTIN ET LES PICAROS » (Casterman - 15,00 F)

Laiterie

NAZART

FOUGÈRES

Téléphone : 99-25-99

Produits obtenus en 1975 :

- camemberts et carrés : **3.100.000** fromages
- Cheddar : **1.773.000** kg
- beurre : **2.506.000** kg
- yaourts : **680.000** pots

Nombre de personnes : **180**

Nombre de fournisseurs de lait : **2.000**

Lait collecté en 1975 : **70.300.000** litres

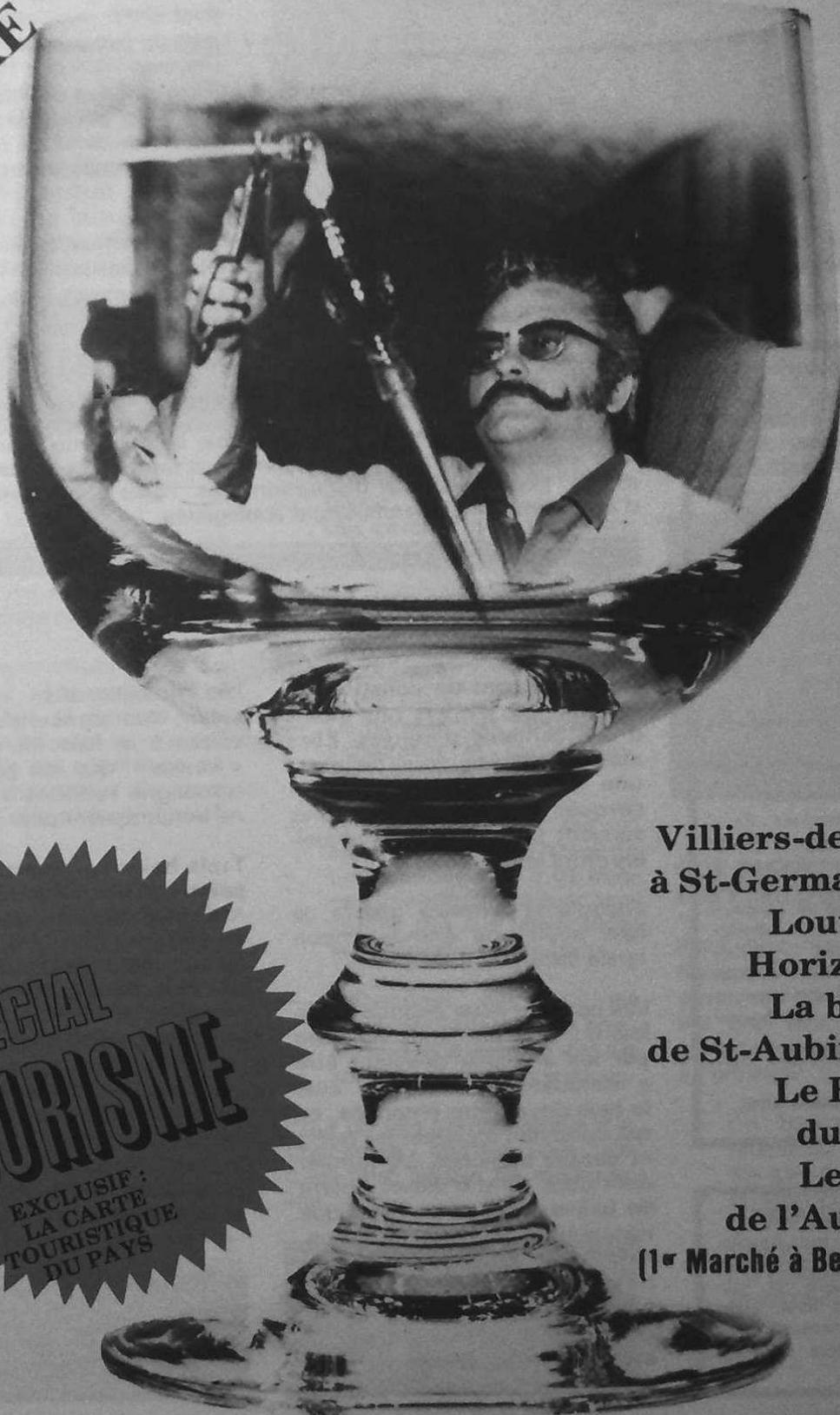
le pays

de fougères

10 1976

LE
VERRE

DE
FOUGERE



SPÉCIAL
TOURISME

EXCLUSIF :
LA CARTE
TOURISTIQUE
DU PAYS

Villiers-de-l'Isle-Adam
à St-Germain-en-Coglès

Louvigné :

Horizon 1986

La bataille
de St-Aubin-du-Cormier

Le Bocage

du Pays

Le Parc

de l'Aumallerie

(1^{er} Marché à Bestiaux d'Europe)

Que devient le bocage dans le pays de Fougères	2
Le verre de Fougères	5
Louvigné-du-Désert : Horizon 1986	8
Carte touristique du Pays	12-13
Les gîtes ruraux	15
Villiers de l'Isle-Adam	17
La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier	18
La forêt de Fougères	20
La parc de l'Aumallerie	24

- LE PAYS -
Revue bimestrielle d'information sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.
Siège social : « Montlevon », 35460 Saint-Març-le-Blanc
Abonnement : 6 numéros : 25 F — Soutien : à partir de 30 F
Prix du numéro : 5 F
Versement : Bernard Heudré, 11, rue de Lusignan, 35300 Fougères

Comité de Rédaction
René Cintré - Jacques Fauchoux - Robert Gayet - Emile Corbais - Marcel Heibert - Bernard Heudré - Pierre Janton - Guy Juban - Claudine Laisla - Francis Lebreton - Michel Martin - J. Prévost - Maria-Thérèse Ponté - Gérard Pontis - Joseph Pommeréul - Jacques Soteras - Catherine Toscer.
Photographie : Jean-Luc Barbolette.
Directeur de la publication : Jacques Fauchoux.

TRAVAUX SCOLAIRES
Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

QUE DEVIENT LE BOCAGE DANS LE PAYS DE FOUGERES

La campagne fougéroise présente 3 types de paysages :
Le bocage : est un pays de prairies et de cultures entrecoupées de haies plantées d'arbres, chênes et châtaigniers principalement.
Actuellement, dans l'arrondissement, il reste quelques quartiers de commune où cette définition peut s'appliquer.

Les zones moyennement arasées, dites de grand maillage.
Dans ces zones, les 3/4 environ des talus existants il y a 40 ans, ont été abattus. Ces zones représentent actuellement la plus grande partie de la campagne.

Les zones arasées sont les communes remembrées — une dizaine dans l'arrondissement.

Le passage d'une agriculture pastorale de cueillette à une agriculture intensive a entraîné la disparition d'un grand nombre de haies et de pommiers. La disparition des haies inquiète beaucoup d'agronomes, de chercheurs, d'écologistes.

Les haies

Les haies sont de construction récente. La plupart ont moins d'une centaine d'années. Elles étaient édifiées pour délimiter une parcelle défrichée, pour parquer des animaux ou le plus souvent pour diviser les parcelles entre les enfants.

Jusqu'à la dernière guerre, la haie avait une grande importance dans l'exploitation.

Les baux de cette époque stipulaient : que les haies abimées par les animaux devaient être « remottées ». Tous les 7 ans, la haie devait être émondée, ce qui consistait à couper les rejets et petites branches. Le fermier était donc tenu d'élever autant de baliveaux (jeunes arbres) que nécessaire pour le remplacement des arbres dont la vente constituait un revenu appréciable pour le propriétaire. Le fermier devait remplacer tout arbre fruitier mort ou abattu, ce qu'il faisait sans difficulté.

Les « intellectuels », comme disaient les agriculteurs, trouvaient à la haie bien d'autres « vertus » que les gens de la campagne habitués à ce cadre ne remarquaient pas.

Trois haies sur quatre ont disparu, que s'est-il passé ?

- Après la dernière guerre sont arrivés :
- les tracteurs et leurs outils ;
 - l'emploi généralisé des engrais ;
 - la pression des pouvoirs publics pour produire plus après les années de pénurie ;
 - la révolution fourragère ; les conseillers agricoles prônant les fourrages cultivés et le rendement à l'hectare.

500 000 km de talus ont été abattus depuis 40 ans

Un nouveau mot est apparu dans le langage agricole, c'est le mot « rentable ». Telle technique, tel engrais était rentable mais surtout il n'était plus rentable de labourer les petits champs, pas plus que de semer des engrais le long des talus. Aussi rapidement les haies sont tombées et d'autant plus vite quand les bulldozers et les tronçonneuses ont remplacé la main-d'œuvre devenue rare.

400 espèces de plantes poussant sur les haies sont recensées en Bretagne

Où en sommes-nous actuellement ?

- des exploitations sont encore très handicapées à cause du morcellement et de la dispersion des parcelles. Les agriculteurs âgés acceptent cette situation en attendant la retraite. Les jeunes refusent de s'installer dans ces conditions, car il est impossible d'y vivre, même si la surface est suffisante.
- Une majorité des exploitations se trouve dans les zones moyennement arasées, elles sont mieux structurées et ces agriculteurs peuvent tirer un meilleur revenu de leurs terres.
- Les exploitations des communes remembrées ont leurs terres groupées en parcelles régulières, à proximité des bâtiments. Plus de temps morts ; plus de chemins étroits, les machines ont un rendement maximum.

Entre ces trois descriptions, existent des quantités de situations intermédiaires.



QUELLES SONT LES TENDANCES ACTUELLES ?

- La disparition rapide d'un bon nombre d'exploitations. Les perspectives font penser que dans dix ans, près de la moitié des exploitations auront disparu, les structures des autres en seront certainement améliorées.
- Le nombre des communes préparant le remembrement semble diminuer.
- Le remembrement, fait en accord avec le ministère de l'environnement, a de bonnes intentions, mais ne rencontre pas sur place toute la coopération nécessaire.
- Cependant, dès qu'il est possible d'abattre une haie, la tendance est de l'abattre sans se poser de questions.

Pour un très grand nombre d'agriculteurs, abattre une haie, c'est faire preuve de modernisme.

11 communes de l'arrondissement sur 37 ont été remembrées. 4 sont en cours de remembrement de la terre.

La plaine est synonyme de réussite, de richesse.

— La trop faible superficie des exploitations pousse les agriculteurs à gratter chaque mètre carré.

Pour labourer 3 hectares en 1 passe avec un tracto il faut 6 heures.

Pour labourer 3 hectares en 3 passes, il faut près de 10 heures.

QUE DISENT LES ECOLOGISTES ?

Pour eux, les « vertus » des haies sont des réalités très importantes ; la haie bien plantée est une des bases du microclimat de notre région favorable à l'élevage.

— En zones bocagères, les pluies sont plus importantes qu'en zones arasées. Le pluviomètre installé à mi-forêt de Fougères enregistre régulièrement 10 à 20 cm d'eau de plus que la moyenne.



Les oiseaux :
 En zone bocagère, 100 couples par 10 hectares, dont 40 espèces.
 En zone moyennement arrosée : 64 couples par 10 hectares, dont 40 espèces.
 En zone arrosée : 35 couples par 10 hectares, dont 23 espèces.

- La haie freine l'érosion particulièrement en région vallonnée.
- La haie plantée est un brise-vent irremplaçable. Les haies diminuent la vitesse du vent, car plus la vitesse du vent au sol est rapide, plus l'évaporation est importante, la moitié des pluies peuvent ainsi repartir par évaporation.

— La haie est un lieu indispensable à la vie et à la reproduction de plantes, d'insectes, d'oiseaux, de rongeurs de toutes espèces souvent utiles à l'agriculture.

L'agriculteur, qui a subi pendant parfois des dizaines d'années le handicap des haies trop nombreuses, a tendance sur sa lancée à détruire sans réfléchir. Il est admis actuellement qu'à partir de parcelles de

3 à 6 hectares, il n'y ait pas de raisons économiques de les agrandir en supprimant d'autres haies.

Dans les départements de l'Ouest et de la Bretagne où des régions entières ont été remembrées, se posent des problèmes et on voit de plus en plus des filets brise-vent en plastique pour protéger les bâtiments et le bétail. Il est planté aussi des brise-vent avec des arbres fuseaux tels que les cyprès.

Un agriculteur agacé, et il est vrai que son exploitation n'est pas facile, dit : « À vouloir protéger toutes vos bestioles et le reste, c'est nous qui disparaîtrons ». A l'opinion scientifique affirme : « Les espèces ont disparu, d'autres réapparaissent ; les cycles des chaînes alimentaires sont rompus ; l'homme est en danger ».

Des essais de l'Institut National des Recherches Agronomiques (I.N.R.A.) ont montré l'importance du brise-vent. Un champ de maïs à l'abri d'une haie a donné les résultats suivants : dans les 5 premiers mètres, perte de 75 % par rapport au témoin, puis 10 fois la hauteur du brise-vent, soit 150 m, augmentation de 20 % de rendement, maturité plus avancée par rapport au témoin.

Jean,
 du canton de Saint-Aubin
 24 hectares en 5 parcelles : ça va bien

Louis,
 du canton de Saint-Brice
 25 hectares
 en 25 parcelles : c'est intenable



— La haie favorise les infiltrations des eaux. En zone arrosée, on considère que le tiers des pluies est perdu par ruissellement. La retenue des pluies devient capitale à notre époque où les cultures fourragères exportent beaucoup d'eau. Il faut 60 litres d'eau pour amener un pied de maïs à maturité, multiplié par 85 000 pieds, densité normale à l'hectare ; la quantité très importante d'eau nécessaire est identique pour l'herbe cultivée.

Le problème n'est pas simple. L'agriculteur ne refuse ni le remembrement, ni les haies. Le plus souvent, quand il peut remembrer sa ferme à l'amiable, il est satisfait.

Mais qui décide aujourd'hui des solutions à un problème qui intéresse tout le monde ?

Qui donne les points de vue économiques et qui les entend ?

Qui est le porte-parole de tous ceux qui n'ont pas envie qu'on détruise le paysage, et qui les écoute ?

Joseph POMMEREUL.



LE VERRE DE FOUGERE

C'est au début du XVI^e siècle qu'un seigneur vénitien est venu dans le pays de Fougères, avec ses secrets, pour y fabriquer du verre.

Trois éléments devaient être réunis pour créer une « verrerie » :

- la proximité d'un terrain sablonneux, car le sable est le composant de base du verre ;
- la forêt, car la fusion du sable s'obtenait par chauffage au bois ;

— et la fougère, parce que les cendres de fougère sont riches en soude et que le carbonate de soude entre, pour la fusion, dans le mélange du sable avec le carbonate de chaux.

Et au XVIII^e siècle, le verre ordinaire s'appelait communément le verre de fougère.

C'est en référence à ces éléments que l'on trouve trace des verreries dans le pays : à Fougères, à La « Haie-d'Ire », en Saint-Rémy-du-Plain, à La « Balue », en Bazouges-la-Pérouse, non loin de la forêt de Villegardier.

La technique a peu évolué depuis cette époque ; on fabrique toujours à la main et avec les mêmes gestes — cependant on ne chauffe plus au bois et l'alimentation de l'atelier en constituants de base provient d'autres sources et n'oblige plus les « verriers » à s'installer près d'un site naturel.

Ainsi les verreries du pays ont-elles été emportées, depuis cinq siècles, dans toutes sortes de tourbillons et on ne trouve plus aujourd'hui que la « cristallerie », comme héritière des grandes traditions de fabrication du verre à la main.

J. F.

Le verre est obtenu par fusion du sable mélangé avec du carbonate de soude et du carbonate de chaux, à la température de 1 450°. Cette fusion s'opère dans des creusets en terre réfractaire appelés « pots » et dure environ 15 heures.



Les verriers viennent « coustiller » le verre dans les pots à l'aide d'une canne (tube creux en acier, d'environ 1,20 m de long).



La « boule de verre », ou paraison, est ensuite soufflée à la bouche dans un moule en fonte. Il y a cinquante ans, c'est un enfant qui actionnait l'ouverture et la fermeture du moule à l'aide des branches. Pour cette raison, le dispositif à commander par pédales actuellement utilisé pour ouvrir et fermer le moule, s'appelle « le gamin mécanique ».



Ensuite le verre reçoit sa jambe et son pied par nouvel apport de pâte de verre.



Le dernier travail consiste à enlever la calotte (partie supérieure qui rattachait le verre à la canne) c'est l'opération du coupage.



Tous les verres sont passés dans des tunnels de recuisson (550° à l'entrée) qui assurent la solidité des pièces par un refroidissement lent.

Cristallerie de Fougères

17, rue de Fougères

- Coopérative ouvrière de production.
- 130 personnes (100 hommes - 30 femmes).
- Articles limonadiers (verres pour café et hôtels).
 — Services de tables.
 — Articles-cadeaux (coupes - vases - verres-bullés).

Histoire de la Cristallerie Fougeraise

Allocution prononcée par J. MADELAIN, Directeur, à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire, 2 décembre 1972

On ne saurait fêter le cinquantenaire d'une entreprise sans rappeler, au moins dans les grandes lignes, les étapes principales de son développement et de son histoire. C'est ce que nous allons faire, si vous le voulez bien.

1919-1920 :

À la verrerie de Laignelet, dans cet ensemble de bâtiments implantés depuis environ deux siècles à l'entrée de la forêt, sur la grande route de Normandie, le patron M. Chupin — M. Henri, comme on disait — règne en maître absolu sur tout un petit monde laborieux et fortement structuré.

Mais dans le contexte d'après-guerre, alors que les esprits ont beaucoup évolué, l'autoritarisme de M. Chupin, devient de plus en plus insupportable aux ouvriers — ces ouvriers pour qui jusque-là, le 14 juillet n'a jamais été la fête de la République, mais la « Fête de M. Henri »...

En ces mêmes années, à Fougères, un prêtre au zèle ardent, l'abbé Bridel, vicaire à Saint-Léonard,

consacre tous ses efforts à l'amélioration de la condition ouvrière. Dès 1919, il a fait venir à la verrerie de Laignelet, pour une conférence sur le syndicat professionnel, M. Zirneld, alors Président de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

À la suite de cette visite, un syndicat est créé qui regroupe la presque totalité de l'effectif. Quelques mois plus tard, les ouvriers obtiennent le chômage les jours fériés (à cette époque, non seulement il n'y avait pas de congés, mais on travaillait aussi les jours fériés !).

Dès le lundi de Pâques 1920, un conflit éclate, la Direction exigeant que le travail ait lieu ce jour-là, les ouvriers s'y refusent. Toutefois, après un arrêt de travail de 5 jours et des interventions nombreuses, le travail reprend. M. Chupin, ulcéré de la tournure prise par les événements, ne songe plus qu'à briser le syndicat et d'abord à frapper son secrétaire Jean-Marie Chaperon.

Celui-ci reçoit, le 31 octobre 1920, l'annonce de son licenciement pour le 31 décembre suivant. Les syndiqués, réunis le 14 novembre, déci-

dent de se mettre en grève si Chaperon est renvoyé. Le patron refuse de revenir sur sa décision, le renvoi devient effectif le 31 décembre et la grève éclate le 3 janvier 1921, bientôt suivie d'un lock-out, c'est-à-dire du licenciement de tous les grévistes.

Pour les ouvriers, la situation était grave, d'autant que la plupart, étant logés à la verrerie même, allaient se trouver sur la rue. L'abbé Bridel, qui avait soutenu le point de vue, se sentait responsable de leur sort. C'est dans ces circonstances dramatiques qu'il eut à diriger toute sa mesure.

Aucune autre verrerie n'existant dans la région, les logements étant rares à Fougères, il fallait bâtir de toutes pièces une usine et des habitations. Encore fallait-il d'abord subsister. Les anciens — ils sont maintenant peu nombreux — se rappellent ces neufs longs mois que dura la grève, mois durant lesquels on eut recours à tous les expédients : organisation de soupes collectives avec du matériel emprunté au 10^e Escadron de Train, représentations théâtrales en ville et en campagne, etc...

Pendant ce temps, l'abbé Bridel remue ciel et terre : il trouve près de la gare un terrain où s'élèvent un hangar assez vaste et un entrepôt utilisés au stockage de l'avoine et des fourrages pour l'Annexe d'Artillerie. Le Ministre de la Guerre acceptant de libérer ces locaux, ils sont loués pour 10 000 F par an avec promesse de vente. Et le 3 juillet 1921, c'est l'Assemblée Générale constitutive d'une nouvelle coopérative ouvrière qui prend la dénomination de « Cristallerie Fougeraise » au capital de 200 000 F.

Les ouvriers n'ont pu à eux seuls réunir cette somme : il a fallu faire appel à de nombreux souscripteurs, souvent de condition modeste. Durant cette collecte, une trentaine de verriers, après avoir aidé les militaires à débarasser les lieux, secondent les maçons et spécialistes qui construisent le four et aménagent des logements pour les familles dans le bâtiment nord, où se trouvent actuellement les ateliers et le magasin. Le four est terminé en

août et les premiers verres seront soufflés le 1^{er} octobre 1921.

Le navire est ainsi lancé. Il flotte, conduit d'une main ferme par M. Jeantroux, verrier expérimenté qui a fait ses premières armes à Nancy, à la verrerie Daum et qui, investi de la confiance de ses camarades, assume la Direction en tant qu'administrateur-délégué. L'abbé Bridel, lui, est Président du Conseil d'Administration.

Après des débuts difficiles, les coopérateurs peuvent dès 1924 traduire en actes leurs aspirations à un mieux-être social.

C'est ainsi que les premières Allocations Familiales sont servies à partir de février 1924 (à raison de 100 F pour une naissance et allocations mensuelles à partir du 3^e enfant).

En mai 1924, la journée de travail qui était jusque-là de 9 h, est ramenée à 8 h, 30 puis en mai 1925, à 8 heures.

En 1928, 6 jours de congés payés, pris par roulement, sont accordés à tout le personnel. Les salaires sont alors basés sur l'indice officiel du coût de la vie.

En 1931, un système de retraites (complétant le régime des assurances sociales qui vient d'être institué) est créé dans le cadre de la Mutuelle, fondée en 1926 pour couvrir le risque maladie.

Quant aux immeubles qui abritent l'usine, ils sont achetés en septembre 1926 pour 160 000 F, en réalisation de la promesse de vente de 1926. Des règlements échelonnés sont prévus. À l'issue du dernier versement, en mai 1929, on lit au procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 29 mai, cette phrase qui, dans sa simplicité, exprime bien les sentiments ressentis alors par nos fondateurs : « Nous avons maintenant la fierté et la satisfaction d'être chez nous ».

En 1931, ils refuseront l'offre d'achat de la « verrerie Laignelet ».

Mais voici que survient la grande crise économique des années 32-



34, et avec le marasme, les difficultés de vente, une concurrence de plus en plus âpre, accrue du fait que nous nous trouvons isolés face à la puissante « Union verrière » qui regroupe toutes les grandes verreries et semble animée d'intentions hostiles à notre égard.

Ce sont des années difficiles. En septembre 1933, il faut diminuer les salaires de 5 % — en 1934 également (il est vrai qu'on était en pleine période de déflation). Signalements qu'en 1934, sur 167 verreries françaises, 37 (soit près du quart) sont en sommeil ou définitivement arrêtées. Beaucoup chôment.

La semaine de travail est ramenée de 48 à 44 heures. Pour trouver de nouveaux débouchés, l'atelier de taille est créé en mars 1936. Il vient s'ajouter à l'atelier de guillochage (gravure à l'acide) installé en 1931 en annexe au Décor (qui lui existe depuis le début).

1936 : c'est l'avènement du Front Populaire. « Le Conseil salué avec joie ce nouvel état de choses » lit-on au procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 juin 1936, où l'on évoque les nouvelles lois sociales sur les congés payés, la semaine à 40 heures, etc. C'est le début d'une période plus facile où le pouvoir d'achat des consommateurs s'étant accru, la vente ne rencontre plus les difficultés des années précédentes. Mais l'occalme sera de courte durée.

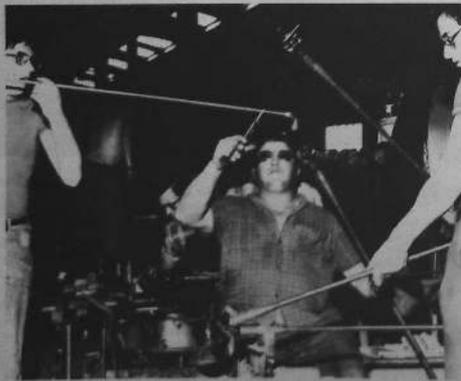
Août-septembre 1939 : c'est la mobilisation et la guerre. L'usine est livrée brusquement de ses meilleurs éléments, ceux qu'on appelle tradi-

tionnellement « les producteurs ». Des mesures sont prises pour maintenir l'activité à la halle et dans les ateliers : semaine de travail portée à 46 heures, embauchage conditionnel de verriers venus de l'extérieur. On voit même le Conseil syndical accepter, pour le cas où cela deviendrait nécessaire, une retenue sur les salaires pouvant aller jusqu'à 40 % (sauf, est-il précisé, pour les femmes de mobilisés et les chargés de famille).

En juin 1940, à l'arrivée des Allemands, la fabrication est suspendue. Le travail reprend en août, mais au rythme de 30 heures seulement par semaine.

Les années 40 à 44 seront ainsi marquées par des périodes de travail intermittent dû aux difficultés de plus en plus grandes d'approvisionnement en charbon et matières premières. Le commerce serait facile s'il y avait davantage de marchandise à vendre !

En mai 1944, le four, après avoir été mis en veilleuse, est arrêté par manque de combustible. Le 8 juin, c'est le bombardement aérien de la ville et la destruction d'une partie notable de l'usine : six bombes, reçues de plein fouet, ont détruit le four, soufflé la toiture et gravement endommagé le bâtiment arrière, faisant disparaître, entre autres, l'atelier de guillochage. Par miracle le four neuf, tenu en réserve, est intact ainsi que les arches de cuisson. Ils constituent les éléments déterminants de la future reprise que préparent dès lors avec courage les uns et les autres.



LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT :

HORIZON

1986

L'origine de Louvigné serait très ancienne : elle remonterait à l'époque gallo-romaine ou peut-être même à l'époque celtique. Un certain Lupinus ou Lupinius y aurait fondé un domaine au milieu d'une épaisse forêt.

La commune qui s'étend sur une superficie de 41 km², est située au nord-est de l'arrondissement, à 16 km de Fougerès, juste à la limite des départements de la Manche et de la Mayenne.

La population

1936	3 702
1954	4 016
1962	3 893
1968	4 024
1975	4 325
1986	6 000 ?

(Source : CREDAF)

Les résultats du dernier recensement font apparaître une augmentation sensible de la population communale : + 301.

On espérait atteindre 4 600 habitants.

Les autres communes du canton ont perdu 851 habitants, on s'aperçoit que la migration de population vers le chef-lieu de canton a, en fait, été faible : + 152.

On constate aussi que la population de la commune devient de plus en plus une population urbaine : 3 070 habitants agglomérés. La population agricole diminue très sensiblement : perte de 296 unités environ entre 1968 et 1975. Les agriculteurs représentent maintenant 29 % de la population. La conséquence de cet exode est le vieillissement.

Age des chefs d'exploitation :

41-50 ans	44, soit 12,5 %
50-60 ans	129, soit 36,2 %
+ 60 ans	182, soit 51,3 %

(Source : CREDAF)

les équipements

Pour faire face à cette évolution démographique, la municipalité a voulu, ces dernières années, accorder la priorité à un programme d'équipement général de la commune :

— les services communaux ont été organisés et structurés ;

— un vaste programme de construction a été lancé dès 1968 et se poursuit encore dans le quartier sud-ouest de la ville : actuellement se termine un lotissement communal de 78 lots, qui viennent compléter les 80 logements H.L.M. déjà édifiés. Un nouveau programme de 40 logements H.L.M. est prévu. Il faut ajouter les lotissements privés. Tout ceci répond à un grand besoin, car il y a encore de nombreuses demandes de logements. Il en existe, en dehors de l'agglomération, mais ils ne répondent plus aux exigences modernes de confort.

— l'équipement scolaire : c'est pour M. le Maire le problème prioritaire, un des facteurs primordiaux du développement économique futur de Louvigné. Le principe de la construction d'un groupe scolaire de deux unités pédagogiques,

soit 10 classes élémentaires, 2 classes de perfectionnement, vient d'être adopté par le conseil municipal. Ce groupe sera construit près des locaux actuels de l'école primaire. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, on n'a pas marchandé sur ce problème qui a déjà été longuement évoqué dans nos colonnes. Résultant de la position de M. le Maire, les effectifs scolaires de Louvigné et de La Bazouge permettraient la création d'un second C.E.S. public dans le canton.

Il existe aussi, depuis 1970, un centre de formation professionnelle et de formation continue, qui est une réalisation de l'U.N.I.C.E.M. (Union Nationale des Industries Carrrières et Matériaux). Ce centre comprend une classe préparatoire à l'apprentissage, une section de cours professionnels concernant les jeunes à partir de 16 ans, une section de F.P.A. Il prépare aux différents métiers de l'industrie du granit. Des stages de soudure peuvent également y être organisés. Des stages d'hydraulique et d'électromécanique seront ouverts prochainement.

Effectifs 1975-1976 : 90.

C.P.A.	25 élèves.
C.P.	50 apprentis.
F.P.A.	15 stagiaires (2 stages/an)



Le complexe sportif en construction, près du lotissement.

— L'équipement sportif.

Un complexe sportif est en cours de réalisation. Une salle omnisport couverte, polyvalente, qui pourra servir à des manifestations publiques d'une surface de 950 m², est actuellement construite par un maître-d'œuvre et des artisans locaux. Elle sera vraisemblablement terminée fin mai. Dans un deuxième temps seront aménagés des courts de tennis, des terrains de basket et de football. Coût maximum, 1 700 000. Le financement est assuré pour 40 % par des subventions de la Jeunesse et des Sports et pour le reste par des emprunts.

Il existe actuellement à Louvigné, au moins, trois sociétés sportives qui pratiquent souvent les mêmes disciplines. A mon sens, il s'agit là d'une très regrettable dispersion d'efforts, d'encadrement, d'équipement préjudiciable à tous, dirigeants, jeunes, joueurs. Il faudra bien se rencontrer un jour et s'entendre, ne serait-ce que pour déterminer les critères fixant les heures d'utilisation de la salle communale omnisport. Ne serait-ce pas plus logique et plus raisonnable de se regrouper au sein d'un même club ?

— Une opération de renforcement de l'alimentation en eau est en cours dans le cadre du S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) qui regroupe Louvigné et La Bazouge-du-Désert. Il est prévu, de construire, en juin, une usine de pompage et de traitement de l'eau. L'eau de la rivière Airon serait prise au « fil de l'eau », traitée, stockée, distribuée. Actuellement un réservoir de 1 000 m³ est presque terminé. Le service d'eau, datant de 1938, ne correspondait plus à la demande actuelle. Louvigné pourra alimenter ses 900 abonnés et même vendre de l'eau à 20 communes, celles du canton, et aussi à d'autres communes de la Manche et de la Mayenne, comme Landivy. Il s'agit là d'un très lourd investissement, de l'ordre de 4 à 5 millions, financé par les subventions du Ministère de l'Agriculture, du département et par des emprunts. Il est



La zone industrielle aménagée, prête à accueillir de nouvelles industries.

même envisagé de construire un barrage, qui permettrait l'approvisionnement de 100 000 personnes. Ce qui me frappe ici, c'est le peu d'actions conjointes entreprises par les communes du canton. Le S.I.V.O.M., qui est un organisme ouvert à tous, n'a, en réalité, retenu que la participation de La Bazouge. Il apparaît d'ailleurs que Louvigné entretient de meilleurs

rapports avec les communes limitrophes de la Mayenne.

— Zone industrielle

Une zone industrielle, entièrement viabilisée, a été aménagée depuis 1968 : elle est actuellement en voie d'achèvement. Mais il est regrettable que, jusqu'à ce jour, elle n'ait servi qu'à l'extension d'industries locales.

l'emploi

Nombre d'Établissements (au moins 1 salarié) et d'employés salariés à Louvigné-du-Désert, en 1973

Services	Ets		Employés		Industries	Ets		Employés	
	N	Salariés	N	Salariés		N	Salariés	N	Salariés
Transports	4		47		Extractives et Mat. Construct.	26		435	
Comm.					Bâtiment et T.P.	27		161	
Agro-Alimentaires	11		19		Métal. Mécanique Electricité	8		24	
Hôtels					Com. non Alim.	5		86	
Débits-boissons	3		9		Banques-Assur.	7		435	
Com. non Alim.	11		52		Hygiène-Santé	2		2	
Banques-Assur.	2		9		TOTAL	75		1143	
Hygiène-Santé	5		16						
TOTAL	36		152						

Emplois salariés 1975-76 (Ets de 10 salariés et plus) dans le canton de Louvigné-du-Désert

Industries	1975		1976		Services	1975		1976	
	N	Salariés	N	Salariés		N	Salariés	N	Salariés
Extractives et Mat. Construct.	467		471		Transports	74		75	
Bâtiment et T.P.	96		98		Com. Agro-Aliment.	6		9	
Métal. Mécanique Electricité	18		16		Banques-Assur.	12		12	
Agro-Alimentaire	80		73		Hygiène-Santé	32		38	
Habillement	431		420		Administration Serv. Publics	28		29	
TOTAL	1092		1078		Com. non Alim.	44		45	
					TOTAL	196		208	

Ensemble : 1975 (1288) ; 1976 (1286)

Source : CREDAF

Le taux d'activité est de 46,6 % à Louvigné. On se rend compte que dans le canton, le secteur tertiaire (transports, commerces, services) est sous représenté par rapport aux autres cantons. Par contre, le secteur secondaire (industries) est supérieur à la moyenne de l'arrondissement.

Ceci provient bien sûr de la grande importance de l'industrie granitière. Louvigné mérite bien son nom de capitale du granit. Ce qui ressort, c'est qu'il y a actuellement une stagnation des effectifs salariés. Il ne faut pas oublier la main-d'œuvre, surtout féminine, une centaine de personnes environ, qui, tous les jours, va travailler à Fougères, Saint-James, Fougères-du-Plessis.

Il faudrait donc, pense M. le Maire, attirer à Louvigné de nouvelles industries, ce qui permettrait de retenir les jeunes et de fixer sur place cette main-d'œuvre itinérante. Le Comité d'Expansion de Louvigné, constitué de représentants du conseil municipal, de commerçants, d'agriculteurs, de syndicalistes et de patrons, œuvre dans ce sens. Mais la prospection qu'il a entreprise, n'a donné, à ce jour, aucun résultat. Les 1 700 lettres adressées à des chefs d'entreprises n'ont entraîné que 5 réponses qui n'apportent d'ailleurs rien de positif.

qu'envisager pour l'avenir ?

Le S.D.A.U. (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) prévoit, pour 1986, une population de 6 000 habitants. M. le Maire pense, lui, le chiffre de 5 000 plus raisonnable. « A l'heure actuelle, dit-il, la situation est bonne, mais il faut un coup de pouce, un décollé. Il faut créer des emplois. Il ne faut d'ailleurs pas se contenter de développer ce qui existe ; il nous d'autres industries ». Mais que faire, lorsqu'on sait que les entreprises industrielles n'acceptent de s'implanter qu'autour de Paris, dans un rayon de 80 à 100 km. L'Etat ne devrait-il pas agir vigoureusement dans le sens d'une **décentralisation forcée** ?

L'usine ne devrait-elle pas se déplacer vers l'homme et non l'homme vers l'usine ?

□ Jacques SOTERAS.



Circuits de petite randonnée

Le GR 34 - sentier de grande randonnée relie Vitré au Mont Saint-Michel. Créé à partir de Fougères, il vous mènera au Mont Saint-Michel en 3 étapes. — 5 gîtes d'étapes vous permettront de trouver un refuge après une journée de marche ou de cheval.

Ferme de Maison Neuve en pleine forêt, une vieille ferme va être aménagée en gîte.

Gîte du Rocher Portail en Saint-Brice-en-Coglès, tenu par M. et Mme Pommereul, agriculteurs. Gîte terminé, à l'ombre du Château du Rocher Portail. Tél. 98-61-91.

Gîte d'Antrain réalisé par la commune dans les anciens Haras. Pas encore équipé, il vous assure quand même un refuge acceptable. — Mairie d'Antrain.

Gîte de Moldray, Club Hippique, Dr. Lejay, vétérinaire à Pontorson. Tél. 11 à Pontorson.

A quelques kilomètres du Mont, vous trouverez, en pleine nature un centre hippique qui s'est équipé pour accueillir les randonneurs à pied, à cheval ou à vélo.

Gîte de Saint-Marcen : la commune va aménager un gîte d'étape dans une école désaffectée.

Circuits de grande randonnée

En plus des promenades en forêt, des circuits ont été ajoutés au GR 34 dans les communes qui veulent participer à l'effort d'aménagement du territoire.

Actuellement, sont terminées ou en voie de l'être :

- A Saint-Germain-en-Coglès :
 - a) la promenade du bois
 - b) le sentier des chouans

- A Antrain :
 - a) la promenade du Château
 - b) la promenade de la Fontenelle

- A Saint-Brice-en-Coglès
 - A Saint-Ouen-la-Rouërie
 - Luitré
- Une promenade en cours de réalisation.



Sites et monuments

Vieille église à **Saint-Marc-le-Blanc**.
Château de la Rouërie, **Saint-Ouen-la-Rouërie**.
Eglise XI, XVII siècles, **Tremblay**.
Château de La Coquillonais (privé), **Tremblay**.
Vieilles maisons et manoirs (La Morinais - Le Plessis - Ardennes) **Saint-Georges-de-R.**
Château de **Montbrault** et site de Montromain **Fleurigné**.
Château de **Bonne Fontaine** - Manoir de la **Choletais**.
Vieux ponts du Couesnon à **Antrain**.
Monument aux Bretons - Lande de la Roche à **Saint-Aubin-du-Cormier**.
Eglise et porche des X et XI^e siècles.

Château du Bois Guy à **Parigné** (route de Melle CD 108).
Château de la Baignaye - Eglise - Chêne de la Liberté (1848), **Saint-Christophe-de-V.**
Eglise XVI^e siècle à **Le Loroux**.
Maquis d'Everre à **Saint-Marc-sur-Couesnon**.
Malagra et anciens moulins à papier (La Torquette) à **La Bazouge-du-Désert**.
Château de la Ville Ollivier à **Mazières-sur-Couesnon**.
Calvaires à **Vendel**.
Château de **Fougères** XI et XV^e siècles. Heures de visites, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18 h.
Eglise **Saint-Sulpice à Fougères** (XV^e siècle).
Place du **MARCHIX** (vieilles maisons) à **Fougères**.
Place aux Arbres à **Fougères**.
Rochers de la Roche (escalade), **Saint-Ouen-des-A.**



Circuits pédestres-équestres

Circuit pédestre, Château de Bonne Fontaine, **Antrain**.
Circuit équestre vers **Saint-Brice** et **Mont-Saint-Michel**.
Circuits pédestres, Rochers de Béchère, Roche Noire et Roche Piquée, **Saint-Aubin-C.**
Circuits pédestres chemin de la Brochardière (**Parigné**) à chemin de la Tulais en **Saint-Germain**.
Circuits pédestres, Bois de Pontavice et sentier des Chouans à **Saint-Germain-en-C.**
Circuits pédestres à la Roche, **Mazières/C.**
Club hippique à Montaubert, **Fougères**.
Circuits équestres et pédestres (s'adresser M. Baiembois, Mairie à **Fougères**).

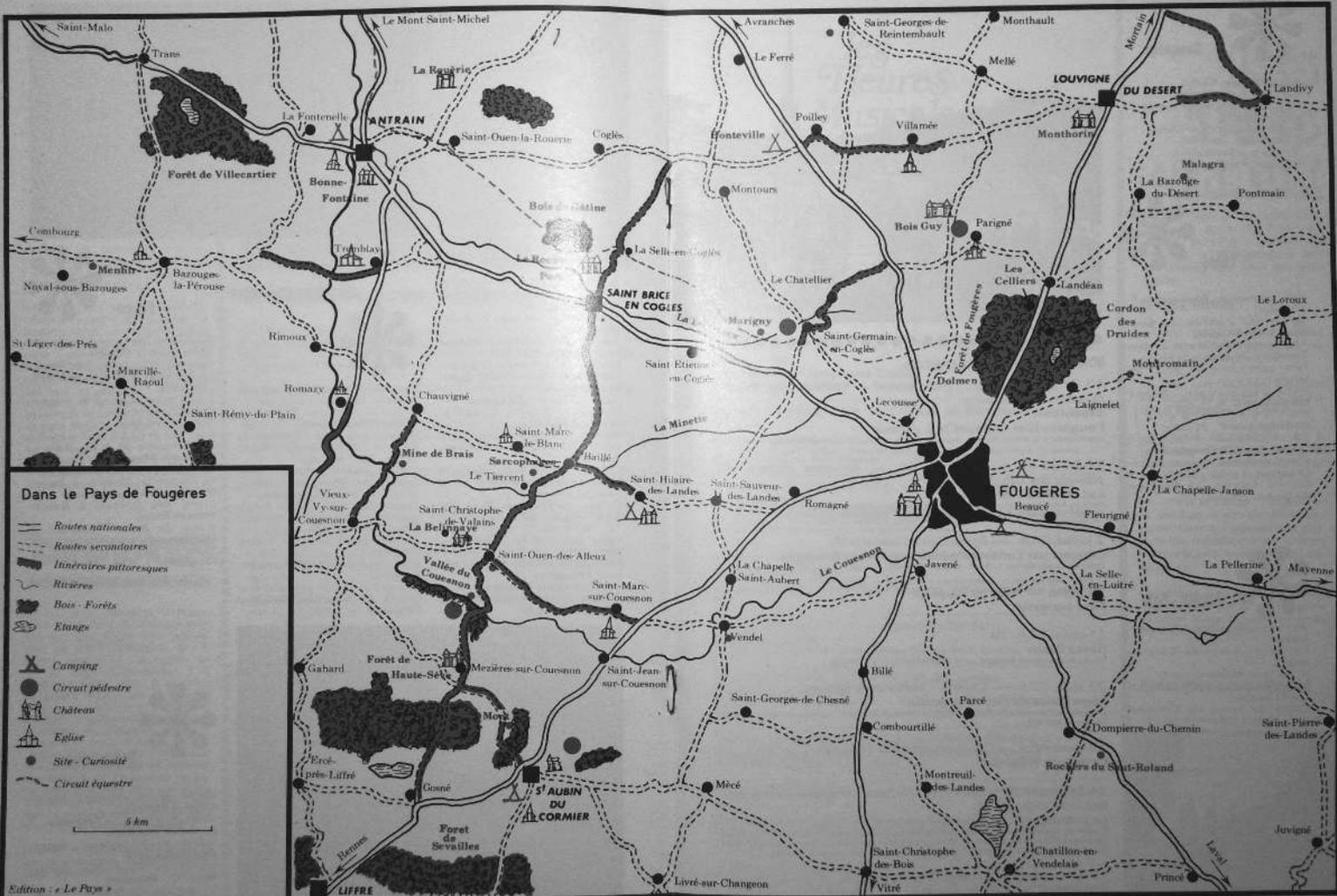
Pêche

Rivières Le Tronçon et La Loisaice, **Saint-Ouen-la-Rouërie**.
Couesnon et Loisaice, **Tremblay**.
Le Beuvron, **Saint-Georges-de-R.** - **Villamee**.
Etang de **Saint-Aubin-du-Cormier**.
Nançon à **Parigné**.
La Minette, **Saint-Christophe-de-V.** - **Saint-Ouen-des-Allieux**.
La Glaine, **Le Loroux** (truites).
Le Couesnon, l'Everre à **Saint-Marc-sur-C.** (canot possible).
Etang des Guérets à **Saint-Marc-le-Blanc**.
Etang de Basse Roussière à **Mazières-C.**
Etang de Saint-François (forêt de **Fougères**).



Promenades

Vallée de la Loisaice, **Saint-Ouen-la-Rouërie**.
Vallée de la Loisaice, **Tremblay**.
Landes de **Tremblay**.
Vallée de la Minette, **Saint-Christophe-de-V.**
Vallée du Couesnon, **Saint-Marc/C.** - **Mazières**.
Vallée du Couesnon, **Saint-Ouen-des-Allieux**.





Campings

Antrain (avenue Kléber)
 Saint-Hilaire-des-Landes
 Saint-Aubin-du-Cormier, rue de l'Étang - 40 places
 Fougères, terrain de l'A.G.L. — (L'Écartlée)
 Montours, « Bonteville »
 Fougères - Paron



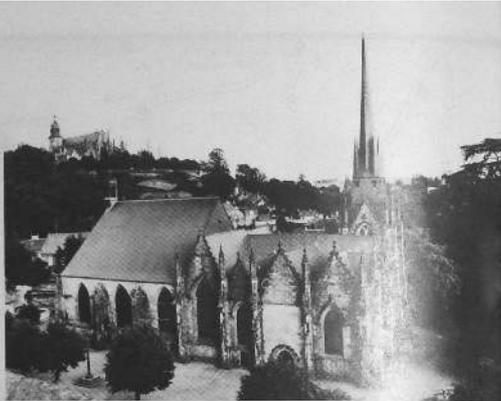
Fêtes

Fête communale **Bazouges-la-P.**, 18 juillet.
 Bal et feu d'artifice de **Saint-Marc-le-B.**, 14 juillet.
 Fête communale, course cycliste, **Tremblay**, 29 août.
 Fête communale en août, **Villemée**.
 Fête communale, **Saint-Germain-en-C.** le 1^{er} août.
 Pardon de **Saint-Christophe-de-V.**, 25 juillet.
 Bal 14 juillet sous le chêne de la Liberté, **Saint-Christophe-de-V.**
 Fête communale, course cycliste, **Le Loroux**, 4 juillet.
 Comice Agricole, **La Bazouge-du-Désert**, 28 août.



Forêts - Bois

Villecartier, **Bazouges-la-Pérouse**, Antrain, De **Saint-Aubin-du-Cormier** (étang), Haute-Sève, **Mézières-sur-C.** Fougères, promenades, étang de Saint-François, Centre de loisirs de **Chenedet** (Fougères).



Office fougérais d'action culturelle

17-27 juin - 2 juillet - 12 septembre — **Château Tour-Raoul - Quartier Saint-Sulpice.**

Exposition

Fougères hier, aujourd'hui, demain
 Une recherche de Michel Philippe, photographes de Jean-Luc Barbelette, 500 documents.

21-23-25-26 juin, 20 h, 30 — **Ancienne chapelle du couvent des Urbanistes (XVII^e)**

Les sorcières de Salem

Pièce en 4 actes de Arthur Miller, adaptation française de Marcel Aymé, mise en scène de Michel Philippe, costumes de Hugette Gasbar, réalisation : Atelier Théâtral de l'O.F.A.C.

2 juillet, 21 h. — **Eglise Saint-Sulpice (XV^e)**

Concert par l'ensemble instrumental de Bretagne

Direction James Moresau — Bach - Vivaldi - Hindemith - Roussel - Britten

18 juillet — **Forêt de Fougères.**
Fête équestre.

11 août, 21 h. 30.

Baraz Breiz

Contes et légendes de Bretagne par le Théâtre Populaire de Bretagne

22 août, 21 h. — **Château Théâtre de la Nature.**

Légendaire du Pays Fougérais

Exposition audio-visuelle de Michel Philippe et scènes de Bataille à l'ancienne du blé noir, par les Batoues de Lanôlan.

19 septembre — **Chenedet, Forêt de Fougères.**
Concours Hippique

24-25 septembre, 21 h. — **Ancienne chapelle du couvent des Urbanistes (XVII^e)**

Le compagnon du Tour de France

Roman de George Sand - Livre vivant de Michel Philippe - Avec le concours de l'Union Compagnonnique de Fougères pour le Centenaire de la mort de George Sand et en hommage à Jean Guéhenno, fils de compagnon, né à Fougères, membre de l'Académie Française.

17-31 octobre — **Château Tour Raoul**
Exposition Le Compagnonnage

les Heures Musicales du Mont Saint Michel

9^e festival Directeur artistique : Jacques Roussel Saison 1976

Samedi 17 juillet, 21 h. — **Salle des Chevaliers, Mont Saint-Michel**
Orchestre de Chambre de Caen
 Dir. Jean-Pierre Dautel — Saint-Georges, Boccherini, Mozart, Francaur.

Dimanche 18 juillet, 21 h. 8 **Château de la Paluelle, Saint-James**
Quatuor vocal Stéphane Caillat
 et l'ensemble Guillaume de Michaut — *Autour de Ronard*

Samedi 24 juillet, 21 h. — **Château de Monthorin, Louvigné-du-Désert**
Antiqua Musica
 Dir. Jacques Roussel. Solistes : Masence Larrieu, Robert Casier, Jean-Marie Costantier. — Albionni, J. M. Laclair, Bach, Telemann.

Dimanche 25 JUILLET, 21 h. — **Eglise abbatiale, Lessay**
Antiqua Musica
 Dir. Jacques Roussel. Solistes : Hugette Grémy-Chauliac, André Bernard, Jean-François Fabo, Hélène Harnet. — J. S. Bach. 2 cantates, concerto pour clavecin en ré mineur, 2^e concerto brandebourgeois avec trompette, flûte, hautbois et violon.

Samedi 7 août, 21 h. — **Abbaye d'Hambye**
Camerata de Paris
 Chant, harpe ancienne et flûte à bec. — Maria Feres, mezzo soprano / Elena Polenska, harpe, John MacLean, flûte — Du XIII^e siècle à Monteverdi / en France, Allemagne, Angleterre, Italie.

Dimanche 8 août, 21 h. — **Eglise de Genêts**
Récital de piano
 Sylvie Mercier — Beethoven, Chopin, Brahms, Debussy, Ravel, Granados, Albeniz.

Vendredi 13 août, 21 h. — **Eglise de Carolles.**
Récital flûte et harpe

Masence Larrieu et Suzanne Milderian. — Haendel, L. Vinci, L. Spohr, Debussy, Ravel, Fauré.

Samedi 14 août, 21 h. — **Abbaye-Blanche Mortain.**
Orchestre de Chambre Tchécoslovaque de Prague
 Xavier Richter, Mendelssohn, Farkas, Dvorak.

Dimanche 15 août, 21 h. — **Eglise Abbatiale Mont Saint-Michel.**

Récital orgue et trompette

André Bernard et Edgar Knapp. — F. Couperin, Bach, Bussethude, Albionni, Tomasi

Prix des places : 25 et 20 F. Jeunes : 10 F. — Renseignements aux S.I. Et Bureau du Festival — Billets : Syndicat d'Initiative d'Avranches et à l'entrée. — Possibilité d'atterrissage pour avions privés et de tourisme à l'aérodrome d'Avranches.

LES GITES RURAUX

Dans le cadre du tourisme d'accueil, le pays de Fougères compte un certain nombre de formules d'hébergements personnalisées que sont les gites ruraux.

LE GITE RURAL :

— est généralement réalisé dans des bâtiments anciens rénovés et aménagés ;

— est une location meublée de vacances offrant des garanties d'équipement et de prix ;

— classé et contrôlé par la Fédération Nationale des Gîtes de France. Il bénéficie de 1^{er} épi, 2 ou 3 épis selon la qualité ;

— c'est le calme, l'espace et la verdure, l'accueil d'un tourisme rural qui permet aux citadins de redécouvrir les valeurs culturelles et humaines du milieu rural.

Les tableaux ci-après vous permettront de connaître les gîtes existant dans le pays et leurs conditions de location.

Renseignements pratiques

— Tous les gîtes sont pourvus de sanitaires (W.C. intérieur - lavabo, au minimum douche) eau chaude et réfrigérateur.

— La qualité d'un gîte n'est pas fonction de son prix de location mais de son nombre d'épis.

— Exiger votre contrat de location... il indique une capacité d'hébergement qui ne doit être dépassée en aucun cas.

— Le chauffage du gîte n'est pas inclus dans le prix de location.

... famille les aventures, les originalités, les traits de génie du cousin Mathias ! Certes, je ne comprenais que très vaguement ce que me disait alors mon père, mais cela avait pour moi tout les mystérieux charmes des choses inconnues. Cependant mon hôte s'était fait servir, car il arrivait de Paris dans un char, à l'improviste, sans s'être annoncé, comme toujours. Je le vois encore, mangeant de grand appétit, m'interrogeant, niant de mon bavardage fil m'avait tout de suite mis à l'aise, et s'interrompant pour renvoyer avec la main une grosse mèche blonde qui lui tombait à chaque instant dans les yeux :

— Vous savez, dit-il à ma gardienne stupéfaite, je pars pour Saint-Germain et j'emmène le petit ! Quand j'arrive, moi, toutes les punitions sont levées. Bon gré, mal gré, il fallut qu'elle me mit mon manteau et mon cache-nez ; dix minutes plus tard, mon cousin Mathias et moi, assis au fond du petit cabriolet de louage, nous toulions le long de la route, poudrée à blanc par les frimas, qui mène de la ville de Fougères au bourg de Saint-Germain... (1)

Il s'agit bien sûr, de Saint-Germain-en-Coglès, où la famille du Pontavice habitait dans un beau manoir du XVI^e siècle, connu sous le nom de la « Quatrième », dont il ne reste plus que des ruines retenues debout par l'enchevêtrement du lierre qui enserré les murs. Dans le petit cimetière situé dans le bois qui grimpe vers l'église de Saint-Germain, reposent Hyacinthe et Robert de Pontavice. En dehors de l'enclos du cimetière, sous un rocher de granit dont la calotte arrondie a été sciée et recollée, est inhumé Olivier du Pontavice, père de Hyacinthe. Il fit creuser un tombeau pour lui et un autre pour Michette, sa fidèle femme de chambre. Pendant que les ouvriers travaillaient, il venait mesurer, en se couchant sur la pierre, si le tombeau était bien à sa taille. Le travail fini, le vieil original venait chaque jour accompagné de son chien, se coucher dans son tombeau puis s'asseoir pour y lire son journal en fumant la pipe.

Cette histoire est digne de l'inspiration baroque de l'Isle-Adam, et eût mérité figurer dans le recueil des Histoires Insolites. Son séjour auprès de cette famille à Fougères et à Saint-Germain a, peut-être, nourri l'imagination de celui que son ami Léon Bloy appelait « l'Écuyer de la Chimère ».

Bernard HEUDRE.

(1) Cité par J. Boliery, « La Bretagne de Villiers de l'Isle-Adam ». Les Presses Bretonnes 1981, pp. 115-116.

La fin de l'indépendance Bretonne, le pays de Fougères au cœur de l'événement :

La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier 28 juillet 1488

1 - Les forces en présence

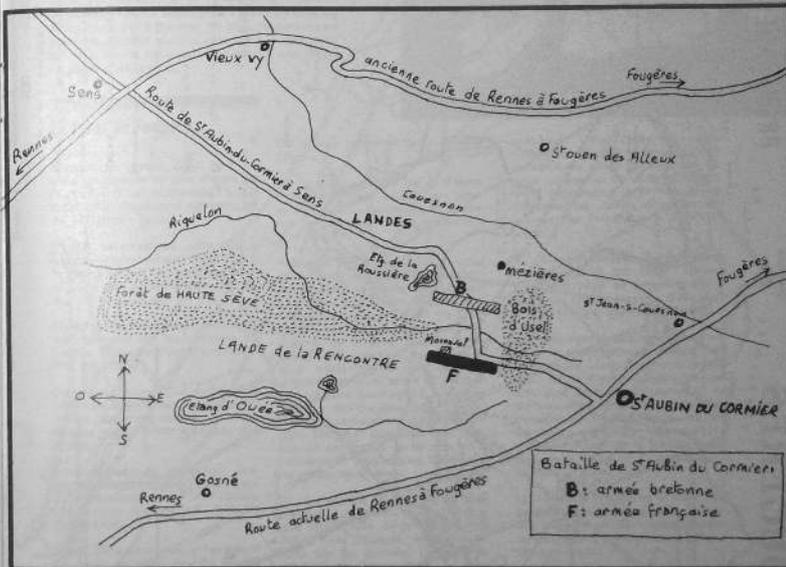
Le 28 juillet 1488 est un jour que tous les Bretons devraient avoir inscrit dans leur mémoire : c'est le jour de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier où fut défaits l'armée bretonne, mise en déroute par celle du roi de France, bataille décisive à la suite de laquelle la Bretagne vaincue militairement et conquise par les soldats Français, perdit son indépendance. Le mariage de la duchesse Anne avec le roi Charles VIII, puis l'Acte d'Union de 1532 ne furent en fait que le règlement définitif officiel et politique du verdict des armes devant Saint-Albin.

En réalité, toute la 2^e moitié du XV^e siècle ne fut qu'une suite de difficultés, chicaneries et guerres entre le duc François II (1458-1488) et le roi de France incarné successivement par Louis XI (1461-1483), prince retors et enêté, mais intelligent et calculateur, puis par Charles VIII (1483-1498) âgé de 18 ans en 1488. Tous deux poursuivaient la réalisation d'une même politique : l'annexion du duché de Bretagne. Le conflit amorcé en 1488 par Louis XI connut de nombreuses phases entrecoupées de trêves, mais il fut à son paroxysme lors de la guerre franco-bretonne de 1487-1488 qui fut déterminante et se déroula en deux temps. Tout d'abord la campagne de 1487 qui eut lieu de mai à octobre de cette même année. Elle se traduisit par le défoncement de la frontière bretonne par une armée de 12 000 à 15 000 Français qui entrèrent en Bretagne par Ancenis et Chateaubriant, mais échouèrent devant Nantes.

À la fin de cette campagne, les Français possédaient Clisson, La Guerche, Vitré, Saint-Aubin-du-Cormier et Dol, toutes places de première importance qui verrouillaient la frontière. Puis ce fut la campagne de 1488 où le roi de France aligna une armée forte de 12 000 hommes, « les plus beaux qu'il est possible de voir » selon le chroniqueur Guillaume de Jaligny, contemporain des événements et auteur d'une Histoire de Charles VIII (1). Bien disciplinée

et entraînée, renforcée par un corps de mercenaires Suisses qui étaient les meilleurs soldats de l'époque, cette armée était commandée par le chef génial, Louis de la Trémouille, âgé seulement de 27 ans. Il était secondé, entre autres chefs, par le sire de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, Adrien de Hénouart et Jacobo Galio ou Galles, un capitaine napolitain d'une grande bravoure. Quant à l'armée bretonne, elle était beaucoup plus faible, parce que moins bien équipée que l'armée Française, manquant d'entraînement et de discipline et assez mal commandée.

La première explication de la défaite des Bretons à Saint-Aubin-du-Cormier qui vient à l'esprit, met bien en évidence la faiblesse caractéristique de l'armée bretonne. En fait, contrairement au roi de France, le duc de Bretagne ne possédait pas d'armée permanente ; tout au plus quelques compagnies de son ordonnance, formant sa garde personnelle et entretenues par lui (1 200 hommes environ). Le gros de l'armée bretonne était constitué par le recrutement le plus classique au Moyen Âge : les possesseurs de fiefs nobles, anoblis ou roturiers qui devaient le service militaire au titre de la féodalité formaient un premier contingent. Plus originales étaient les milices paroissiales instituées dès 1425 par le duc Jean V, qui comprenaient « les francs-archers ». Ceux-ci étaient levés dans les paroisses à raison de un homme pour vingt feux (2). En 1480 s'ajoutèrent « les Bons corps » levés parmi les gens de bas estat et non nobles, par mandement ducal dans les circonstances urgentes. Il s'agissait le plus souvent de soldats inexpérimentés, certains n'étant après seulement qu'à « porter baston », le tout constituant une pétaillie de peu de valeur (de 6 000 à 7 000 hommes). Mais l'armée bretonne comprenait également un groupe important d'auxiliaires étrangers, bandes plus ou moins mercenaires de lansquenets allemands, soldats espagnols et gascons (3 600 hom-



mes) et 400 archers anglais commandés par le comte de Scalles, les meilleurs de l'époque. Tous étaient obligés de paraître aux « grandes montres » ou revues ordonnées par le duc.

Les nobles en particulier devaient s'y présenter « montez et armez, entièrement garnis d'habillement de guerre, prestz et délibérez de marcher en avant, pourvez de vivres pour un mois ou d'argent pour l'achat desdits vivres ». C'est ainsi que furent rassemblés au début de l'année 1488 entre 11 000 et 12 000 hommes pour la défense du duché, parmi eux, presque 5 000 soldats étrangers ! Une armée ainsi recrutée à la hâte manquait de cohésion et

d'homogénéité, toujours prête à se disperser, notamment au moment des trêves, comme l'avait remarqué Louis de la Trémouille lui-même en avril 1488. Parlant des soldats bretons, voici ce qu'il écrivait au roi Charles VIII : « Nous croyons que la plupart d'eux ont esté très jouela d'avoir occasion d'eux en retourner, leurs personnes salver, dire des nouvelles à leurs femmes ».

Quant au commandement de l'armée bretonne, il était partagé par plusieurs chefs qui ne concevaient pas du tout les choses de la même manière ; le maréchal de Rieux était le plus expérimenté et très au courant des faiblesses de l'armée. De ce fait, il était partisan

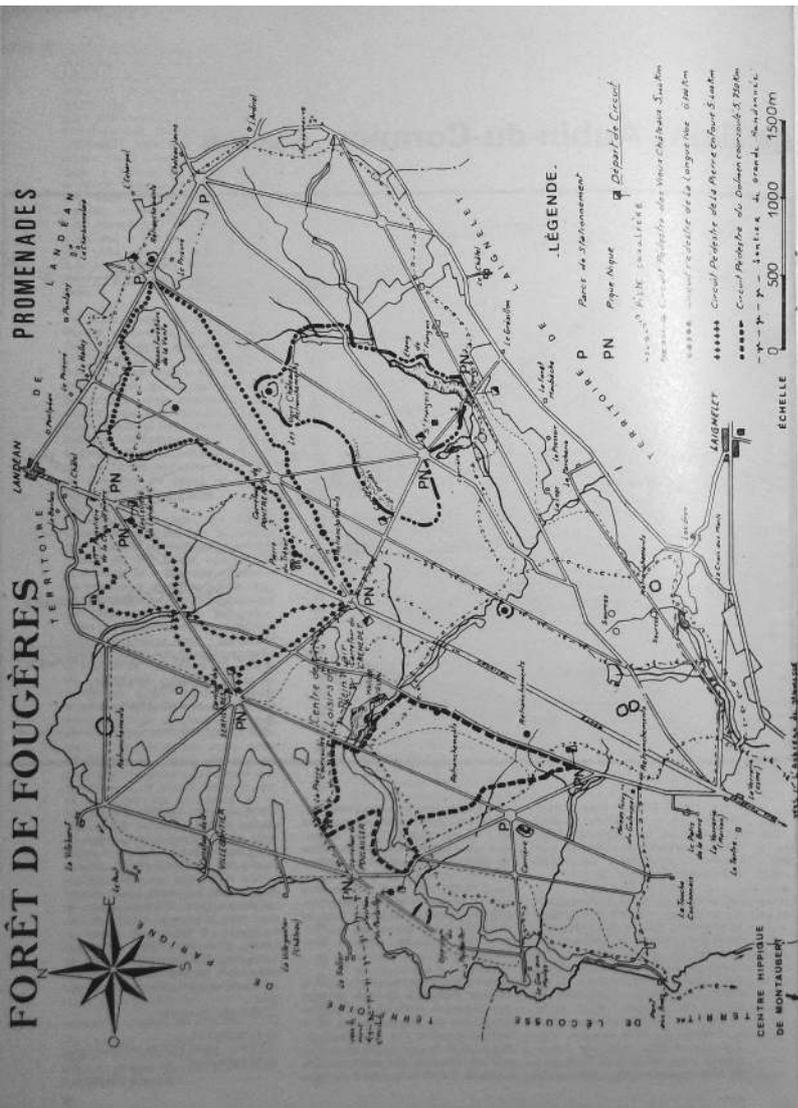
d'une guerre d'escarmouches et voulait éviter le risque d'une bataille rangée dont il pressentait le dénouement fatal. En cela, il s'opposait au duc d'Orléans et au prince d'Orange qui étaient plus jeunes que lui, mais aussi moins réfléchis. Alain d'Albret était le chef des Gascons ; intrépide et fougueux, il était tout excité à l'idée d'en découdre avec les Français, d'autant plus qu'il se présentait comme un présentant sérieux à la main d'Anne de Bretagne.

(1) Guillaume de Jaligny : Histoire de Charles VIII.

(2) Feu : unité fiscale en Bretagne au Moyen Âge. (à suivre)

René CINTRE.

FORÊT DE FOGÈRES



Fougères et sa forêt

La ville de Fougères et l'arrondissement ont réalisés depuis quatre ans une structure de Tourisme Vert de qualité. Le travail est en cours et demandera encore de longues années de mise au point, mais dès à présent, les investissements en place permettent aux Touristes et aux amateurs de plein air de découvrir la région d'une façon originale et attrayante.

La forêt de Fougères.

Magnifique massif de 1 700 ha en bordure de ville. Planté de hêtres (75 %) et de chênes (15 %), il est magnifiquement entretenu et de pénétration facile.

Quatre promenades pédestres y sont tracées et balisées, permettant la connaissance complète du massif sous son aspect botanique, forestier et historique.

25 kilomètres de pistes cavalières sont utilisées par les cavaliers du Centre Hippique de Montaubert (Tél. 99 03 52).

Des aires de pique-nique, des zones de silence, des parkings enclavés dans les arbres, ont été conçus par l'Office National des Forêts.

Sont en cours de réalisation : une pièce d'eau à Maison-Neuve, avec base nautique et circuit rustique (parcours de 2 000 mètres agrémenté).

Enfin, pour permettre la formation du loisir de plein air, un Centre d'initiation va ouvrir ses portes en 1977. Il recevra des stagiaires désireux de se perfectionner dans les disciplines les plus diverses : l'équitation, la forêt, la randonnée, l'archéologie, la vie rurale, etc.

comment s'y rendre

On peut s'y rendre à pied à partir de l'Auberge de Jeunesse, rue Beaumanoir. Un balisage GR (trait blanc et trait rouge superposés) vous conduira au cœur de la forêt d'où partent les quatre circuits pédestres.

On peut s'y rendre en voiture et la parker soit au carrefour de Chénédet, soit à la Maison-Neuve.

De là vous trouverez dans un petit rayon :

1° - La promenade de la Pierre Enfouie (5 km), balisée en peinture orange — où dit-on se trouve une grosse pierre enfouie cachant un trésor.

À défaut d'y faire fortune, vous découvrirez des peuplements jeunes, la forêt en pleine adolescence et surtout les Celliers de Landéan, magnifique construction du XII^e siècle, très certainement contemporaine de la salle voûtée de la mairie de Fougères. L'hypothèse la plus vraisemblable de cette cachette souterraine serait qu'elle aurait été faite par Raoul II — alors seigneur de Fougères, pour y soustraire ses richesses aux pillards anglais. Raoul II possédait une maison de campagne au lieu-dit « La Forêt », à quelques centaines de mètres des celliers.

2° - Le circuit de la Longue Noë (balises jaunes). C'est la plus longue promenade de la forêt (6 km 300). Très dégagée, elle est utilisée par les sportifs. Certains se vantent de l'avoir faite en une demi-heure ! Toujours est-il que cette promenade est un vrai régal. Le sentier est presque toujours en haute futaie. Les hêtres plus que centenaires forment une véritable cathédrale naturelle toujours différente et qui vous impressionne par sa majesté. Si vous êtes peu nombreux et silencieux, vous avez quelque chance de voir une troupe de chevreuils toujours rapide et irréelle.

3° - Le circuit des « Vieux Châteaux » (balises bleues) est la promenade touristique par excellence. Sur un très petit parcours, vous verrez l'alignement du « Cordon des Druides » : 80 pierres plantées sur 300 mètres de longueur, les retranchements des « Vieux Châteaux », vestiges fortifiés en terre de l'époque pré-

romaine. Vous longerez enfin l'étang de Saint-François où des installations vous permettront de vous reposer et de vous restaurer. Vous regagnerez votre voiture en longeant les ruines d'un ancien couvent de Franciscains du XVII^e siècle.

4° - La promenade de la Pierre Courcoulée (5 km 700 - balises blanches) peut se prendre soit à partir du pique-nique du Galoupe, soit au parking de Maison-Neuve.

Les sites sont variés. Vous emprunterez la voie Romaine encore très bien tracée. Vous admirerez le dolmen de la Pierre Courcoulée, en très bon état de conservation et surtout vous pénétrerez dans l'enclavé de Maison-Neuve où les aménagements récréatifs n'enlèvent rien de la beauté naturelle de la vallée et du calme qui y règne.

La forêt de Fougères a donc été aménagée pour vous, pour la qualité de votre vie. En toutes circonstances, soyez respectueux et attentifs à ce joyau.

Bien que magnifique et apparemment immuable, ce massif reste fragile. Il est le résultat du travail incessant des agents de l'Office National des Forêts.

Nous devons avoir à cœur de le préserver de toute agression et de toute pollution, afin que chacun de nous y trouve ce qu'il est en droit d'espérer.

Essayons de ne introduire ni transistor, ni moteur, ni déchets. Respectons les jeunes plantations. Allons en forêt faire une cure de calme. Allons nous mêler à la vie qui émane de partout. Nous en reverrons plus forts et plus sereins.

R. Balembois.



AUX TROIS PROVINCES

VETEMENTS

Jean Denoual

35420 LOUVIGNE-DU-DESERT

Tél. (99) 95.01.33

Maison fondée en 1894

CHAUSSURES

Christian ROBE

Rue A.-de-Montigny

35420 LOUVIGNE-DU-DESERT

Tél. 98.01.63

Atelier de réparations

Société Granitière "L'AVENIR"

Coopérative Ouvrière de Production

35 - LOUVIGNE-DU-DESERT — Tél. 98.01.25 - 98.00.35

met à votre disposition pour tous vos besoins en granit :

- son usine de monuments funéraires à Louvigné-du-Désert (granits français et étrangers) ;
- ses carrières pour vos constructions, cheminées, dallages, tables de jardin, etc...
Le Val, à Louvigné-du-Désert ; La Haussandière, à Saint-Brice-en-Coglès ; Lanhelin ;
Le Hinglé ; Languedias ;
- son bureau d'études pour plans et devis.

Employer du granit, c'est penser à « L'AVENIR ».

MAISON DE LA PRESSE

10, bd Maréchal-Leclerc - FOUGÈRES - tél. 99-38-81

Un Jour, le nouveau roman de Maurice Genevoix où l'on retrouve les thèmes chers à l'auteur : la nature, les animaux, la forêt.

Editions du Seul

Par l'auteur de l'imprécateur, René Victor Pilhes, un nouveau roman pamphlétaire et de politique-fiction : « La Bête ».

Editions du Seul

Le Palais des Fêtes, de Max Gallo — Tome 2 de La Baie des Anges — Chronique d'une ville au début du siècle, Nice, et d'une famille.

Robert Laffont

A paraître en juin :

- Anthologie de la chanson en Haute-Bretagne.
- Bibliographie de la Contre-Révolution dans les provinces de l'Ouest.

SUR LA ROUTE TOURISTIQUE
FOUGÈRES - MONT SAINT-MICHEL

Goûtez la cuisine du « Pays »

Restaurant

PRUDOR

35460 MONTOURS

Menu à 14 F

Tél. 98.63.87

Pour vos

Portraits - Mariages - Communions

Toutes les photos en couleur
de la Fête des Fleurs

STUDIO PHOTO

Georges QUENTIN

Rue Larboisière

35 - LOUVIGNE-DU-DESERT

Tél. 98.02.88

"BABY-CHIC"

Layette - Articles Enfants - Lingerie

Dépositaire OZONA - BAMBINO

PHILDAR

Laine - Bas - Chaussettes

M^{ME} VIRY

Rue de la Libération.

35 - LOUVIGNE-DU-DESERT

S. O. F. A.

3, rue Général-Chanzy

FOUGÈRES

Tél. 99.11.85

Concessionnaire

VOLKSWAGEN - AUDI

Occasions toutes marques

Crédit - Reprises

Laiterie

FOUGÈRES

Téléphone : 99-25-99

NAZART

Produits obtenus en 1975 :

- camemberts et carrés : 3.100.000 fromages
- Cheddar : 1.773.000 kg.
- beurre : 2.506.000 kg.
- yaourts : 680.000 pots

Nombre de personnes : 180

Nombre de fournisseurs de lait : 2.000

Lait collecté en 1975 : 70.300.000 litres

LE PARC DE L'AUMAILLERIE

Construit d'août 69 à octobre 70, le parc de l'Aumallerie représente un outil au cœur d'une aire d'influence qui détient 9 000 000 de bovins. La commercialisation est faite en majorité par les professionnels du bétail, dans une proportion de 80 %.

DES INSTALLATIONS IMPORTANTES :

marché à veaux : 3 500 têtes.

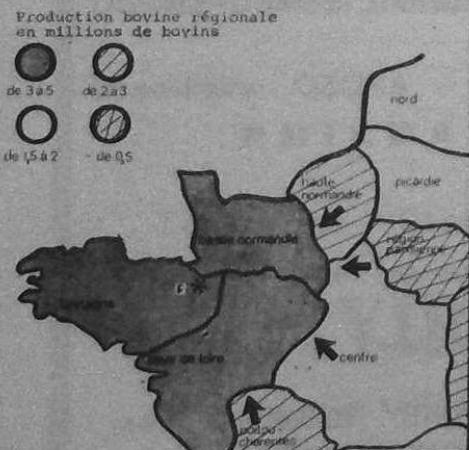
hall d'exposition-vente des animaux : d'une surface couverte de 25 000 m² ; 6 500 animaux à l'attache.

voies ferrées à quai : au cœur du marché pour les expéditions sur la France entière et l'étranger, et pour l'accueil d'animaux d'origines lointaines (horaires particuliers calculés par la S.N.C.F. pour assurer le vendredi matin le déchargement à 7 h. 30, donc avant l'ouverture des transactions)

Parking camions : 1 000 places
Parking véhicules tourisme : 1 500 places.

AIRE D'INFLUENCE

Par route ou par fer
Accessible de toutes les communes de Bretagne, de Basse-Normandie, du Maine et d'ailleurs...
La vocation européenne est confirmée par la présence d'acheteurs et de visiteurs étrangers : Allemands, Belges, Italiens, Irlandais, Anglais.



Aire d'influence du marché au niveau des approvisionnements.



UNE FREQUENTATION TRES IMPORTANTE LE VENDREDI MATIN

- de 350 à 450 vendeurs
- de 150 à 250 acheteurs
- de 1 000 à 2 000 visiteurs

soit au total de 3 000 à 5 000 personnes qui constituent une clientèle susceptible d'être touchée par des commerçants de tous secteurs :

- par affichage publicitaire
- par exposition sous vitrine
- par exposition en plein air dans l'enceinte du marché

EFFECTIFS BOVINS PRESENTES AU PARC DE L'AUMAILLERIE :

1954	13 500
1959	41 500
1969	138 500
1972	238 000
1973	272 000

UNE AIRE D'INFLUENCE REGIONALE, NATIONALE ET EUROPEENNE

Fougères, par sa position au confluent des régions de Bretagne, Basse-Normandie et du Maine, se situe au centre de la première

région d'élevage française avec 9 millions de bovins.

Les vendeurs d'animaux viennent en forte proportion d'Ille-et-Vilaine, Mayenne, Manche — des 8 départements limitrophes, de la région parisienne et du Massif Central.

Cette zone s'étend à plus de 350 km de Fougères à l'occasion d'apports saisonniers qui peuvent devenir plus fréquents.

Le confort et l'agrément des utilisateurs de cet immense complexe n'ont pas été oubliés pour le meilleur service de ses usagers puisque l'Aumallerie met à leur disposition 25 bureaux, une salle de conférence pour 80 personnes, une seconde pour plus de 100 personnes, 4 cabines téléphoniques, télex, etc. Divers services sont aussi représentés : S.N.C.F., service vétérinaire, douane, banque, ainsi qu'une agence de voyages et de publicité.

Un bar-restaurant complète les possibilités d'accueil que connaissent bien tous les usagers ou visiteurs de l'Aumallerie. A cet effet, l'aspect touristique et gastronomique de la région n'a pas été oublié car une galerie marchande et des vitrines proposent une information et la vente de produits régionaux.

L'utile est joint à l'agréable, dans une ambiance exceptionnelle.

le pays

de fougères

11 1976

l'eau dans le Pays
la contraception



les
élections
municipales
à
Fougères
de
1945 à 1971

St-Brice-en-Cogles

l'Année de la Bataille de St-Aubin
Victor Hugo au Pays de Juliette

Lettre au pays	2
L'eau dans le pays	3
Victor Hugo au pays de Juliette	6
La contraception dans le pays de Fougères	7
Saint-Brice-en-Coglès	9
Le parc de l'Aumallerie	12
La bataille de St-Aubin-du-Cormier	15
Les élections municipales à Fougères depuis 1945	17

« LE PAYS »
 Revue bimensuelle d'information sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.
 Siège social : « Moutlevon », 35490 Saint-Marc-le-Hlanc.
 Abonnement : 6 numéros : 25 F. — Soutien : à partir de 30 F.
 Prix du numéro : 5 F.
Versement :
 Jacques Soteras
 86, avenue de la Verrière
 35300 Fougères.

Comité de Rédaction
 René Cintré - Jacques Faucheux - Robert Gayot - Emile Gostais - Marcel Helbert - Bernard Heudré - Pierre Janton - Guy Julian - Claudine Laissé - Francis Lebraton - Michel Martin - J. Prévoost - Marie-Thérèse Pontas - Gérard Pontas - Joseph Pommereul - Jacques Soteras - Catherine Toscer.
Photographie : Jean-Luc Barbolette.
Directeur de la publication : Bernard Heudré.

TRAVAUX SCOLAIRES
 Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

« Avez-vous déjà remarqué que nous nous sentons du Pays dès l'instant que nous n'y sommes plus »

Au cours d'un voyage en Bretagne, j'ai eu la chance de lire « Le Pays de Fougères ».

Ce journal m'a plu, car j'aime passionnément cette région.

Je suis née à La Fontenelle, en 1938 et depuis 15 ans je suis établie en Dordogne.

Avec mon mari, qui est aussi natif de La Fontenelle nous avons beaucoup travaillé et économisé pour acheter et restaurer une ferme. Nous y sommes très bien, mais malgré tout, tous les migrants, qu'ils soient originaires de la Manche, du Maine-et-Loire ou de l'Ille-et-Vilaine, chacun rêve de revenir à son pays natal.

Les Périgourdins ou Limousins nous acceptent, nous tolèrent. Ne cherchez pas le malaise racial, il n'est pas loin, il existe en France. Pierre Janton écrit que dans le canton de Saint-Aubin-du-Cormier, dans les années prochaines, certaines fermes seront libres... si cela arrivait pourquoi ne feriez-vous pas appel à ceux qui en sont partis ?

Joseph Pommereul a bien raison de défendre les alouettes. Je ne mets avec lui, j'ai l'air rétrograde mais l'agriculture actuelle ne me plaît pas.

Les agriculteurs ne parlent plus que de rendement, finances,

échéances au Crédit Agricole...
 Je connais le problème puisque je suis des leurs.

Pourtant quand j'étais petite fille j'ai souvent surpris des paysans à caresser leurs chevaux, lorsqu'ils faisaient la pause en labourant.

L'agriculteur actuel qui serait surpris à caresser les 60-70 CV qui sont sous le capot de son tracteur, ne serait-il pas pris pour un fou !

Vous ne rencontrerez plus de ces sages qui savaient prédire le temps en voyant une limace...

C'était le beau temps, si elle portait de l'herbe sur ses cornes ou c'était de la pluie si elle portait de la terre.

Demandez à un jeune de vous dire le proverbe que j'ai tant de fois entendu - je ne sais pas si je saurai l'écrire en patois fontenellais :

« Chouette qui chouaitte au sa
 Garde ton ouvrieu sé la
 Chouette qui chouaitte au matin
 En veuille - leu sé ton voisin ».

DENIS Louise
 Les Rivaux
 24450 MIALLET

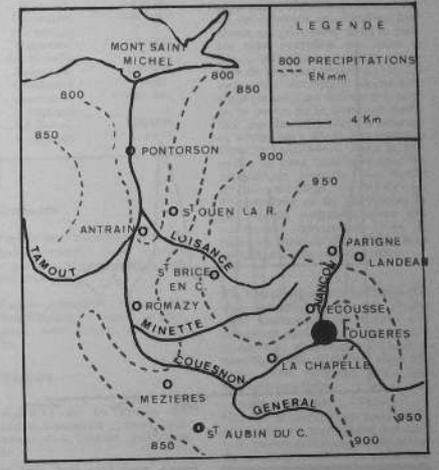
L'EAU DANS LE PAYS

L'eau est un des constituants fondamentaux des êtres vivants ; c'est un aliment essentiel : ainsi elle constitue environ les 2/3 du poids de notre corps et peut former plus des 9/10 du poids de certains végétaux.

En dehors de ce rôle alimentaire, elle intervient de façon efficace dans la vie de l'homme : elle véhicule ses déchets ; l'homme l'utilise pour ses besoins agricoles, industriels et pour ses loisirs : citons par exemple la pêche, loisir dont nous reparlerons particulièrement dans cet article.

Or, l'utilisation de l'eau va croissant à un rythme effréné : un Français consomme en moyenne 500 tonnes d'eau par an (un Américain : 1 200 tonnes). Il faut 100 tonnes d'eau pour faire 1 tonne de sucre et 200 tonnes pour faire 1 tonne de papier.

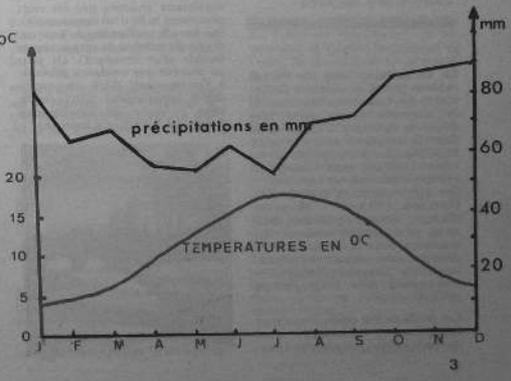
Les besoins sont de plus en plus importants et parallèlement l'eau est de plus en plus polluée : c'est une « denrée » qui va devenir rare, donc chère.



Origine de l'eau

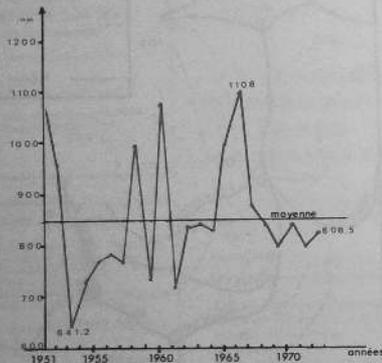
L'eau provient des précipitations : la moitié environ retourne par évaporation (sol, plantes, étendues d'eau, etc.) ; l'autre moitié ruisselle : les 3/4 de celle-ci retournent vers les eaux libres (océans, mers, lacs, etc.) ; le reste soit 1/8 du total environ s'infiltre dans le sous-sol. Finalement les eaux de ruissellement et les eaux d'infiltration collectées retournent à la mer ; l'eau évaporée forme les nuages et le cycle recommence.

Sur le bassin versant du Couesnon, la pluviométrie annuelle est en moyenne de 820 mm (1968).



A Fougères, il tombe en moyenne 850 mm d'eau par an, soit une moyenne légèrement supérieure à celle de la région; cette pluie se répartit sur 150 jours environ dans l'année, la hauteur d'eau la plus importante se trouvant en décembre et la plus basse en juillet (par comparaison, disons qu'à Rostrenen, il tombe en moyenne 963 mm d'eau répartis sur 200 jours).

Cette hauteur n'est pas régulière: il suffit de voir qu'en 1953 il n'est tombé que 641 mm d'eau alors qu'en 1966 cette hauteur atteignait 1 108 mm. 1976 sera une année de très faibles précipitations. En conclusion on peut dire que les chutes de pluie dans la région manquent de régularité, ce qui influe énormément sur la qualité de l'eau des cours d'eau du bassin.



Les principaux cours d'eau du pays

Le Couesnon, long de 100 km environ prend sa source à Saint-Pierre-des-Landes en Mayenne. Il est alimenté par un réseau très dense de ruisseaux à faible débit dont la longueur totale atteint 1 350 km. Sur les 1 350 km de rivières, 1 300 km sont classés 1^{re} catégorie soit rivières à truites. Ses affluents de la rive droite: Nançon (20 km) - Minette (24 km) - Loisançe (30 km) drainent une grande surface. Au contraire, ceux de la rive gauche drainent une surface restreinte: ce sont le Tamout (26 km) et le ruisseau des Pagereaux (10 km).

Les fonds de ces cours d'eau sont fréquemment sablonneux avec graviers, cailloux et plantes aqua-

tiques, mais leur état n'est pas toujours satisfaisant. En effet, une rapide observation montre un manque d'entretien: divers matériaux charriés par les eaux obstruent le lit d'où ensablement; les berges s'effondrent par endroits (le nombre de rats musqués semble aller croissant). De plus on observe une tendance générale à l'ensablement dû à une pente faible (écoulement lent); cette vase colmate de nombreuses frayères à truites et à saumons.



Caractéristiques de l'eau

La température de l'eau de ces cours d'eau est très variable et le taux d'oxygène dissous est proche de la saturation; c'est une eau légèrement acide (pH de 6,7 à 6,8) contenant très peu de calcium mais une grande quantité de chlorures; pour certains, ceci caractériserait des eaux polluées, pour d'autres cette forte dose de chlorures pourrait être due à l'influence marine.

Quoi qu'il en soit, le débit de ces cours d'eau est très variable. En moyenne, le débit annuel du Couesnon est de 80,08 m³/s à Beauvoit. N'oublions pas sur le Couesnon la station de pompage de la ville de Rennes située à Mézières qui prélève une importante quantité d'eau; ainsi les valeurs du débit du Couesnon à Romazy (aval de Mézières) subissent des fluctuations dans un rapport de 1/200 alors que les fluctuations de ses affluents sont 10 fois plus faibles (moyenne établie de 1968 à 1970).

Les crues les plus importantes se situent en janvier et février; le débit le plus fort enregistré à Romazy a eu lieu le 30 janvier 1968 avec 38,3 m³/s, alors que la moyenne en ce même lieu n'est que de 5 m³/s environ.

La période d'étiage s'étend de juillet à octobre et correspond à la période de plus faible pluviométrie avec un retard de 2 mois environ; pendant ce décalage les cours d'eau sont entretenus par les nappes phréatiques. La prise d'eau à Mézières affaiblit énormément le débit du Couesnon à tel point que le 8 octobre 1969 son débit était réduit de plus de la moitié.

Le bassin du Couesnon comporte 177 barrages, la plupart d'entre eux n'ayant pas de réglementation d'eau; ainsi certains moulins retiennent presque toute l'eau et assèchent le lit de la rivière pendant un certain temps alors qu'il serait nécessaire de maintenir un débit minimal en période d'étiage pour assurer un bon état piscicole.

Besoins en eau

Collectivité	Origine	Prélèvement annuel en m3
Laiterie Nazart - Fougères	Nançon	535 000
Ville de Fougères	Nançon	1 630 000
Ville de Rennes	Couesnon et captage Ruisseau	6 500 000
Syndicat du pays du Coglais	des Echelles	135 000
Alcools - Antrain	Loisançe	250 000
Jus de pomme - Antrain	Couesnon	50 000
Syndicat d'Antrain	Couesnon	550 000
Ville de Pontorson	Le Rozel + captage	300 000

L'ensemble des prélèvements s'élève à environ 10 millions de m³ par an; ils proviennent pour 60 % de prises d'eau de surface et pour 40 % de captages d'eaux souterraines. Tous ces prélèvements représentent 3 % des ressources du bassin; ceci est élevé quand on sait que sur toute la Bretagne, l'ensemble des prélèvements représente à peine 1,5 % de l'ensemble des ressources. A elle seule la ville de Rennes prélève 2 % des ressources ce qui couvre environ la moitié de ses besoins (1972); il est réconfortant que la ville de Rennes n'ait pas l'intention d'augmenter ses prélèvements, ses regards étant actuellement tournés vers le Meu et la région de Paimpont.

Qualité biologique de l'eau

Des prélèvements d'eau ont été effectués en divers points; la technique d'étude utilisée a été celle des indices biotiques; on dénombre les populations d'invertébrés; ceci permet une notation de 0 à 10 de la qualité de l'eau au moyen d'un tableau servant de référence; cette méthode a pour avantage de détecter toute pollution même celle qui pourrait échapper à l'analyse chimique.

Les résultats des relevés sont les suivants:

1 - Minette

a) Partie non rectifiée, amont de Baillé: fond argileux, eau bonne, pollution nulle;

b) Partie rectifiée, amont de Baillé: fond argileux, eau acceptable, pollution présente.

Les besoins en eau pour l'utilisation agricole, industrielle et domestique sont nombreux.

Les principaux utilisateurs sont:

2 - Loisançe

a) Partie non rectifiée, aval de Saint-Etienne: fond vaseux avec plantes, eau acceptable, pollution présente;

b) Partie rectifiée, amont de Saint-Etienne: fond argilo-sableux, eau bonne, pollution nulle.

3 - Nançon

a) Amont de la route de Parigné-Landéan: fond caillouteux, eau bonne, pollution nulle;

b) Moulin de l'Artoire: fond caillouteux, eau bonne, pollution nulle.

4 - Couesnon

Route Fougères-Laval: fond vaseux, eau bonne, pollution nulle.

Nota: les prélèvements effectués sur le Nançon et le Couesnon se trouvaient dans des zones en projet de rectification.

Bilan des prélèvements

— On trouve peu de larves d'éphémères colonisant habituellement les eaux pures avec graviers.

— On trouve également peu de larve de phryganes (porte-bois)

sauf sur le Nançon où on observe un fond caillouteux.

Par contre les gammars sont nombreux: ils servent très certainement de nourriture de base aux truites du milieu; les vers annelés (oligochètes) sont également en grand nombre et ceci va de pair avec l'ensablement cité précédemment.

— De plus, en ce qui concerne plus particulièrement la Loisançe, on constate que l'indice biologique est plus élevé dans la partie non rectifiée que dans la partie rectifiée; en outre, cet indice de la partie rectifiée (canal à peu près rectiligne à section trapézoïdale) est inférieur à celui de la partie de la Loisançe modifiée par les agriculteurs (orage et nettoyage). Ainsi, par exemple dans la Loisançe et dans la Minette, on peut constater pour les invertébrés trouvés, une nette diminution des larves d'éphémères et de phryganes et une nette augmentation des larves de chironomes (vers de vase) en passant d'une zone non rectifiée à une zone rectifiée.

En conclusion on doit admettre que certains travaux de rivière sont indispensables même s'ils semblent parfois porter atteinte à la nature; mais lorsqu'il s'agit de modifications de tracés, elles doivent être réalisées avec une extrême prudence.

Curage et nettoyage sont indispensables en particulier lorsqu'il y a un ensablement ou comblement du lit de la rivière; la rectification est assimilable à une légère pollution; en effet, l'eau est de moins bonne qualité biologique après une rectification.

Enfin les cailloux ont un rôle extrêmement bénéfique: ils remontent la qualité biologique de l'eau; ils permettent un brassage de l'eau (augmentation de l'oxygène dissous), ils servent d'abris aux poissons (truites) et aux larves; ainsi le nombre de larves trouvées est beaucoup plus important lorsqu'il y a des cailloux. Des expériences ont montré que quelques jours suffisent à des invertébrés pour coloniser les cailloux en grand nombre.

Il est dommage que les cailloux extraits actuellement du lit de la Loisançe par les travaux entrepris ne soient pas remis à l'eau immédiatement après; on peut les voir, hélas, séjourner sur les rives où ils ne présentent plus aucune utilité.

A suivre
Francis LEBRETON

VICTOR HUGO au pays de Juliette



« Juliette Drouot, fille de Julien Gauvain et de Marie Marchand, mariés catholiquement en 1799, née d'hier, en cette paroisse, le onze avril mil huit cent six, parrain Joseph Bannier, son cousin, marraine Julienne Plard, lesquels ne signant, le père présent sous-signé avec nous - Julien Gauvain, J.-François Bannier, C. Baulieu, curé de Saint-Sulpice ».

Quelques mois après la naissance de Julienne, mourut sa mère, suivie dans la tombe huit mois plus tard par le père, âgé de 30 ans. Juliette fut recueillie dès sa plus tendre enfance par un grand-oncle, Jean-Baptiste Drouot, garde général des forêts. Sans doute prit-elle son nom pour marquer son attachement à celui qui lui servit de père. A 7 ans, on la mit dans un pensionnat religieux. Ce qu'elle devint par la suite est assez difficile à préciser. D'une aventure avec le sculpteur Pradier, elle eut une fille. Vite attirée par la scène, elle se produisit au Théâtre Royal, et devint l'une de ces courtisanes décrites par Balzac. Le succès ne tarda pas à venir, si bien qu'elle fut remarquée par le jeune poète et

dramaturge dont le nom emplissait les chroniques littéraires et théâtrales. Victor Hugo fut le grand amour. Le poète engagea son amie à quitter le théâtre et c'est ainsi qu'un jour du mois de mai 1836 les vit arriver à Fougères.

Partis de Paris le 21 juin, en compagnie du peintre Augustin Nanteuil qui, devenant gêné, dut les abandonner en cours de route, les deux amants arrivèrent à Fougères le 22 juin, ainsi qu'en témoigne le carnet de dessins de Hugo : « Guivre - Fougères, église, 22 juin, 7 heures du soir ». Les bagages déposés à l'hôtel des Trois-Marchands, situé au 95 de la rue de la Forêt, les deux voyageurs partirent immédiatement à la découverte de la ville. Hugo exécutant le dessin de cette « guivre » ou gargouille qui se trouve sur le côté nord de l'église Saint-Léonard, la troisième à partir du clocher. Le même soir, ils descendirent dans le quartier de Saint-Sulpice où le poète dessina la porte Notre-Dame, croquis d'une précision remarquable. Étant donnée l'heure tardive, il ne semble pas qu'ils soient entrés dans l'église Saint-Sulpice.

Dans une lettre à sa femme, Victor Hugo donne ses premières impressions sur Fougères.

« ... Je suis à cette heure dans le pays des fougères, dans une ville qui devrait être pieusement visitée par les peintres, dans une ville qui a un vieux château flanqué de vieilles tours les plus superbes du monde, avec des moulins à eau, des ruisseaux vifs, des rochers, des jardins pleins de roses, des rues à églises hautes et basses, de vieux buffets de bois luisant dans les boutiques, toutes sortes de vieilles architectures rongées de lierre. J'ai vu cela au soleil, je l'ai vu au crépuscule, je l'ai vu au clair de lune, et je ne m'en lasse pas. C'est admirable ».

Pour terminer la lettre à sa femme, Victor Hugo décrit la campagne fougéroise.

« Le temps est redevenu beau, les routes sont charmantes. Tout est verdure, buissons, grands arbres, chaumes fleuris, avec des fumées mêlées aux senteurs des églantiers. Ça et là un champ de cigue qui exhale une odeur de bête fauve, un mur en ruines où poussent de grands bouillons blancs, des geais qui montrent leurs plumes bleues, des pies qui me font penser au cheval de Turenne ; et puis tout cet encadrement de la route magnifiquement doré par les genêts en fleurs ».

Le deuxième jour, Hugo crayonna son troisième dessin : le château de Fougères, vu de la Place aux Arbres. Le troisième jour le 24 juin par conséquent, les voyageurs quittent Fougères pour Saint-Malo. C'est de là que dans une lettre à son ami le peintre Louis Boulanger, le poète complète ses impressions sur Fougères.

« Je reviens à Fougères. Je veux absolument que vous voyiez Fougères. Figurez-vous une cuiller, grâce encore pour ce commencement absurde. La cuiller, c'est le château, le manche, c'est la ville. Sur le château rangé de verdure mettez sept tours, toutes diverses de forme, de hauteur et d'époque ; sur le manche de ma cuiller entassez une complication inextricable de tours, de tourelles, de vieux murs fadaux chargés de vieilles chaumières, de pignons dentelés, de toits aigus, de croisées de pierre, de balcons à jour, de machicoulis, de jardins en terrasses ; attachez ce château à cette ville et posez le tout en pente et de travers dans une des plus profondes vallées qu'il y ait. Coupez le tout avec les eaux vives du Couesnon sur lequel j'appent nuit et jour quatre ou cinq moulins à eau. Faites fumer les toits, chanter les filles, crier les enfants, éclater les enclumes : vous avez Fougères ; qu'en dites-vous ? »

C'est comme cela que vous la verrez quelque jour avec moi du haut de la plate-forme de l'église ; et puis vous la prendrez, mon Louis, et la copie sera plus belle que l'original ».

Il semble bien qu'en réalité Fougères ne revint ni Juliette, ni son cher « Toto », comme elle l'appelait familièrement. Cependant cette visite suffit à impressionner l'artiste qui était Victor Hugo et à mettre en route son imagination féconde. La tour Mélusine, transportée dans le valloir de l'Artois en forêt de Fougères, deviendra la célèbre Tourgue de son roman *Quatre-vingt-treize*, et le lieu de l'un des épisodes majeurs de ce roman de chouannerie. Dans un prochain article, nous analyserons ce roman.

Bernard HEUDRE

LA CONTRACEPTION DANS LE PAYS DE FOUGERES

par le Docteur J.-Philippe Bourdon

Nous nous proposons d'étudier le problème de la contraception, ou plus précisément de l'attitude contraceptive des femmes et des couples dans le Pays de Fougères. Des études analogues ont été faites dans diverses régions, mais ce qui importe ici, est de dégager ce qui est spécifique à la région de Fougères, puisque tel est le but de la revue « Le Pays ».

On sait que certains facteurs socio-culturels ont une importance non négligeable - et nous le verrons - mais il ne faut pas perdre de vue que les facteurs régionaux ont également leur intérêt.

Dans ce pays, empreint de religion, de coutumes, de fortes traditions paysannes et artisanales,

la mentalité particulière détermine un certain mode de vie, certaines réactions et certains jugements auxquels n'échappe pas la façon de « penser » la contraception.

L'étude a été réalisée à l'aide de questionnaires sur un échantillon représentatif. Elle concerne les méthodes contraceptives utilisées mais surtout quatre points que nous allons essayer de dégager :

— le niveau d'information contraceptive ;

— le degré de méfiance vis à vis des méthodes modernes (c'est-à-dire pilules, barrières mécaniques, stérilet, etc...) ;

— les grossesses non désirées ;

1 Le niveau d'information

Dans l'ensemble de la population, sa répartition est bien équilibrée : 1/3 des femmes ne connaissent que très peu de choses à la contraception, 1/3 connaissent bien ou suffisamment le problème de la contraception.

Mais cette connaissance varie en fonction des catégories socio-professionnelles puisque, en quantifiant le niveau d'information selon une méthodologie particulière, on obtient les résultats suivants :

ouvriers-artisans : 2,67
agriculteurs : 1,62
cadres - p. libérales : 3,51

Mais dans les catégories socio-professionnelles citadines (c'est-à-dire dans la classe ouvrière) le niveau diffère selon que la femme travaille ou non. En effet, 1/3 environ des femmes ont leur source d'information auprès de leurs camarades de travail. De sorte que la femme au foyer a une moins bonne connaissance de la contraception que la femme qui travaille.

D'autre part, d'après le barème précité, nous voyons que le cadre a un niveau d'information élevé, l'ouvrier un niveau moyen et que le parent-pauvre de la campagne, c'est la femme de la campagne.

« Voyager doit être un travail sérieux », écrivait Gustave Flaubert. Il exprimait ainsi ce qui a été une véritable passion chez la plupart des écrivains du XIX^e siècle, notamment les romantiques. Chateaubriand fait le voyage d'Amérique et se lance plus tard sur les routes de Jérusalem. Gérard de Nerval part à son tour pour l'inévitable voyage en Orient. Victor Hugo, lui, ne cesse de sillonner l'Europe, laissant une masse considérable de notes de voyage, doublées d'une correspondance tout aussi importante.

L'un de ces voyages de Victor Hugo intéresse particulièrement Fougères : c'est celui de 1836 en Normandie et Bretagne, dont l'une des étapes fut précisément Fougères, étape rendue importante par la présence de Juliette Drouot qui devait occuper une telle place dans la vie du poète.

Depuis trois ans déjà, Juliette Drouot était devenue la maîtresse de Hugo, à la suite de son interprétation du rôle de la Princesse Négoni, dans la pièce *Lucrèce Borgia*. De son vrai nom Julienne-Joséphine Gauvain, elle est née à Fougères le 10 avril 1806, rue de la Révolution, nom que portait alors la rue de Rillé. D'après des témoignages précis, la maison où Julienne vit le jour était sise au-dessous du N° 83, dans un jardin auquel on accédait par une ruelle étroite, entre les maisons en bordure de rue. Cette maison a disparu vers 1880.

Le père, Julien Gauvain, chouanner dans sa jeunesse. Alors qu'il n'a que 19 ans, son nom est porté sur la liste des chouans de Saint-Etienne-en-Cogles, d'où il était originaire. Il épousa le 29 avril 1799 Marie Marchand, née à Lagnel. Julien Gauvain exerçait la profession de tailleur d'habits. Julienne était le quatrième enfant du ménage Gauvain. Les archives paroissiales de Saint-Sulpice conservent son acte de baptême.

la contraception dans le pays de Fougères



② Le degré de méfiance vis-à-vis des méthodes modernes

Le degré de méfiance est élevé chez les agriculteurs, moyen chez les ouvriers, et faible parmi les cadres - professions libérales.

Dans une certaine mesure, ce degré de méfiance est comparable au niveau d'information et l'on peut dire même qu'il existe une relation étroite entre les deux. Plus précisément : plus le niveau d'information est élevé, et plus les femmes ont confiance en les méthodes contraceptives modernes. Inversement, les femmes qui ont une connaissance rudimentaire de la contraception s'en méfient bien davantage.

Cette méfiance allant de pair avec un manque d'information, est à rapprocher d'une enquête faite par le Centre Social en 1970 et qui met en lumière un certain nombre de croyances populaires, existant encore vraisemblablement aujourd'hui. Examinons ainsi quelques réponses :

— 60 % des femmes pensent que la lune a une influence sur le moment de l'accouchement, 19 % sur le sexe de l'enfant ;

— 16 % des femmes pensent que si l'on coupe les ongles d'un enfant, il perd ses forces ;

— 14 % des femmes pensent que pour que l'enfant n'ait pas de convulsions il faut lui mettre un collier d'ambre autour du cou ; etc...

Toutes considérations qui laissent entrevoir l'effort intense qui reste à faire pour ce qui est de l'éducation des enfants, mais aussi de la régulation des naissances qui souffre sans aucun doute de tels préjugés. Ce type de

préjugés se retrouvent maintenant sous une forme plus moderne lorsqu'on parle de la pilule de tous les maux (cancer, malformations fœtales, stérilité, etc...).

③ Les grossesses non désirées

Elles sont très nombreuses - 1 grossesse sur 4 environ ; c'est beaucoup.

Le nombre si élevé est finalement le reflet fidèle de ce manque d'information, car le but de la régulation des naissances est

précisément d'éviter cela.

Les femmes sensibilisées personnellement à ce problème, d'ailleurs, ont un désir de s'informer nettement plus fort que les autres.

④ Les méthodes contraceptives utilisées

— Utilisatrices de barrières mécaniques (pessaires - diaphragme - etc...) 3,3 % ;

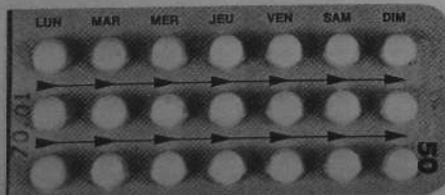
— Utilisatrices de la pilule : 6,2 % ;

— Utilisatrices de méthodes Ogino et température : 9 % ;

— Aucune méthode : 81,5 % - Cette catégorie correspond à la méthode dite « du retrait ».

Nous voyons donc que les méthodes mécaniques (diaphragme, capes, stérilets, etc...) sont très peu utilisées à Fougères et que la préférence va nettement aux méthodes dites « physiologiques » ou « naturelles » que sont le retrait, Ogino, température. Il semble que l'influence de la religion est prépondérante dans ce choix massif.

A suivre : 1) Information sur la contraception.



NOTES D'HISTOIRE

Saint-Brice-en-Coglès

A - Origine du Coglais

Interrogeons les historiens locaux.

D'après Maupillé « le Coglais aurait été une ancienne circonscription de l'administration romaine ».

Pour Le Bouteiller, le mot « Coglais » vient du latin « coagulatio » qui signifierait un rassemblement de population dans un territoire délimité par les trois branches d'une voie romaine issue d'Avranches.

De la Borderie, lui, découvre une origine celtique : le mot Coglais ou Coglès serait une déformation du mot celte « Golez » signifiant le Nord.

Pautrel, lui aussi, inclinerait à remonter jusqu'à l'époque gauloise.

B - Origine de Saint-Brice-en-Coglès

A l'époque gallo-romaine existait certainement un village appelé Puniac ou Puniac. Le suffixe gaulois Acos aurait été latinisé en Acus.

Les premiers missionnaires y établirent une église sous le vocable de Saint-Brice, évêque de Tours, au V^e siècle.

La paroisse de Saint-Brice appartenait à l'abbaye Saint-Florent de Saumur, comme nous le montrent, au milieu du XI^e siècle, les actes du cartulaire de cette abbaye bénédictine. Les moines y fondèrent un prieuré qui subsista jusqu'à la Révolution française. Il était situé près de l'église paroissiale.

C - La seigneurie de Saint-Brice

La tige de la famille « De Saint-Brice » remonterait vraisemblablement à l'époque franque, c'est-à-dire à une époque antérieure à la fondation de Fougères. Le premier seigneur que l'on connaisse, est un certain Rorges qui vécut au XI^e siècle. Vers 1050, les seigneurs de Saint-Brice se mirent sous la suzeraineté des seigneurs de Fougères.

Au XII^e siècle, le célèbre Raoul II, baron de Fougères, donna une de ses filles en mariage à un seigneur de Saint-Brice. On relève, dans les chroniques, le nom de Guillaume de Saint-Brice qui fut fait prisonnier par le roi d'Angleterre et enfermé en 1173 dans la tour de Dol et celui de Payen qui prit part à la croisade de 1248.

A partir du XIV^e siècle, la seigneurie passa, par succession, à diverses familles : Des Scepeaux, De Montaubaun, De Beaumanoir, De Volvire.

Au XV^e siècle, le domaine de la seigneurie se composait essentiellement de deux manoirs :

— celui de « La Motte », vieille forteresse en ruine autour d'une levée de terre ou « motte féodale » avec la chapelle, le moulin, la maison du métayer et 180 hectares environ de terres labourables, prés et forêts ;

— celui de la Châtillière en Tremblay.

L'actuel manoir de Saint-Brice fut construit aux XVI^e et XVII^e siècles, à l'emplacement du vieux château féodal. La seigneurie fut érigée en baronnie en 1513, en marquisat en 1650. Jusqu'au XVIII^e siècle, elle s'agrandit considérablement par suite de nombreux achats et héritages : le domaine du Champriol fut acquis au XVI^e siècle, celui du Rocher Portail au XVII^e siècle.

Jusqu'en 1532, date du traité d'union du duché de Bretagne au royaume de France, la seigneurie de Saint-Brice joua un rôle de premier plan, par sa position géographique « au cœur des marches de Bretagne », à la limite du duché de Normandie et du royaume de France. Ainsi, au XV^e siècle, elle connut un état de guerre presque permanent ponctué par des passages de troupes, des pillages, des incendies, des massacres.

Après 1532, les habitants de la seigneurie connurent une situation plus calme et plus prospère qui dura jusqu'à l'époque de la Révolution française.

D - La Révolution française

En décembre 1785, dans la chapelle du château de Saint-Brice, la marquise Louise Caroline Guérin, héritière de la seigneurie, épousa Charles Tuffin marquis de la Rouerie, le célèbre « colonel Armand » qui s'était couvert de gloire durant la guerre d'indépendance américaine. Rappelons qu'il fut l'inspirateur et l'organisateur de la « conjuration bretonne » antirévolutionnaire. Il mourut en janvier 1793 sans avoir pu réaliser ses projets.

Saint-Brice, qui était devenu le chef-lieu de canton actuel, connut, comme tout le pays de Fougères, des épisodes sanglants de la chouannerie. Les autorités républicaines dans leur rapport sur l'état des communes du district de Fougères, notaient pour Saint-Brice « Situation en général bonne, quelques fanatisés ». 21 chouans y étaient officiellement recensés (78 à Saint-Germain, 3 à Saint-Marc-le-Blanc). La « garde nationale » de Saint-Marc-le-Blanc organisa, en juillet 1795, deux expéditions principalement dirigées contre le château qui fut pillé et dévasté. 7 personnes auraient été tuées au cours des affrontements. Signalons aussi que

SAINT-BRICE-EN-COGLES

QUESTIONS AUX ELUS A PROPOS DU DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES

le 13 novembre 1799. Du Boisguy, le chef de la chouannerie de la région, attaqua Saint-Brice un jour de foire qui avait attiré tous les fermiers et marchands des environs. « Une nuée d'hommes armés, environ 3 à 400, investit à l'improviste, le bourg. Elle s'empara de tous les jeunes gens qui se trouvaient à la foire. Ils firent un tri, renvoyèrent les uns, et gardèrent les autres qu'ils emmenèrent avec eux. Deux hommes furent fusillés : un certain Pontonnier de Saint-Marc-le-Blanc et un nommé Matelot de Rimou ». On ignore le sort qui fut réservé aux autres prisonniers.

E - Le XIX^e siècle.

Pendant tout le XIX^e siècle, le bourg s'agrandit et devient un petit centre commercial et artisanal.

Un marché hebdomadaire s'y développa, ainsi que 4 foires annuelles. Le commerce était alimenté par les productions locales : œufs, beurre, lard salé, cheptel bovin et ovin. L'artisanat s'était spécialisé dans le travail du bois. Les bûcherons, les scieurs de long, les sabotiers étaient nombreux.

Beaucoup de moulins étaient en activité : ceux de la Galesnais, la Motte, Rocher Portail, Champinel ; certains moulins produisaient le tan provenant de l'écorce de chêne, qui était utilisé dans les tanneries installées au « Pont Farcy ». L'exploitation du grant commença, vers la fin du XIX^e siècle, à la carrière de la Haussandière.

L'exode rural frappa la commune, surtout de 1886 à 1916, époque durant laquelle elle perdit 24 % de sa population ; entre les deux guerres, la situation se stabilisa.

L'exode reprit, moins intensément, il est vrai après 1945.

Le visage du bourg se transforma au cours de cette période : on commença à construire des maisons en pierres, la mairie fut édifiée, l'église reconstruite, deux écoles privées furent créées sous le second Empire ; l'année 1900 vit apparaître un hôpital-hospice.

Jacques SOTERAS

Aussi longtemps que l'agriculture a dominé l'économie rurale, Saint-Brice s'est contenté d'être un chef-lieu de canton, sans originalité, sans d'autre attrait que son marché hebdomadaire. Mais servi par le site naturel (un sol granitique), par le dynamisme d'industriels locaux, par l'enlèvement d'un maire, par l'imagination de nombreux responsables, par le hasard aussi, Saint-Brice est devenu un petit centre industriel dont le rayonnement dépasse, et de beaucoup les limites de son territoire.

Saint-Brice qui comptait au dernier recensement 2 403 habitants accueillie en fait, chaque jour, avec les scolaires, plus de 3 500 personnes. Alors que toutes les communes sont attirées par la création d'emplois, Saint-Brice présente un éventail intéressant de possibilités à tel point que la S.P.L.I. recrute, pour son atelier, sur plus de 40 communes.

Mais ce développement de Saint-Brice qui est tout remarquable par le nombre d'emplois nouveaux, n'est-il pas en partie tenu par une organisation préconisée de la ville ?

Etablissement	Nom	Nombre de salariés	Total
Bâtiment T.P.	LEMEE	30	33
	LAINE	3	
Métallurgie	ETIENNE	15	15
Alimentaire	DEPINCE	209	316
	ABERA	91	
	LEONARD	16	
Habillement	S.P.L.I.	440	440
Granit	GRANITS POLIS	41	96
	ROBERT	8	
	DOUAGLIN	7	
	DOUAGLIN AVENIR	6	
		34	
		Total	900

Il faut ajouter l'agriculture, le commerce, l'artisanat, l'hôpital (49), les banques, la poste, l'école, etc... Au total, un bilan très positif.

En nous interrogeant sur le cas de Saint-Brice-en-Cogles dont nous retiendrons d'abord que c'est une commune qui a globalement réussi son adaptation au monde industriel, nous poserons des questions qui valent pour tous les centres

ruraux et nous espérons qu'une large confrontation pourra s'établir.

1) Le devenir d'une commune rurale peut-il se définir sans tenir compte des communes voisines ?



« Il faudrait installer les villes à la campagne », avait dit Flammarens. Mais faut-il écouter toujours les humoristes ?

En créant une entreprise de plus de 400 salariés à Saint-Brice, on a sans doute condamné, à terme, les communes proches, en provoquant une concentration des services commerciaux, administratifs, scolaires et en incitant les travailleurs à venir habiter la commune où ils travaillent.

Aurait-il pas été préférable de créer 3 unités de 150 salariés dans le secteur (une à Saint-Marc, une à Saint-Germain) ? Était-ce possible ?

Qui a décidé ? A-t-on consulté l'ensemble des élus et des organisations syndicales et professionnelles du canton de Saint-Brice pour prévoir et organiser les retombées d'une telle implantation ?

Il y a une usine de 400 salariés vivant dans une commune, on installe en priorité. Mais, ce faisant, on peut détruire l'équilibre de la ville. La S.P.L.I., implantée au cœur de Saint-Brice gêne les trottoirs et une place pour les parkings. Toute l'organisation de la ville, son extension se heurtent aujourd'hui à cette « occupation ».

Un plan de développement est donc nécessaire mais au niveau d'un ensemble de communes non d'une seule. Ce plan devrait prévoir l'essentiel, c'est-à-dire la création d'emplois.

3) Entre 1968 et 1975, la population agglomérée de Saint-Brice s'est accrue de 40 %, c'est dire que le bourg rural est devenu ville en étendant son périmètre urbain. Des maisons individuelles et des immeubles ont été construits, à l'intérieur ou hors lotissement. Mais à ce propos

— ne serait-il pas possible de garder le caractère particulier de l'habitat du pays et de résister à l'invasion des maisons uniformisées ?

— ne pourrait-on pas maintenir ce qui fait l'essentiel de la civilisation rurale, c'est-à-dire la possibilité de communiquer, en évitant, par exemple, la construction de collectifs à l'écart de l'agglomération ?

— Certes, il faut des locatifs, et il n'y en a pas assez. Mais on pourrait trouver une solution originale dans un cadre inter-communal.

4) Et le problème est pressant. Car les élus n'ont pas le contrôle de la décision économique. Qui arriverait-il si les patrons parisiens de la S.P.L.I. décidaient de fermer leur atelier ?

Quel pouvoir auraient les responsables locaux de s'y opposer ?

Jacques FAUCHEUX



Organiser l'espace pour l'homme en priorité.

L'ŒUVRE D'UN MAIRE

Les citoyens ont parfois des difficultés à se représenter le travail concret des élus municipaux et retiennent plus volontiers les anecdotes sur la manière d'être ou d'agir d'un personnage.

Parce qu'il a été maire de Saint-Brice pendant 45 ans, il nous a paru intéressant de demander à M. Tronchot de faire le bilan de ses mandats successifs. Tout n'apparaît pas dans cette liste pourtant impressionnante, mais chacun y trouvera l'essentiel de ce qui fait la gestion des communes. Pour des raisons de mise en page, nous avons regroupé par chapitres, l'énumération des diverses réalisations, en donnant la date ou l'époque des travaux.

La Voirie et l'Infrastructure :

Adduction d'eau : 1945
 Electrification : 1925-1926
 Tout à l'égout : 1968
 Entretien des routes
 Goudronnage des chemins
 Ouverture de routes nouvelles : Bd de la Gare, vers 1930
 Aménagement des trottoirs et des parkings : 1974

L'Administration et l'Ordre public :

Achat ambulance pour les secours routiers : 75
 Renovation de la Mairie - Poste - Perception - Recette locale des Impôts

Education - Sports - Santé - Loisirs :

Création d'un C.E.G. : 1972
 Création d'une salle omnisports : 1966
 Création d'un stade municipal : 1964
 Organisation d'un service de collecte des ordures ménagères : 1974
 Ouverture d'un « Mille Clubs pour les jeunes » : 1975
 Agrandissement de l'hôpital : 1975
 Construction vestiaires terrain des sports : 1972
 Jumelage avec Karlstadt : 1970

Logement :

Immeubles H.L.M. : 1972
 Lotissements : 3
 Presbytère

Emploi :

Mise à la disposition d'un terrain pour la S.P.L.I.

Toutes les communes peuvent, peu ou prou, dresser un tel bilan. Ce qui est sans doute plus vrai pour Saint-Brice, c'est qu'elle a été la première dans plusieurs domaines. Est-ce l'œuvre d'un maire ou d'une équipe ? « J'ai peut-être trop fait tout seul » reconnaît M. Tronchot.

J. F.

Premier marché à bestiaux d'Europe, à Fougères

LE PARC DE L'AUMAILLERIE

Les raisons du transfert

Les installations de la Place du Grand Marché, près de la gare marchandises et centre ville, étaient trop petites et ne permettaient plus aucune évolution des effectifs, ni une organisation rationnelle.

Le fonctionnement hebdomadaire du Marché aux Bestiaux provoquait de nombreuses nuisances aux Fougérais comme aux usagers de la R.N. 12.

Le transfert au Parc de l'Aumallerie, ouvert le 2 octobre 1970, a libéré Fougères de ces problèmes tout en offrant une nouvelle chance au Marché et à ses usagers.

La gestion de l'Aumallerie

Le nouvel établissement a pu être lancé, sur une emprise de 30 ha spécialement acquise, sans aucune participation financière des Fougérais, grâce à des subventions notables (environ 30 %) et à des prêts avantageux.

Les annuités des emprunts ont été régulièrement couvertes par les redevances perçues sur le marché.

L'équivalent d'un fonds de réserve a pu être constitué pour faire face aux besoins de gros travaux d'entretien.

Le District de Fougères, propriétaire des lieux et des installations, a confié la gestion du marché au syndicat mixte de l'Aumallerie.

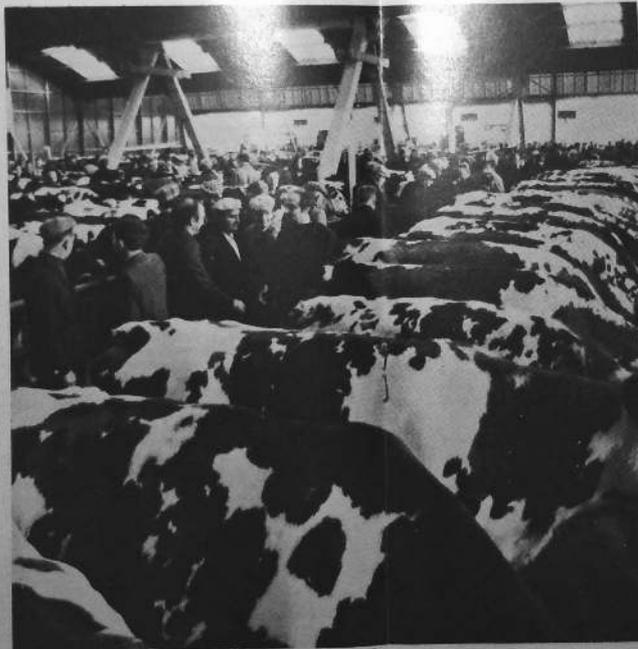
Celui-ci est constitué :
— du District de Fougères : 10 délégués ;
— de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine : 2 délégués ;
— de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Fougères : 2 délégués.

Le District de Fougères, majoritaire, assure la garantie financière de l'exploitation du marché. En cas de mauvaise gestion normalement établie, il pourrait reprendre le marché en régie directe.

Les Chambres Economiques représentent les intérêts :

— Chambre d'Agriculture : des éleveurs ;
— Chambre de Commerce et d'Industrie : des négociants et industriels de la viande.

L'exploitation du Parc de l'Aumallerie est ainsi assurée dans une structure interprofessionnelle, dont le Conseil d'Administration délibère avec la participation active des représentants des usagers.



La fonction économique du Parc

Le rôle du marché aux bestiaux est en premier lieu de favoriser les transactions en vue nécessaires à la vie normale des élevages et de son aire d'influence.

Le Parc de l'Aumallerie constitue par ailleurs un élément de la vie économique fougéraise.

C'est le cas de certaines vaches de réforme qui méritent de repasser par un circuit d'embouche à l'auge ou herbager pour prendre des kilos de viande supplémentaires et atteindre en même temps un niveau de qualité, qui conjugués apportent une valeur ajoutée non négligeable.

Une telle opération a de plus l'avantage de faire produire à un animal donné un maximum de viande, ce qui devrait être le but recherché face à des besoins de plus en plus difficilement satisfaits.

Un marché d'équilibre interrégional à vocation européenne.

Le Parc de l'Aumallerie reçoit des animaux d'un rayon de 250 à 350 km environ. Ces animaux se répartissent en animaux de boucherie et en animaux d'élevage, de service et d'embouche à raison, en moyenne annuelle, de 50 % pour les animaux de boucherie et 50 % pour les autres.

Les animaux présentés trouvent pratiquement toujours acquéreur, à des prix souvent supérieurs aux cours généraux du marché du bétail ou de la viande.

Alors que les vendeurs apportent les animaux pour lesquels ils n'ont pas de débouchés contractuels directs, les acheteurs viennent justement chercher ce qui ne leur a pas été livré par les circuits directs pour faire face à leurs besoins propres ou à ceux de leurs clients.

Cet équilibre entre l'offre et la demande bénéficie autant aux entreprises, coopératives, aux groupements de producteurs divers qu'aux établissements privés ou aux particuliers.

Il arrive même que des maisons d'abattage viennent vendre sur le marché aux bestiaux des animaux dont ils n'ont pas un débouché suffisamment valable en carcasse.

Par les apports d'animaux maigres d'élevage, de service ou d'embouche, venus souvent de régions périphériques (même du Massif Central), le Parc de l'Aumallerie permet aux éleveurs des régions de Bretagne, Pays de Loire et Normandie de compléter leur cheptel de production selon leurs besoins quantitatifs et qualitatifs.

Compte tenu des nouveaux impératifs de lutte contre la brucellose, des mesures draconiennes ont déjà été prises pour interdire de marché les brucelloses latentes « à un trou ».

Tous les responsables du marché ont souhaité simultanément qu'un effort très important soit mené dans les élevages de l'aire d'influence pour supprimer, si possible, la maladie ou du moins pour en réduire les risques de propagation.

Un projet de marché sanitaire avec des installations séparées des halls existants est actuellement à l'étude pour traiter, avec toutes les garanties sanitaires requises, les animaux de reproduction à carte verte issus d'exploitations indemnes de brucellose.

Il est à penser qu'un tel marché sanitaire devrait rapidement recevoir des animaux issus des élevages de la région, en vue de répondre aux be-



Sur le plan général, les mouvements de véhicules, de personnes du marché hebdomadaire amènent des plus-values non négligeables à ceux qui ont su saisir l'opportunité de cette opération.

La rigueur du magasin à bétail, très réglementé en accord et à la demande de la majorité des usagers, est de plus en plus compensée par une animation commerciale amorcée depuis trois années seulement à son niveau actuel, avec en plus, la galerie marchande située à hauteur du bar-restauration, des stands d'exposition, et sous le hall gros bétail, des expositions-ventes, un air côté parkings et une animation auprès des touristes d'embarquement et de marché à veaux avec une dernière vente de grillades, etc.

Les 4 000 et 5 000 personnes présentes sur le Parc de l'Aumallerie, chaque vendredi matin, apprécient les services qui leur sont offerts et finissent par découvrir au travers des opérations commerciales ou d'exposition engagées les richesses du pays de Fougères.

Les présentations d'animaux, veaux, gros bovins, sont l'expression du potentiel très important des élevages de l'aire d'influence (40% du cheptel national) ; de même le Parc de l'Aumallerie pourrait être de plus en plus une vitrine vivante de l'économie du pays de Fougères.

A chacun de faire en sorte que le visiteur (environ 60 000 personnes par an) venu « vivre » le marché sans connaître Fougères et son pays prenne conscience de tout ce que peut lui offrir ce pays.

Dans ce sens, « le tourisme économique » qui amène jusqu'à 10 cars et plus au Parc de l'Aumallerie, le vendredi matin, pourrait amener davantage de retombées sur l'économie locale.

Dans tous les cas, il conduit à une évocation de Fougères positive et appréciable même s'il ne s'agit que d'impressions et de souvenirs flous.

M. STEINLEIN

soins des autres régions françaises et même de l'étranger.

Il semblerait, en effet, que des bouleversements très importants doivent être attendus dans les circuits d'expédition et d'approvisionnement d'animaux reproducteurs de qualité au profit des éleveurs de Bretagne, des Pays de Loire et de Normandie qui sauraient jouer cette carte.

b) Un élément de la vie économique fougéroise.

Par son importance matérielle, par ses structures d'exploitation et son mode de gestion, le Parc de l'Aumallerie peut

être considéré comme un élément positif de l'économie fougéroise.

Il ne s'agit nullement d'un établissement industriel ou commercial, au sens légal du terme, mais d'un établissement public géré de manière à provoquer, par ses composantes, un maximum d'effets positifs sur la vie économique du pays fougérois.

Matériellement, la création même du Parc de l'Aumallerie a provoqué la réalisation de la rocade Sud-Est de Fougères (entre la route de Paris et la route de Laval) de même que l'implantation d'embranchement ferré utilisable par d'autres activités (Chambre de Commerce et d'Industrie de Fougères ; entrepôts, magasins généraux et usine relais, usine d'aliment du bétail UCANOR, Z.A.C. de l'Aumallerie, etc.).

La fin de l'indépendance Bretonne, le pays de Fougères au cœur de l'événement :

La bataille

de Saint-Aubin-du-Cormier 28 juillet 1488

2 - La journée devant Saint-Albin (3)

La campagne décisive commença le 28 juillet 1488, quand Louis de la Trémoille rassembla son armée à Fougères et effectua son approvisionnement. Il était décidé à ouvrir la Bretagne en combat par la zone frontalière de Châteaubriant, mais le 15 juillet, prise de conscience, sans que le duc de Bretagne ait intervenu pour sauver la ville, la prise de Fougères mar-

que le tournant le plus important de la campagne de 1488, avant la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Cette place était une des mieux fortifiées de Bretagne, commandée au moment de son investissement par Jean de Romillé, à la tête d'une garnison de 2 000 à 3 000 hommes. Le 15 juillet, La Trémoille était parvenu à « clore de siège », c'est-à-dire à cerner complètement la ville qui était désormais privée

de toutes communications avec le dehors. La prise de Fougères eut lieu le 18 juillet. Elle constitue un exploit qui aujourd'hui encore mériterait d'être raconté et qui montre le génie militaire de la Trémoille. Fougères était donc au cœur des opérations et de là il s'était rendu maître de la situation. Son plan était de pénétrer à l'intérieur de la Bretagne en passant par le Nord, c'est-à-dire par Dinan, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Guingamp. Il contourna ainsi les principaux obstacles que toute autre stratégie aurait mis sur son passage, en particulier les places de Rennes et de Nantes, bien fortifiées, qu'il jugeait dangereuses et difficiles à prendre.

Pendant que les Français faisaient leurs préparatifs, les Bretons se rassemblaient à Rennes. Ils se mirent en marche le 23 juillet et se fixèrent pour objectif d'aller délivrer Fougères qu'ils croyaient toujours assiégée et dont ils ignoraient la prise. Cela malgré les espions qui étaient envoyés dans la région « aux écoutes » « ouïr et savoir les nouvelles ». Les chefs décidèrent d'éviter Saint-Aubin-du-Cormier tenue par les Français. Aussi empruntèrent-ils l'ancienne route de Rennes à Fougères, celle qui passait par Saint-Aubin-d'Aubigné, Aubigné, Andouillé et Vieuvy. Le 26 juillet, la nouvelle de la prise de Fougères parvint enfin dans le camp breton. Elle bouleversa les chefs qui durent imposer une nouvelle stratégie. Ils décidèrent d'aller s'emparer de la place de Saint-Aubin-du-Cormier, dont la neutralisation paraissait primordiale en tant qu'avant-poste de Fougères. Le même jour, les Bretons se mirent en route, tandis que La Trémoille s'appretait à marcher sur Dinan. La rencontre entre les deux armées était fatale, elle eut lieu le 28 juillet, vers midi, devant Saint-Aubin-du-Cormier, en un lieu qui depuis porte le nom de « la lande de la Rencontre », bornée à l'Ouest par la forêt de Haute-Sève, à l'Est par le bois d'Usel, au Sud par le ruisseau de l'étang d'Osé et au Nord par une ligne de hauteurs



dominant le site « position admirable et unique pour une grande bataille : une vaste plaine légèrement vallonnée et coupée par quelques roches granitiques émergeant du sol. C'est dans ce cadre d'un caractère si breton que l'indépendance de la Bretagne devait sombrer sans retour. Les courts sjons et la bruyère rose des landes allaient boire à flots de sang breton » (4).

Moins de 800 mètres séparaient les deux armées qui s'observaient de part et d'autre du petit ruisseau Riquelton. L'armée bretonne était divisée en trois corps : l'aile gauche commandée par le maréchal de Rieux qui constituait l'avant-garde, protégée sur son flanc par le bois d'Usel ; au centre, le corps de bataille sous les ordres d'Alain d'Albret, bien déployé, épaulé par la cavalerie très mobile et protégé sur son flanc droit par l'artillerie. Enfin l'arrière-garde formait la réserve « comptant moins de combattants que de vivandiers et de valets » (4). En face, les Français eux-aussi divisés en trois corps : l'avant-garde commandée par Adrien de l'Hospital, vieux militaire plein de bravoure et d'expérience ; le centre sous les ordres de La Trémouille et de son lieutenant Jacobo Galiota ; l'arrière-garde commandée par le sire de Baudricourt.

Puis vers 2 heures, la bataille commença... à 6 heures, tout était fini ! En moins de quatre heures sombra l'indépendance du duché. La bataille se déroula de la manière la plus classique. Le combat s'engagea par une décharge générale des canons des deux armées, qui causa de grands ravages. Ensuite, ce fut la ruse des deux armées : une vers l'autre, au cri de saint Sanson ! saint Sanson ! pour les Bretons invoquant le saint du jour, ancien évêque de Dol et l'un des patrons de la Bretagne, tandis que les Suisses hurlaient saint Lau ! saint Lau ! pour se donner du courage. Le choc fut brutal, la mêlée furieuse, rude et sanglante. Le premier assaut se traduisit par un léger avantage des Bretons. Alors se déroula le deuxième moment de la bataille et profitant d'une faiblesse du corps de bataille breton, Galiota lança contre lui ses 400 cavaliers. Le choc fut d'une violence extrême à tel point que les valeureux capitaine « y demora mort » mais l'armée bretonne se trouva brisée, et par la brèche s'engouffrèrent les soldats français qui anéantirent l'artillerie des Bretons, en tuèrent un grand nombre avant de tomber sur l'arrière-garde dont furent massacrés la plupart des vivandiers et valets incapables de se défendre. Puis ce fut la panique et la débâcle, les Bretons assaillis de tous côtés, de face et de dos... enfin le

carnage : morts les 400 archers anglais, massacrés jusqu'au dernier avec leur chef le comte de Scallés, morts 6 000 bretons dont les cadavres jonchaient le sol ensanglanté ; morts nombre de grands seigneurs comme le baron de Pont-l'Abbé et le sire de la Roche Jacu qui ne purent fuir, les autres furent pourchassés jusqu'à Mézières. Seuls d'Albret et Rieux purent s'échapper et ce dernier se réfugia à Dinan, tandis que « mondit seigneur d'Orléans fut mené à Sablé et ledit prince d'Orange à Angers où il fut à l'entrée merveilleusement hué et moqué par le commun peuple de la ville qui l'eût outragé n'eût été les fens du roy. Il fut ferré dans le château sous bonne et sûre garde. » (1).

Après la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, les choses allèrent très vite. Une grande brèche était ouverte dans la frontière bretonne par où « les capitaines du roy délibérèrent d'entrer toujours de plus en plus en avant dans la Bretagne et d'y conquérir villes et places. » Ainsi furent prises Saint-Malo et Dinan très rapidement, mais Rennes résista. Devant cette situation catastrophique, François II négocia la paix. Elle fut signée au château du Verger, en Anjou, le 19 août 1488, livrant quasiment la Bretagne à la France. « Puis trois semaines après, le duc François II trespassa de ce siècle ».

La Bretagne avait cessé d'être indépendante. Le souvenir de cette terrible journée reste encore vivace dans la mémoire des gens et nombreux sont les éléments qui commémorent le drame : le terme « la Lande de la Rencontre » persiste pour désigner le sanglant champ de bataille ; un coin du bois d'Usel où des milliers de corps furent enfouis, a gardé le nom de « charnier », et au XIX^e siècle on racontait, sous forme d'une légende, qu'un porrier sauvage ou « bézier » qui avait poussé là avait atteint une taille exceptionnelle on l'appela « le bétier du charnier ». Enfin, légèrement en retrait de la route de Saint-Aubin-du-Cormier à Sens, une plaque rédigée en français et en breton invite le passant à se souvenir.

□ René CINTRE.

- (1) Guillaume de Jaligny : Histoire de Charles VIII.
 (2) Feu unité fiscale en Bretagne au Moyen Âge.
 (3) Chroniques de Molinet publiées par Buchon (1438).
 (4) A. Le Moigne de la Borderie Histoire de Bretagne, tome IV, chapitre 28. Du même auteur : Louis de La Trémouille et la guerre franco-bretonne (1487-1488).

les élections municipales à Fougères depuis 1945

Nous allons, en un regard d'ensemble sur les élections municipales à Fougères depuis la Libération

Pour les années qui ne comprennent pas une élection dans un contexte politique national. Ce sont souvent les mêmes hommes qui se présentent. Mais mis à part les communistes, les candidats ne se regroupent pas toujours sous la même bannière, ils prennent des étiquettes qui varient en fonction d'une situation politique donnée au moment d'une élection, en fonction de l'apparition d'un nouveau parti politique, en fonction de la montée ou du déclin de certains partis politiques. A partir de 1965, les étiquettes politiques disparaissent sauf pour le Parti Communiste II y a eu 6 élections municipales de 1945 à 1971. Il est possible de distinguer plusieurs phases :

I - L'après-guerre : l'ère REBUFFÉ

a) Installation d'une « délégation municipale » (octobre 1944).

b) l'élection de 1945 (avril-mai)

II - L'ère REHAULT

Les élections

- d'octobre 1947
- d'avril 1953
- de mars 1959

III - 1965 - 1971

- l'élection de mars 1965
- l'élection de mars 1971

Notons que de 1947 à 1959, le mode de scrutin était « le scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un seul tour ».

En 1959, a été instauré le « scrutin de liste majoritaire à deux tours » (avec panachage possible pour les communes de moins de 30 000 habitants).

Année	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Maire
Avril 1945	11 290	7 893	7 716	REBUFFÉ
Octobre 1947	11 960	9 663	9 482	REHAULT
Mars 1953	13 467	11 558	11 337	REHAULT
Mars 1959	1 ^{er} tour : 14 734 2 ^e tour : 14 732	12 076 11 586	11 749 11 372	REHAULT
Mars 1965	1 ^{er} tour : 15 346 2 ^e tour : 15 346	11 905 8 401	11 696 7 796	MADELAIN
Mars 1971	1 ^{er} tour : 16 578 2 ^e tour : 16 578	13 446 10 763	13 063 10 461	COINTAT

I - L'APRÈS-GUERRE L'ÈRE REBUFFÉ

A - Installation d'une délégation municipale

Le 10 octobre 1944, un arrêté du Préfet d'Ille-et-Vilaine réintégra dans sa fonction de maire Henri Rebuffé, directeur de la « Chronique de Fougères ».

C'était un radical-socialiste, qui était arrivé à la mairie, le 10 décembre 1933, en pleine crise de la chaussure, après avoir battu la liste S.F.I.O. du « bloc des gauches » et la liste du P.C. Il était réélu maire, au mois de mai 1935, à la tête d'une liste « orientée contre le Front Populaire ». Pendant la guerre, les Allemands exigèrent sa démission qu'il remit le 24 septembre 1940. Il fut remplacé par Léon Hamard.

L'arrêté préfectoral réintégra également trois conseillers municipaux socialistes : Trebourg, Fournier, Harber, qui, eux aussi, avaient été

écartés, en avril 1941. En outre, étaient nommés 10 conseillers municipaux : Bouffort, Ménager, Dr. Neveu, Ponson, sous-chef de dépôt à la S.N.C.F., Mentec coupeur en chaussures, Viel mécanicien à la S.N.C.F., Le Gallo chef de service de coupe, Vallée représentant, Huet mécanicien, Mme Rehault industrielle.

Le sous-préfet, qui procéda, le 19 octobre 1944 à l'installation de cette « délégation élargie » de 14 membres, déclara : « Vous avez été choisis en raison des sentiments dont vous avez fait preuve pendant l'occupation allemande ».

La délégation adressa un message au général de Gaulle où elle exprimait « son admiration pour l'action patriotique menée pendant quatre ans avec un indomptable courage ». La tâche à accomplir était immense : il fallait reloger 9 000 sinistrés sans abri par suite des bombardements des 6 et 8 juin 1944, rétablir le service d'eau, le tout à l'épuration, réorganiser les services hospitaliers, ouvrir les écoles dans les quartiers, relancer l'activité économique.

B - L'élection d'avril-mai 1945

En avril 1945, les hostilités ne sont pas encore tout à fait terminées. C'est une époque de transition difficile, où la France passe de « la guerre à la paix ».

A Fougères, deux listes sont face à face, le 29 avril 1945 :

a) une liste d'union dirigée par Henri Rebuffé, maire sortant, républicain radical, avec :

— 5 socialistes S.F.I.O., dont les adjoints sortants Eugène Trebourg et Edmond Herbert ;

— 2 communistes : Aristide Mentec, Jules Geoffroy, commis pâtissier ;

— 7 démocrates chrétiens, dont Marcel Ménager, adjoint sortant, et Mme Rehault ;

— 3 M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire fondé en 1944) ;

— 4 F.N. (Front National - mouvement de Résistance animé par le P.C.) ;

— 2 M.L.N. (Mouvement de Libération Nationale - un autre mouvement de Résistance).

Les membres de cette « liste d'union » étaient « ratifiés par les divers mouvements de Résistance qui avaient préparé la libération du pays, ils étaient tous attachés depuis toujours au général de Gaulle ».

« Les 27 candidats avaient pris l'engagement de ne pas faire du Conseil municipal une assemblée politique ».

b) Une liste (18 noms) « d'Action Familiale et Sociale », liste qui s'appuyait sur les ligues, d'action catholique dirigées par le Dr. Poirier et M. Vitu et qui était soutenue par un journal « L'Opinion Fougéraise » ; les membres de cette liste se réjouissaient fort du droit de vote accordé aux femmes qui parti-

Les élections municipales à Fougères depuis 1945

cipaient pour la première fois ascritin

Le 29 avril 1945, 25 candidats de la « liste d'union » furent élus. Seuls de cette liste, les deux communistes n'obtinrent pas assez de suffrages, mais ils en obtinrent toutefois plus que les deux premiers de l'autre liste. Entre les deux tours, Henri Rebuffé lança un appel en faveur des deux candidats communistes : « Les deux candidats de la « liste d'union » sont, il est vrai, communistes. Mais le général de Gaulle n'a-t-il pas dans son gouvernement deux communistes, si ce n'est pas trois... Nous nous sommes attachés ici à faire l'union à l'image de l'union gouvernementale : faire participer

tous les partis aux responsabilités pour travailler avec fruit dans la concorde et la paix sociale. Les électeurs voteront pour les deux candidats présentés par la « liste d'union » victimes l'un comme l'autre de la « Gestapo ».

Le 13 mai 1945, les deux sièges à pourvoir revinrent à Joseph Corvasier et au Dr. Stree de la liste « d'Action Familiale et Sociale ».



L'année 1947

Le 16 janvier 1947, Vincent Auriol est élu président de la république. Il



M. HERBERT Edmond, socialiste. Il fut élu en 1947.



Aristide MENTEC, conseiller municipal communiste de 1947 à 1959.



Pierre LEMAIRE, conseiller municipal communiste de 1947 à 1969.



M. Hippolyte REHAULT, Il fut Maire de Fougères de 1947 à 1965.

désigne Paul Ramadon (S.F.I.O.) pour constituer le gouvernement. Le 5 mai, les 5 ministres communistes sont renvoyés en parlement. De Gaulle, qui a été réintégré le 20 janvier 1947, revient dans la politique avec la création d'un nouveau mouvement, le R.F.P. « Rassemblement du Peuple Français ». La conjoncture sociale est délicate, on quitte à décembre, se succèdent à Paris et en province, de nombreuses grèves.

A - Les élections municipales du 19 octobre 1947.

Quatre listes sont en présence à Fougères.

a) Une liste M.R.P. « Liste Indépendante d'Union et d'Intérêt local » avec à sa tête, Hippolyte Rehaut, industriel, député politique, « conseiller de la République » M.R.P. (sénateur aujourd'hui) depuis décembre 1946 ; Constant Vallée, représentant, adjoint sortant. Autour de ces deux personnalités, se regroupent des M.R.P. bien sûr, mais aussi des « indépendants » et deux conseillers sortants d'une liste de droite : Joseph Corvasier et le chirurgien Albert Stree.

b) Une liste gaulliste R.P.F. « Liste d'Entente Républicaine et Rassemblement du Peuple Français pour la reconstruction de Fougères » dirigée par Henri Rebuffé, publiciste, radical, et Adrien Lepage, capitaine de Frégate en retraite, fougérois de fraîche date. Cohabitent curieusement ici les représentants de la droite traditionnelle, du P.R.L. (Parti Républicain de la Liberté), du R.P.F., quelques radicaux égarés et 3 anciens conseillers ayant voté, sous l'occupation, une motion de confiance au maréchal Pétain. Henri Rebuffé, âgé de 71 ans coupe les ponts avec les radicaux de Fougères, qui, embarrassés, préfèrent s'abstenir.

c) Une « liste socialiste » S.F.I.O. avec, comme chefs de file, Hippolyte Fournier, directeur de cabinet, conseiller sortant, Edmond Herbert, professeur, conseiller sortant.

d) Une liste du P.C. « Liste d'Union Républicaine et Résistante de Défense des Intérêts Communistes » formée par Aristide Mentec, chaussonnier, Roger Chauxix, professeur.

Voici les résultats du vote :

- La liste M.R.P. (40 % des voix) : **8 sièges**
Dr. Stree : 3 569 voix
Corvasier : 3 527 voix
Rehaut : 3 378 voix
- La liste R.P.F. (29 % des voix) : **8 sièges**
H. Rebuffé : 3 409 voix
A. Lepage : 3 122 voix
- La liste S.F.I.O. : **8 sièges**
J. Fournier : 3 741 voix
E. Herbert : 3 211 voix
- La liste P.C. **3 sièges**
R. Chauxix : 1 400 voix
A. Mentec : 1 335 voix

Dans le reste de la France, on constate le triomphe du R.P.F., notamment dans les grandes villes, Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Rennes... la chute du M.R.P., de légers gains socialistes, et la stabilisation du côté des communistes.

Le dimanche 26 octobre 1947, M. Hippolyte Rehaut fut élu maire après 3 tours de scrutin :

- 1^{er} tour :
- Rebuffé : 7 voix
 - Rehaut : 7 voix
 - Fournier : 7 voix
 - Mentec : 2 voix
 - Stree : 1 voix
 - Lepage : 1 voix
 - Herbert : 1 voix
 - Chauxix : 1 voix



2^e tour :

- Rehaut : 13 voix
- Fournier : 9 voix
- Herbert : 3 voix
- Mentec : 1 voix

3^e tour :

- Rehaut : 14 voix
- Fournier : 10 voix
- Herbert : 3 voix

Joseph Fournier fut élu 1^{er} adjoint après avoir rallié 23 suffrages.

L'année 1953.

Le 8 janvier, le radical René Mayer a formé un nouveau gouvernement.

Le 24 février, les Six discutent à Rome, un projet d'armes européennes ou C.E.D. qui est condamné ouvertement par de Gaulle et le R.P.F.

Le 5 mars, meurt, en pleine « guerre froide », Staline. En France, se déclenche un virulent anti-communisme : c'est la « chasse aux sorcières » : des dirigeants communistes sont poursuivis. Durant le mois d'avril, une série de grèves éclate à travers le pays. Le contexte politique et social est donc très tendu, lorsque se déroulent les élections municipales en avril 1953.

B - Les élections municipales du 26 avril 1953.

108 candidats répartis sur 4 listes se présentent pour postuler 27 sièges.

— « Liste d'Union pour l'action municipale » de tendance M.R.P. : c'est la liste du maire sortant Rehaut.

— « Liste de Défense des Intérêts Fougérois, Union Républicaine, Sociale et Laïque », liste de tendance radicale socialiste, comprenant 18 socialistes et 9 radicaux, dont J. Fournier, Esnault, G. Hamon, pharmacien, P. Ca-

meau, directeur de la « Chronique Républicaine », Clesin.

Elle est constituée d'éléments assez hétérogènes allant du pharmacien à l'ouvrier, en passant par l'industriel ou l'entrepreneur. Elle se dit « apolitique, sans tendance partisane » ; son mot d'ordre, c'est l'« union pour l'amour de la ville de Fougères ». Elle est « républicaine », c'est-à-dire « contre toute idéologie totalitaire », « sociale », elle promet d'aider toutes les catégories sociales ; enfin elle veut « défendre l'école de la République comme dans le passé » ; ce thème de la défense de la laïcité, très « troisième république » est le ciment fondamental qui soude les candidats.

— « Liste d'Union et d'Action pour la Sauvegarde des Intérêts Fougérois », liste regroupant des Gaullistes R.P.F. et des Indépendants, Dr. Beauverger, Hamard.

— « Liste d'Union ouvrière et démocratique », liste du P.C. liste Mentec.

Résultats :

Liste Rehaut : 11 élus
Corvasier : 4 918 voix
Rehaut : 4 835 voix

Liste Fournier : 9 élus
Fournier : 4 487 voix
Esnault : 4 256 voix

Liste Hamard : 4 élus
Ménager : 2 495 voix
Hamard : 2 479 voix

Liste Mentec : 3 élus
Mentec : 1 403 voix

Dans l'ensemble, les candidats élus, sauf ceux du P.C., sont tous des « notables » sans programme bien différencié ; ils veulent favoriser la reprise des activités industrielles et commerciales, implanter de nouvelles industries, poursuivre la reconstruction, développer le tourisme, les activités culturelles et sportives. Et surtout il faut pros-

Les élections municipales à Fougères depuis 1945



M. Jean MADELAIN
Il fut 1^{er} adjoint de 1959 à 1965
et maire de 1965 à 1971.



D. A. BEAUVERGER.
Il fut toujours
le chef de file
des gaullistes

créer les dépenses inutiles pour obtenir « un rendement maximum avec un minimum d'impôts ».

H. Rehault sera élu maire, au 1^{er} tour, presque à l'unanimité : 19 voix sur 24.

Les élections municipales du pays ont marqué un recul du R.P.F. (le général de Gaulle rendra leur liberté aux élus R.P.F.), au profit du R.G.R. (radicaux) et des indépendants. Les socialistes progressent, les communistes sont en perte de vitesse.

L'année 1959

C'est la période d'installation de la V^e République. Les élections législatives de novembre 1958 ont vu la victoire massive des gaullistes U.N.R., la déconfiture du M.R.P., des Radicaux et des Poujadistes, le recul des Socialistes et des Communistes. Le 21 décembre 1958, le général de Gaulle est élu président de la République et de la Communauté. Le 8 janvier 1959, M. Debré est désigné au poste de premier ministre.

C. - Les élections municipales des 8 et 15 mars 1959

Le régime des élections a été modifié. Il faut obtenir la majorité absolue pour être élu au 1^{er} tour.

4 listes se disputent les suffrages des électeurs :

— Liste « d'Union pour l'Action Municipale », c'est la liste Rehault, composée d'indépendants et de M.R.P., avec les conseillers sortants élus sur sa liste en 1953.

— Liste d'Union et d'Action pour la Sauvegarde des Intérêts Fougérois, liste des gaullistes U.N.R., avec, comme chef de file, le Dr. Beauverger.

Liste Ouvrière et Démocratique pour la Défense des Travailleurs,

de la Laïcité et de la Paix - liste du P.C., liste Mentec.

— Liste de Défense des Intérêts Fougérois présentée par l'Union des Gauches pour la Défense Republicaine, sociale et laïque.

On trouve cette fois une plus grande homogénéité des candidats dans cette liste radicale-socialiste : 16 S.F.I.O. (Joseph Fournier)

11 radicaux (P. Cameau, directeur de la « Chronique Republicaine » ; Guy Hamon, pharmacien) et Indépendants de gauche (Fernand Bias, avocat)

N'y figurent plus d'industriels, mais par contre 5 ouvriers en chaussures et 2 cheminots retraités. Il ne faut surtout « pas de politique », il faut « défendre les petits et les humbles » (logements familiaux, maisons de retraite), « défendre les écoles de la République », assurer la « sauvegarde de la République ».

Au 1^{er} tour, le 8 mars 1959, un seul candidat obtiendra la majorité absolue et sera donc élu :

M. Madelain (M.R.P.) (5 885 voix) de la liste « d'Union pour l'Action Municipale ».

Les meilleurs scores sur les autres listes sont :

Union des Gauches
Herbert (S.F.I.O.) : 3 678 voix

U.N.R. : Dr. Beauverger : 3 329 voix

P.C. : Macé : 1 490 voix
Mentec : 1 489 voix.

Au 2^e tour, le 15 mars 1959, tous les autres candidats de la liste Rehault sont élus :

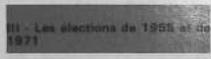
Rehault : 5 351 voix
Azé : 4 440 voix

Les chefs de file des autres listes obtiennent :

Herbert (S.F.I.O.) : 4 430 voix
Beauverger (U.N.R.) : 3 097 voix
Mentec (P.C.) : 1 298 voix

L'élection du maire, M. Rehault, se fait celle du 1^{er} adjoint M. Madelain, s'effectuent sans problème. Le 1^{er} tour : 26 voix, 1 bulletin nul.

Dans le reste de la France, les gaullistes U.N.R., les modérés et indépendants marquent de beaux succès. Les radicaux, le S.F.I.O., les communistes reculent. Le vote est majoritairement désavantage à gauche, qui peut augmenter ses voix sans pour cela augmenter ses sièges.



11. - Les élections de 1959 au 15 mars 1971

A - Mars 1965

4 listes s'affrontent :

— Liste d'Union pour l'Action Municipale et l'Exposition de Fougères » dirigée par M. Madelain adjoint sortant, Conseiller général, directeur de la Cristallerie Fougéroise. On y relève surtout des noms de notables et de représentants de la bourgeoisie fougéroise : directeurs, médecins, ingénieurs, entrepreneurs, commerçants, 2 ouvriers seulement dans cette liste.

— Liste d'Union Republicaine pour l'Expansion Economique, Sociale et Culturelle de Fougères.

Tête de liste : J. Fournier, retraité, ancien maire-adjoint.

Les membres de cette liste proviennent de milieux socio-professionnels assez divers : des instituteurs, des pharmaciens, des représentants des employés des P.T.T., un industriel, un chauffeur de taxi, des ouvriers, des horticulteurs et artisans. On y trouve beaucoup de transfuges des milieux

Les élections municipales à Fougères depuis 1945



M. Joseph FOURNIER.
Il fut chef de file des socialistes.
Il fut élu en 1947 et 1953
et 1^{er} adjoint au maire.

Photo prise en 1972.



Albert STREE.
Conseiller municipal
de 1945 à 1971.
Il fut 1^{er} adjoint de 65 à 71
et conduisit la liste
centriste en 1971.

radicaux-socialistes, attachés à la défense de la laïcité

— Liste d'Entente Locale pour le Renouveau et le Développement de Fougères, menée par Elie Collin, agent général d'assurances, cultivateur de lui se regroupent des commerçants, des médecins (Beauverger), fonctionnaires, un industriel, un artisan, un ouvrier.

— Liste d'Union Ouvrière Démocratique et Laïque pour le Progrès Economique et Social de Fougères, liste présentée par le P.C. et composée d'ouvriers, d'employés de la S.N.C.F. et des P.T.T., de fonctionnaires, d'un professeur (Guillerm), de retraités.

A noter la disparition des étiquettes politiques sauf pour le Parti Communiste.

Résultats : 1^{er} tour, 14 mars 1965

Liste Madelain : 24 élus au 1^{er} tour
Madelain : 7 760 voix

Liste Fournier : aucun élu
Fournier : 3 242 voix

Liste Collin : aucun élu
Beauverger : 3 407 voix

Liste P.C. : aucun élu
Guillerm : 1 584 voix
Mentec : 1 410 voix

2^e tour : 21 mars 1971

2 listes en présence pour 3 sièges à pourvoir

— Liste d'Union pour l'Action Municipale et l'Expansion de Fougères :

3 femmes sont élues :

Mme Salenave : 4 677 voix
Mme P. Baudriller : 4 599 voix

Mme H. Doudard : 4 540 voix

— Liste du P.C. : aucun élu
J.-C. Guillerm : 2 630 voix
A. Mentec : 2 567 voix

Les élections consacrent encore le triomphe des notabilités.

Election du maire et des adjoints :
Maire : Jean Madelain - 26 voix - 1 blanc
1^{er} adjoint : Dr. Stree - 24 voix
2^e adjoint : J. Rémy - 25 voix
3^e adjoint : H. Barbe - 26 voix

B - Mars 1971

135 candidats, dont un ministre, répartis dans 5 listes, briguent les 27 sièges de la municipalité

— Liste d'Union pour Fougères ville moderne
dont Michel Cointat, ministre de l'Agriculture (U.D.R. majorité), Dr. Jean Beauverger, fils du député : — Roger Rivaiss, représentant, Louis Deleuyme, commerçant ; tous les deux Conseillers sortants, de la liste Madelain.

M. Cointat présente ses colistiers en ces termes : « Le plus jeune à l'enthousiasme de ses 22 ans, le plus âgé porte l'expérience de ses 77 printemps. La moyenne s'établit à 44 ou 45 ans, mais vous remarquerez la présence de 5 de moins de 30 ans. Dans la mesure du possible, j'ai voulu réunir des fils de notables, plutôt que des notables.

Mes colistiers proviennent d'horizons politiques très variés, ils n'entendent pas se prévaloir de leurs opinions, mais travailler ensemble au développement de Fougères ».

On relève, dans cette liste, essentiellement des représentants de la bourgeoisie fougéroise : membres de professions libérales, cadres, commerçants, très peu d'employés et d'ouvriers. Ce qui laisse penser que le dosage politique n'est pas aussi varié qu'on l'affirme et que le clivage politique se situe autour d'une personnalité U.D.R.

— Liste d'Union pour l'Action Municipale et l'Expansion de Fougères

avec Albert Stree, adjoint sortant, chirurgien ; Jean Madelain, maire sortant, directeur d'usine ; 15 membres du Conseil municipal sortant

Cette liste, que l'on peut classer du côté du « Centre démocrate », a voulu représenter « un large éventail des âges, professions, personnes engagées au service de la cité ». Mais on y découvre également surtout des notables, docteurs, directeurs d'entreprises, cadres, commerçants, un ouvrier

— Liste : Fougères Essor Industriel et Renouveau dirigée par Henri Vasseur, docteur en médecine

Où la situer ? Elle représente surtout la petite bourgeoisie et comprend dans ses rangs, 4 ouvriers et 2 artisans.

— Liste d'Union Démocratique présentée par le Parti Communiste, menée par J.-C. Guillerm, professeur et comprenant 13 ouvriers, 6 employés, 4 enseignants, 2 commerçants, 1 ménagère, 1 étudiant.

— Le Collectif des Travailleurs Socialistes Fougérois.
Liste qui se veut « collective, sans tête de liste », « une équipe composée uniquement de travailleurs » engagés dans des organisations politiques (ex. le P.S.U.) syndicales, familiales. Elle est composée en majorité d'ouvriers : on y dénombre 7 femmes dont une institutrice.

1^{er} tour : 14 mars 1971
Notons une participation très élevée de l'ordre de 81 %.

La « liste d'Union pour Fougères, ville moderne » remporte un large succès : 25 élus, moyenne des voix recueillies : 7 024 - Michel Cointat, avec 8 587 voix soit 88 % des suffrages exprimés, est littéralement plébiscité.



Le ministre de l'Agriculture déclare : « J'espère bien que le panachage n'existera plus en 1977. Dans six ans, Fougères aura franchi le cap des 30 000 habitants. Et dans les communes de plus de 30 000 habitants, le panachage n'est pas autorisé. Notre équipe va poursuivre activement ses objectifs : emploi, logement, équipements sociaux. Pour le développement de Fougères, Rennes ne me complexe pas. Je pense que son rayonnement favorisera notre expansion ».

— La liste d'Union pour l'Action Municipale et l'Expansion de Fougères a recueilli une moyenne de 2 886 voix.

Devant cet échec, la liste se retire. Ses responsables déclarent : « Les Fougérois ont choisi leur avenir. Ils l'ont fait en toute connaissance de cause. Nous nous retirons donc purement et simplement ».

— La liste « Fougères - Essor Industriel et Renouveau » draine une moyenne de 842 voix - elle se retire également.

— La liste « d'Union Démocratique » attire une moyenne de 1 417 voix.

— Le « Collectif des Travailleurs Socialistes Fougérois » réalise une moyenne de 670 voix. Cette liste se désiste en faveur de la liste présentée par le Parti Communiste.

1^{er} tour : 21 mars 1971

6 candidats sont en présence pour les 2 sièges à pourvoir

M. Ledoux, 71 ans, officier en retraite ;

Mme Fouillard, 22 ans, ouvrière en chaussures. Ce sont les deux non élus ; au 1^{er} tour, de la liste Cointat

J.-C. Guillerm, professeur,

Gaston Mentec, fonctionnaire, de la liste d'Union Démocratique

Deux nouveaux noms apparaissent dans le second tour

Dr. Briand, chirurgien
J.-B. Plantade, opticien

La participation au scrutin est en baisse : 70 %. Les voix des électeurs se répartissent ainsi :

Mme Fouillard : 2 172 voix
M. Ledoux : 2 620 voix
M. G. Mentec : 3 696 voix
Dr. Briand : 3 766 voix
M. J.-C. Guillerm : 4 001 voix
M. J.-B. Plantade : 4 246 voix
élu

Le 28 mars 1971, l'élection du maire est une simple formalité :

Votants : 27
Suffrages exprimés : 26
1 bulletin blanc
M. Cointat : 25 voix
J.-C. Guillerm : 1 voix

C'est en ces termes que « Le Monde » analyse les élections municipales à Fougères : « Nouveau Conseil municipal... »

9 sans étiquette : 1 Centre-Démocrate - 6 U.D.R. - 2 Centre-Gauche - 1 P.C.

Conseil municipal : 13 M.R.P. et Centre-Démocrate, 12 sans étiquette, 2 Indépendants.

Au 2^e tour, il y a eu un mouvement de reflux électorale. Les habitants de Fougères se sont prononcés bien plus pour les individualités que pour une majorité déjà choisie au 1^{er} tour et qui n'était pas remise en question.

— Au niveau national, « on observe un tassement du côté de la Majorité qui demeure minoritaire dans les villes de plus de 30 000 habitants, sauf à Paris, et un progrès de l'opposition imputable surtout à la poussée du Parti Communiste ».

René CINTRE
Jacques SOTERAS



« La liste d'Union pour Fougères, ville moderne » a 25 élus au premier tour. Au second tour, Jean-Claude Guillerm, communiste est élu.

Marcel NEVEU

BIERES - CHARBON - MAZOUT

35460 Saint-Brice-en-Coglès

Tél. 98.61.59

BOUCHERIE — CHARCUTERIE

PLATS CUISINES

Serge EON

Rue de l'Eglise

ST-BRICE-EN-COGLÈS T. 98.61.41

NOUVEAUTÉS - CONFECTION

LEFRENE - DAUGUET

4, rue Nationale

35460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Tél. 98.61.48

Aux fleurs de Bretagne

Toutes confections florales
Pour vos Mariages - Deuils
Baptêmes - Communions

5, rue Châteaubriand

35460 ST-BRICE-EN-COGLÈS T. (99) 98.64.34

" LE LION D'OR "

BAR - HOTEL - RESTAURANT

Cuisine soignée

Saint-Brice-en-Coglès Tél. 98.61.44

MENUISERIE - MEUBLES

Jean L'HONORÉ

Rue de Rennes

Prix et Qualité

35460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Tél. : 98.60.21

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ELECTRO-MENAGER - CADEAUX
Listes de mariages

Marcel AUSSANT

35460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Tél. 98.60.18

Bières - Eaux minérales
Charbons - Fuel

Lucien MAUDUIT

24, rue de Fougères

35460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Tél. (99) 98.61.21

SOINS COUPEROSE — ACNÉE — PEELING VÉGÉTALE
RIDES — LIFTING BIOLOGIQUE — ÉPILATION À LA CIRE
PRODUITS NATURELS — CONSEILS GRATUITS
ÉPILATION DÉFINITIVE

Maryvonne GAUTIER

ESTHÉTICIENNE DIPLOMÉE D.A.

25, rue Saint-Michel, PONTORSON

8, rue du Souvenir, SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Sur rendez-vous (99) 98.60.07

POUR TOUTES VOS ASSURANCES

Auto - Incendie
Complémentaire maladie - Vie - Retraite
PlACEMENT pierre - Index (+ 25 % en 2 ans)

CABINET PONTIS

11, rue des Prés, FOUIGÈRES — Tél. 99.29.36

PERMANENCES à SAINT-BRICE

7, rue de l'Eglise les samedis matins

COLLECTION POINTS — Editions du Seuil

- L'homme unidimensionnel (Marcuse)
- La nature dénaturée (J. Dorst)
- Mythologies (Barthes)
- Libérer l'avenir (Illitch)
- Keynes (M. Stewart)
- Le hasard et la nécessité (J. Monod)
- Psychanalyser (Leclaire)
- Mort de la famille (D. Cooper)
etc.
- La légende de la mort chez les Bretons armoricains, Anatole Le Braz (Ed. Laffite Reprints)
- Anne de Bretagne - Michel de Mauny (Ed. Kanevedenn)
- Le défi Armoricaïn - P. Leroy B. Flouriot - M. A. Padioleau (Armor Editeur)
- Breiz Atao - Le mouvement breton Alain Deniel (Ed. François Maspéro)

MAISON DE LA PRESSE

10, boulevard Maréchal-Leclerc — 35300 FOUGERES — Tél. 99.25.99

Société Granitière " L'AVENIR "

Coopérative Ouvrière de Production

35 - LOUVIGNE-DU-DÉSERT - Tél. 98.01.25 - 98.00.35

met à votre disposition pour tous vos besoins en granit

- son usine de monuments funéraires à Louvigné-du-Désert (granits français et étrangers) ;
- ses carrières pour vos constructions, cheminées, dallages, tables de jardin, etc.
Le Val, à Louvigné-du-Désert ; La Haussandière, à Saint-Brice-en-Coglès ; Lanhelin, Le Hingle ; Languedias ;
- son bureau d'études pour plans et devis

Employer du granit, c'est penser à « L'AVENIR »

**Laiterie
NAZARÉ**

Produits obtenus en 1975 :

FOUGERES

Téléphone : 99.25.99

- camemberts et carrés : 3.100.000 fromages
- Cheddar : 1.773.000 kg
- beurre : 2.506.000 kg
- yaourts : 680.000 pots

Nombre de personnes : 180

Nombre de fournisseurs de lait : 2.000

Lait collecté en 1975 : 70.300.000 litres

UNE IMPORTANTE RÉÉDITION

Pour tous les Amis du Pays de FOUGERES et les Amateurs d'histoire Emile PAUTREL.

NOTIONS D'HISTOIRE et D'ARCHÉOLOGIE pour la RÉGION de FOUGÈRES

En souscription jusqu'au 15 octobre
au prix de 200 F (Tirage limité)

En vente exclusive

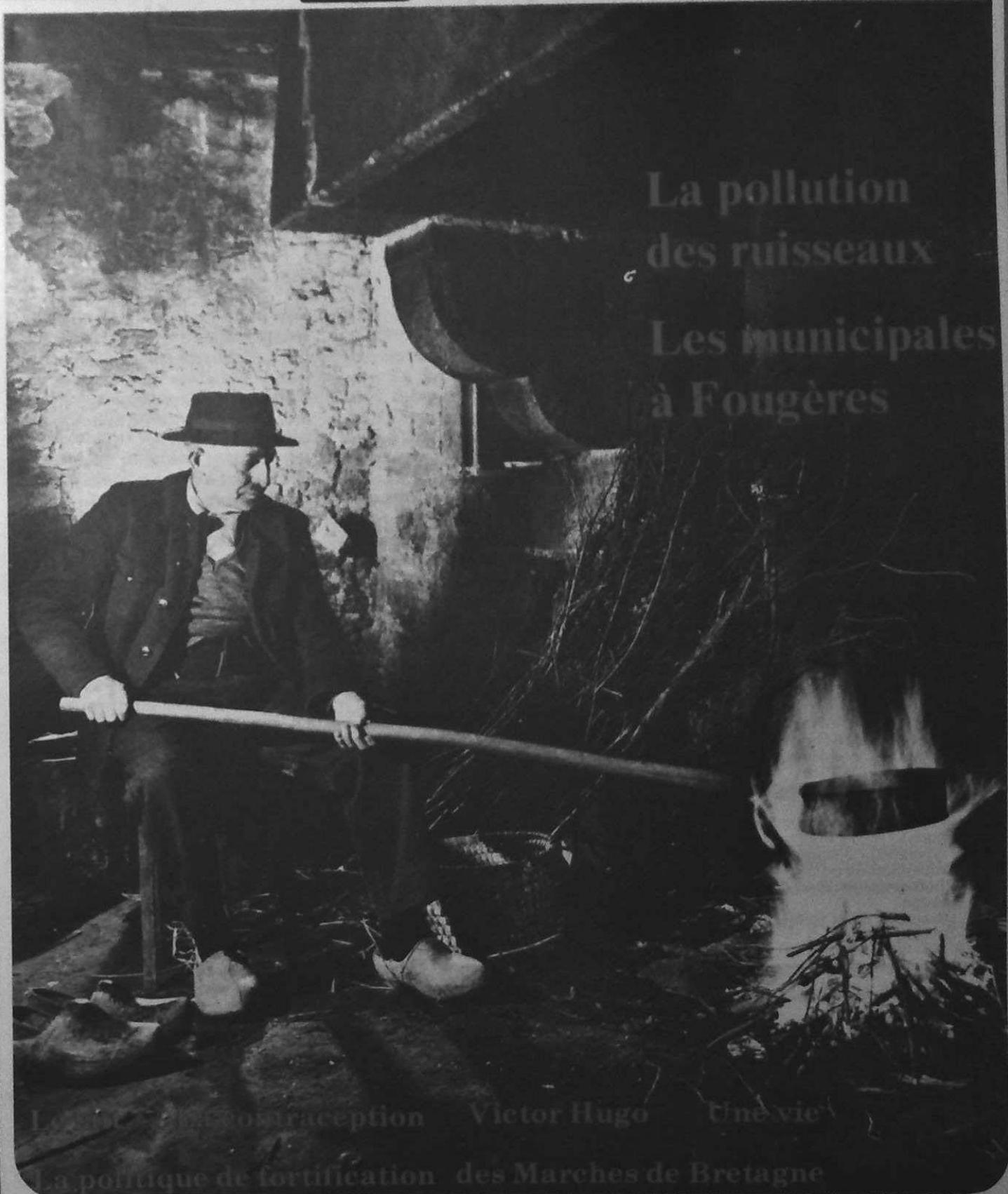
Librairie MARY

10, avenue du Général-de-Gaulle — FOUGERES — Tél. 99.08.38

le pays

de fougères

12₁₉₇₆



La pollution
des ruisseaux

Les municipales
à Fougères

Le... contraception Victor Hugo Une vie

La politique de fortification des Marches de Bretagne

Le lait : une industrie nouvelle	2
Pollution et vie piscicole	5
La contraception	8
Victor Hugo	10
Une vie	12
Les marchés de Bretagne	15
Les élections municipales dans le pays	18

« LE PAYS »

Revue bimestrielle d'information sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : « Montlevon », 35460 Saint-Marie-le-Blanc.

Abonnement : 6 numéros : 25 F
— Soutien : à partir de 30 F.
Prix du numéro : 5 F.

Versement :
Jacques Soteras
86, avenue de la Verrière
35300 Fougères

Comité de Rédaction

René CINTRÉ - Jacques FAUCHEUX - Robert GAYET - Emile GORTAIS - Marcel HELBERT - Bernard HEUDRÉ - Pierre JANTON - Guy JUBAN - Claudine LAÏSSÉ - Francis LEBRETTON - Michel MARTIN - J. PRÉVOST - Marie-Thérèse PONTA - Gérard PONTA - Joseph POMMERÉ - Jacques SOTERAS - Catherine TOSER.

Photographie : Jean-Luc BARBELETTE

Directeur de la publication : Bernard Heudré.

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

LE LAIT : une industrie nouvelle

1976 : le lait, véritable industrie

Actuellement, dans l'arrondissement de Fougères, plus de 6 000 exploitations produisent du lait. Les 750 000 vaches produisent journellement, en moyenne près de 700 000 litres. Le prix moyen du litre de lait payé à l'agriculteur est de 85 centimes environ ce qui nous donne une vente globale de 595 millions de centimes par jour auquel il faut ajouter la vente des veaux de 8 jours et des vaches de réforme.

La majeure partie de cet argent est dépensée dans l'arrondissement pour :

- l'achat d'aliments du bétail ;
- le renouvellement du troupeau ;
- l'achat de matériel agricole ;
- l'achat d'engrais semenciers ;
- les installations d'étables, matériel de traite, etc. ;
- l'entretien de la famille, etc. ;

La production laitière et de viande fait donc vivre nombre de commerces de toutes sortes.

L'époque où chacun faisait son beurre

Depuis très longtemps le lait servait à l'alimentation des jeu-

nes. Une petite partie était réservée pour la fabrication du beurre. On employait alors le ribot : le beurre était obtenu en barattant du lait entier à 4 % de matière grasse, d'où la limite de la fabrication.

L'apparition de l'écrémeuse fit sensation dans les campagnes ; elle séparait le lait en crème et en lait écrémé.

La baratte culbutante se généralisa. Elle barattait de la crème à 50 % de matière grasse.

Le système définitif de la fabrication du beurre était trouvé et les possibilités de chaque exploitation considérablement augmentées.

Le besoin en beurre allant croissant, chaque exploitation s'équipa. La laiterie, petite pièce contiguë à l'étable était le domaine de la fermière. Au milieu trônaient l'écrémeuse et la baratte, autour, les seaux à traire, les récipients à crème, grandes terrines et les cuillers en bois pour malaxer le beurre.

L'écrémeuse, mécanique compliquée, ne posait pas de problèmes ; le mécanicien du bourg savait très bien la régler et la réparer.

La baratte : simple tonneau culbutant sur deux axes était beau-

COMPOSITION DU LAIT

À la surface du lait monte la crème dont on fait le beurre et qui contient les vitamines A et D.

Le lait peut cailler avec la présure et donner le fromage.

30 G	Matières grasses + vitamines A et D
34 G	Matières azotées + calcium
50 G	Sucre
900 G	Eau + vitamine B

VALEUR ALIMENTAIRE DES PRODUITS LAITIERS

	Aliment bâtisseur Lait et fromage	— Sert à fabriquer et remplacer les cellules (musculaires, nerveuses, osseuses) dont l'ensemble constitue notre corps. — Riche en calcium 1/2 l lait = 70 g fromage 4 yaourts
	Aliment producteur d'énergie et de chaleur Beurre	— Permet de maintenir la température de notre corps à 37°, quelle que soit la température extérieure. — Permet l'effort musculaire et cérébral.
	Aliments d'équilibre et de protection Lait, Beurre, Fromage	— Par ce que contiennent des vitamines A, B et D et du calcium. — Vitamine A : le croissance — Vitamine B : antianémique — Vitamine D : antirachitique

coup plus capricieuse. Son rôle, en secouant la crème, était d'agglomérer en beurre les particules de matière grasse en suspension. Le principe est simple et pourtant cette transformation n'a jamais été totalement dominée au niveau des exploitations.

Trop de choses entrent en jeu la qualité et la richesse, très variables du lait, le mûissement de la crème, la température de la crème et celle de l'extérieur et, pourrait-on dire

les humeurs de la baratte... tel jour, le beurre était obtenu en 1/4 d'heure, tel autre, il fallait 2 heures... Un matin, il suffisait d'être pressé de tourner la baratte pour trouver une pleine « barattée » de crème fouettée !

La laiterie, était la fierté de la fermière... c'est là qu'elle prouvait sa compétence et qu'on la jugeait.

La fermière palliait son manque de technicité par de multiples

astuces personnelles et la plupart faisait du bon beurre.

La baratte à gardé, cependant, un quelque chose de mystérieux ! Ceux qui se croyaient ensorcelés remarquaient souvent des difficultés à sortir du beurre de la baratte...

Il était fait bien des tours à la fermière ou au jeune commis qui tournaient la baratte. Qui n'a entendu conter l'histoire du « chat dans la baratte » ?

La fermière n'aimait pas que d'autres viennent « fouiner » dans sa laiterie, mais elle était fière de porter au marché une grosse motte de beurre bien jaune.

La laiterie et la basse-cour « fournissaient largement » pour faire vivre la maison.

Les hommes s'occupaient des chevaux ; travaillaient la terre et ensemençaient. Tous se donnaient la main pour nourrir les vaches.

A notre époque, il suffit de parler du bon beurre de ferme, du poulet de grain, ou des concours de labour pour se rappeler que le travail bien fait faisait la fierté de la plupart des gens de la campagne.



1960 : chacun fait ses comptes

Vers les années 1955, les laiteries industrielles proposent de prendre le lait à la ferme et de le payer le 1/20^e du prix du kilo de beurre ; il faut environ 20 litres de lait pour obtenir 1 kg de beurre.

... Beaucoup s'interrogent, la rentrée est la même et le travail est moindre. Il restait bien la question du lait écrémé indispensable à l'alimentation des jeunes veaux et à l'engraissement des porcs, mais l'industriel proposa un lait reconstitué moins cher ; d'autre part, l'engraissement des porcs par aliment complet se généralisait.

A une époque où la main-d'œuvre diminuait progressivement tous les agriculteurs livrèrent le lait à la laiterie.

Le marchand de beurre aussi avait fait ses comptes. 9 mottes de bon beurre malaxé à une motte de beurre rance, faisaient un lot de beurre déclassé ; aussi aspirait-il de plus en plus à fabriquer lui-même, son beurre à partir du lait collecté d'où la reconversion de nombreux marchands de beurre en laiteries industrielles.



Le lait : un combat journalier

Le lait est un milieu biologique fragile, très riche mais non stockable à l'état brut.

Il exige une chaîne ininterrompue entre le producteur et le consommateur.

— Pour le producteur : tout le monde connaît les exigences de la traite. Cette année a permis de se rendre compte que dans l'alimentation des vaches laitières, une sécheresse devient catastrophique.

Toute l'année, l'agriculteur doit prévoir les ensèvements, les cultures, les stocks, etc. Il doit cepen-

dant accepter le prix qu'on veut bien lui faire, sans tenir compte du prix de revient que les organismes agricoles peuvent très bien déterminer.

Pour maintenir ou augmenter les rendements du troupeau, l'éleveur doit choisir pour chaque vache, le taureau qui convient, en essayant de prévoir le type de vache qui sera rentable dans cinq ans. Il est aidé dans ce choix par le contrôle laitier qui lui permet de connaître le rendement exact de chaque vache et les références des taureaux proposés par les centres d'insémination artificielle.

Les techniques évoluent rapidement dans l'alimentation, la prophylaxie des maladies,

le matériel de traite, le tout permettant de produire un lait de qualité.

Le prix du lait varie selon sa richesse en matière grasse ; sa qualité, déterminée au nombre de germes ; sa teneur en matière azotée.

La présence d'antibiotiques ou autres produits, déclassé le lait.

Pour mettre fin aux nombreux litiges entre producteurs et industriels, il a fallu d'un commun accord, créer les centres interprofessionnels chargés de toutes les analyses.

Joseph Pommereul.

A suivre : l'industrie du lait dans le pays.

POLLUTIONS ET VIE PISCICOLE

Il y a à peine 2 siècles, l'eau de boisson des parisiens était prélevée presque uniquement dans la Seine ; le tout-à-l'égout n'existait pas et les rejets urbains partaient directement à la rivière. Pourtant, un prélèvement effectué en aval du point de rejet permettait d'avoir une eau « buvable » ; un cours d'eau possède donc un pouvoir auto-épurateur.

Ce pouvoir varie d'un cours d'eau à l'autre ; il est particulièrement fonction :

- de la vitesse de l'eau (plus l'eau s'écoule vite et plus la quantité d'oxygène dissous est importante) ;
- du débit : plus le débit est important, plus les rejets sont dilués) ;

- de la topographie du cours d'eau — les obstacles par exemple, provoquent un bénéfique brassage de l'eau ;
- et bien entendu de la nature du rejet (polluant).

On peut résumer ce pouvoir auto-épurateur de la façon suivante : les bactéries assimilent, dégradent la matière organique et la transforment en matière vivante et en sels minéraux ; ces derniers sont absorbés par les végétaux verts (producteurs) qui en même temps libèrent de grandes quantités d'oxygène par photosynthèse. Si la charge polluante est faible, l'auto-épurateur permet d'éliminer les polluants organiques ; par contre, si la modification est brutale et importante, il y a alors perturbation et déséquilibre du système et l'auto-épurateur devient insuffisante : il y a pollution.

I - Principales pollutions

Les principales pollutions sur le bassin versant se répartissent environ de la façon suivante :
— 30 % des pollutions sont d'origine urbaine ;
— 70 % sont d'origine industrielle et en particulier d'industries agro-alimentaires.

Les pollutions agricoles sont considérées comme négligeables car pour l'instant elles sont accidentelles et relativement faibles — toutefois l'élevage porcin s'est développé sur le bassin et au niveau de certaines communes, la densité porcine était élevée : ainsi en 1973 à Beaucourt on comptait une moyenne de 68 porcs par exploitation avec des unités de plus de 1 000 porcs. L'évolution agricole se caractérise par une intensification des productions de lait et de viande en rapport avec l'augmentation de la culture du maïs ; l'intensification de cette culture aura des répercussions sur la qualité des eaux du bassin en raison de l'emploi des désherbants.

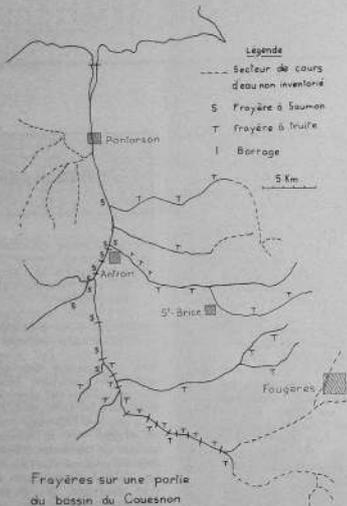
La pollution urbaine revêt dans le cas présent une certaine importance ; actuellement une ville produit une quantité colossale de déchets : on peut estimer que le rejet moyen est de l'ordre de 1 kg par personne et par jour ; la nature de ces déchets est très variable : débris, produits de nettoyage, papiers, cartons, métaux et surtout actuellement les emballages plastiques. Leur quantité varie selon les saisons, l'économie locale et le niveau de vie de la population ; on peut donc dire que les eaux résiduaires d'une ville ont une composition très variable sans pouvoir entrer dans le détail sur leurs effets.

La pollution industrielle est de loin la plus importante.

A part les silos, toutes les industries agricoles sont polluantes : laiteries, abattoirs, etc. Ce sont



POLLUTIONS ET VIE PISCICOLE



II - Vie piscicole

se rencontrent que dans la partie aval du Couesnon.

Les saumons sont également présents; il y a une quarantaine d'années, ceux-ci remontaient le Couesnon jusqu'en amont du barrage de la Roche à Mézières-sur-Couesnon. Les frayères à saumons sont nombreuses. Actuellement, cette population est en forte régression; ainsi en 1970, 40 captures ont été enregistrées et depuis, elles sont en moyenne de 10 par an; toutes les captures s'effectuent en aval d'Antron.

Pêches électriques

Des relevés plus précis ont été effectués lors de pêches électriques exécutées en août 1973 dans le Couesnon (moulin de la Motte au pont d'Inné soit la sortie Sud de Fougères) et le Nançon (du pont D 115 au moulin de l'Artoire). Ces relevés ont été effectués sur un tronçon de 150 m dans chaque zone.

Des espèces de poissons sont communes aux 2 cours d'eau :

- truites, loches, vairons, anguilles, lamproies et gardons. D'autres espèces n'ont été trouvées que dans le Couesnon, à savoir : chabots, goujons, épinochettes, vandoises, chevesnes, perches. Cette énumération des espèces appelle 2 remarques importantes :
- la présence de goujons dans le Couesnon témoigne de la bonne qualité des eaux à cet endroit; il en est de même du Nançon où l'on a noté la présence d'écrevisses.
- le chabot, poisson présent en général dans les cours d'eau à salmonidés est absent du Nançon.

La densité de population était de 2 poissons par m² en moyenne et de 3 pour le Nançon; ceci semble favorable si l'on compare cette densité à celle des autres cours d'eau bretons, mais cette densité est faible si on la compare à celle des rivières normandes où on atteint quelquefois 15 poissons au m². En outre, le Couesnon, avec des poissons plus gros et moins nombreux peut être considéré

comme une zone à grossissement, le Nançon étant lui-même plutôt du type « pépinière ». Enfin la majorité de la masse totale des poissons est due aux anguilles; par contre chabots et truites, pratiquement absents du Nançon sont en très faible quantité dans le Couesnon.

Au sujet des truites du Couesnon, on remarque l'absence de truitelles de l'année (pas ou peu de reproduction). Ces truites ont par contre, une bonne croissance; celle-ci semble due à la faible densité de population à la teneur en calcium des eaux (teneur supérieure aux autres cours d'eau), enfin au fait que ces truites proviennent probablement de repeuplements. Ces constatations sur la faible quantité des truites semblent dues à 3 facteurs essentiels :

- l'envasement des cours d'eau d'où la disparition des frayères;
- l'effort de pêche important; en comparant le nombre de timbres piscicoles vendus à la longueur du réseau hydrographique on trouve une densité de 4 pêcheurs au km;
- la taille légale de la capture (18 cm); celle-ci fait que les truites sont capturées avant qu'elles aient pu se reproduire une fois (la reproduction chez une truite intervient pour la première fois à la fin de la 2^e année).

Il est probable qu'il est difficile de généraliser à partir de résultats d'un secteur aussi restreint; en d'autres endroits, il est sans doute possible de trouver des populations piscicoles différentes, mais il est possible d'avancer que 2 résultats doivent pouvoir s'étendre à l'ensemble du cours d'eau : la faiblesse de la population des truites et l'importance de la population d'anguilles.

III - Bilan

Les constatations faites précédemment n'inspirent pas à l'optimisme; toutefois, il existe certainement de nombreuses solutions qui permettraient de remédier à cet état de fait.

- Il est tout d'abord nécessaire d'améliorer la qualité de l'eau; ceci sera possible grâce à l'augmentation du nombre des stations d'épuration et grâce à la création de zones de protection des eaux dans des endroits où il n'y a pas de risques de pollutions industrielles.
- La création de retenues d'eau permettrait les prélèvements sans modifier la vie piscicole; ces retenues pourraient être utilisées au sou-

tien des débits d'étiage (ex. : été dernier), ces retenues ne devant pas être considérées comme des bassins de décantation.

- L'entretien des rives et du lit des cours d'eau doit être assuré; ces travaux seront bénéfiques à la fois aux cours d'eau et aux terrains avoisinants.
- L'aménagement du lit du cours d'eau doit être fait lorsque celle-ci a été nettoyée; apport de cailloux, formation de petits barrages, certains endroits (frayères), formations de caches sous les rives après stabilisation de celles-ci.
- La libre circulation des salmonidés migrateurs peut être obtenue par l'aménagement de passes à saumons.
- La réglementation d'un débit d'eau à maintenir doit être obtenue pour chaque barrage.
- La diminution de l'effort de pêche sur certains cours d'eau ou tronçons permettrait d'éviter la disparition de poissons tels que la truite; diminution de la durée de pêche et du nombre de prises quotidiennes par pêcheur.
- Le repeuplement en truites doit être assuré; introduction de jeunes truitelles pendant la fermeture de la pêche et de truites pêchables aux périodes de pêche (l'introduction de jeunes truitelles doit avoir lieu après la diminution du nombre des anguilles).
- La taille légale de la truite ne doit plus être de 18 cm mais portée à 22 ou 23 cm; elles pourront ainsi se reproduire avant d'être capturées.

Francis LEBRETON

(Bibliographie : *Etude hydrobiologique du Couesnon par Ph. Beaudouin et G. Pontin, septembre 1973.*)



des pollutions biochimiques avec concentration de matières en suspension. Toutefois, une grande partie de cette pollution peut être éliminée par la technologie de fabrication.

Dans les laiteries, par exemple, le lactosérum, séparé de la caséine, très riche en lactose (sucre) représente un volume très important. On peut l'administrer à des porcs ou le faire sécher dans des tours de séchage en vue de le commercialiser sous forme de poudre, la pollution essentielle provient surtout de ses eaux de lavage (1,5 à 2 l d'eau par litre de lait traité).

Une laiterie-fromagerie traitant 100 000 l de lait par jour rejette environ l'équivalent des rejets d'une population de 10 000 habitants.

Il en est de même des eaux résiduaires d'abattoirs : eaux de lavage, d'éplage, etc. La charge polluante varie selon que le sang est récupéré ou non; de plus lorsque l'eau est chaude, elle est riche en graisses et il est indispensable d'utiliser des bacs dégraisseurs à l'entrée de la station d'épuration.

Les renseignements que l'on possède sur l'importance des différentes espèces de poissons dans les différents cours d'eau sont peu nombreux. Toutefois, il est possible de dire que brochets, carpes, tanches, brèmes, gardons, vandoises et chevesnes sont abondants dans la partie aval du Couesnon; de plus, ces espèces ont tendance de plus en plus à coloniser la partie supérieure du Couesnon du fait de l'envasement de celui-ci. Les anguilles sont très fréquentes et de belle taille. Les espèces les plus recherchées par les pêcheurs sont les salmonidés : truites et saumons.

Les truites colonisent tout le bassin; elles disposent de zones de reproduction et de grossissement sur la majorité des cours d'eau ainsi que le montre la carte ci-jointe; de plus, des repeuplements les introduisent là où elles ne pourraient s'implanter par suite de la dégradation de la qualité de l'eau. Les truites de mer ne

la contraception dans le pays de Fougères



1 Le Planning Familial

L'idée même d'information sur les problèmes de sexualité a fait beaucoup de chemin ces dernières années mais il ne faudrait pas se tromper : l'impact réel sur les comportements est faible. Sans doute on n'éteint pas la télé et on laisse entrer les images plus ou moins érotiques qu'elle introduit dans les familles. Mais pour autant est-on plus à l'aise pour parler des problèmes sexuels ?

Le Planning Familial a été longtemps la seule association à tenter de défaire la vie sexuelle de tous les interdits.

Elle a formé des hôtesse pour accueillir et conseiller les couples mal préparés à vivre leur sexualité. Elle a édité des journaux, organisé des réunions d'information.

A Fougères, le Planning Familial a essayé de s'implanter dans les années 60. Les responsables rennais du mouvement avaient écrit à tous les médecins. Mais aucun d'eux n'avaient répondu. Il a fallu attendre 1969 pour constituer un groupe local et recruter le personnel social et médical acceptant de recevoir une formation.

Quatre hôtesse et trois médecins permirent ainsi de démarrer des réunions d'information et des permanences.

Trois médecins seulement pour quatre cantons...

Et il est intéressant de noter ici, que l'un d'eux, alla demander au curé de sa paroisse ce qu'il en pensait avant de s'engager... C'était il y a 6 ans.

L'église n'était plus que des interdits et deux religieuses-infirmières de Rillevé participèrent à la réunion qui permit au Planning Familial de démarrer.

Pendant quatre ans, le Planning Familial a accueilli et conseillé plusieurs couples. Il a participé à des sessions d'information organisées par le Centre Social.

Il a permis qu'un mouvement naisse.

Aujourd'hui, il n'existe plus de permanences : 2 des hôtesse ont quitté Fougères et rien n'est venu remplacer l'action de ces bénévoles.

C'est dommage, car il reste beaucoup à faire...

J. F.

2 Les organismes d'information sur la contraception

La maternité de l'hôpital de Fougères.

C'est précisément la nécessité qui fait que l'on s'y rend.

C'est le rendez-vous de toutes les femmes de quelque catégorie qu'elles soient, à un moment ou à un autre de leur existence. C'est donc là que les chances de les contacter sont les plus grandes ; d'autant que l'ambiance s'y prête. Ici, la vie sexuelle n'est pas

honteuse, et la maternité est le lieu de son aboutissement : on parle plus librement et on se sent en confiance malgré soi ; et puis, les femmes viennent s'y reposer, elles sont presque en vacances. En somme, c'est le lieu le plus propice à l'information.

Si l'efficacité se mesure au nombre de femmes qui s'y informent, c'est un succès car le nombre est élevé. Mais les structures en place manquent, comme dans toute la France. Pourtant,

c'est à la maternité de l'hôpital que les femmes venues de la campagne ont à cet égard le plus de facilités.

Les médecins.

Leur rôle est primordial, mais en fait estompé par le manque de temps. De fait, la perte de temps au niveau individuel n'est pas « rentable » et tout moyen de développer l'information ne peut être envisagé qu'au niveau collectif.

Et curieusement, le médecin de famille reste la source d'information préférée de beaucoup de femmes de tout milieu. C'est sans doute parce que les réticences sont moins ressenties par la femme en qualité de consultante. C'est dans ce cas que le médecin peut exercer une influence souhaitable sur le choix des méthodes en démystifiant la pilule par exemple. Mais, bien que l'information du médecin soit habituellement honnête, ce dernier n'est pas à l'abri de ses propres préjugés ; ainsi sur 27 médecins généralistes de la région de Fougères :

— 14 conseillent d'emblée la pilule ;

— 8 conseillent soit la pilule soit le stérilet.

On voit donc que les contraceptifs oraux restent les préférés des médecins avec une écrasante majorité. Et les méthodes modernes sont d'autant plus faciles à conseiller que les consultantes n'ont souvent pas fait le choix précis d'une méthode et viennent voir leur médecin en attendant d'eux un conseil. Malgré tout, la décision d'un choix ne peut être prise qu'à la suite d'une réflexion personnelle où n'intervient pas le médecin.

3 La résistance aux méthodes modernes

Il est certain que les méthodes modernes — la pilule en particulier — ne connaissent pas la diffusion qu'elles méritent puisque le taux d'échec avec ces méthodes est pratiquement nul. D'autre part, les jeunes couples sont généralement très sensibilisés à ce problème et ce n'est pas un hasard si le taux de natalité a nettement diminué ces dernières décades. La régulation des naissances devient un phénomène de plus en plus répandu et partout, par rapport aux nombreuses méthodes proposées, la pilule et le stérilet, entre autres restent encore relégués au second plan. Ces méthodes seraient-elles en avance sur leur temps ? Peut-être si on pense qu'elles ont modifié ce qu'on peut appeler « la morale sexuelle ». En effet, tandis qu'elles permettent par leur nature une régulation, un espacement volontaire des naissances, elles séparent du même coup le pur

plaisir charnel et l'acte pur de procréation, deux fonctions qui étaient jusque-là confondues dans la morale chrétienne. C'est à ce niveau sans doute que se produit cette résistance aux méthodes modernes, l'usage de la pilule étant incompatible avec le « principe de totalité » de l'acte conjugal selon les enseignements de l'encyclique « humanae vitae ». Aussi lorsqu'on connaît l'histoire du Pays Fougérais, pays des chouans, des curés réfractaires, et de fidèles profondément attachés à la religion, il n'est pas étonnant que la pilule ait recueilli si peu de suffrages. Si l'on considère que 30 % des femmes de la région suivent la position adoptée par l'église en matière de contraception, on est surpris par ce chiffre exceptionnellement élevé.

En outre, les torts que l'on prête exagérément à la pilule (crainte de malformations, de cancer, de gemellarité, etc...) ont une résonance infiniment plus morale que réellement scientifique ; ces réticences sont le fruit d'un choix sans équivoque pour les méthodes « naturelles » qui, aux yeux du plus grand nombre, ont le double avantage d'être en accord avec la morale traditionnelle et d'être dénuées de dangers.

Tout démontre en fait l'apparition d'une certaine inquiétude morale et spirituelle qui se poursuit actuellement de façon plus nague avec les problèmes que pose l'avortement. C'est d'ailleurs à ce stade que les organismes d'information ont leur rôle à jouer, car, même avec l'appui de sa propre liberté de conscience, il n'est pas toujours facile de choisir à bon escient.

Docteur Jean-Philippe BOURDON.





L'enracinement fougerais d'un roman de Victor Hugo

« Quatre-vingt-treize »

Dans un précédent article (1), sur le voyage de Victor Hugo à Fougères, en 1836, en compagnie de Juliette Drouet, nous avons souligné à quel point les souvenirs rapportés marqueront l'une des œuvres majeures du poète « Quatre-vingt-treize ». Victor Hugo s'est passionnément engagé dans la construction de ce roman où la guerre de Vendée et la chouannerie tiennent le devant de la scène. « Cette guerre, mon père l'a faite, et j'en puis parler » (p. 187) (2). Ce livre, il l'avait dans le sang, d'autant plus que sa mère, Sophie Trébuchet originaire de la région de Chateaubriant, participa activement à la chouannerie. Le père du côté des républicains, la mère du côté des chouans, voilà tout l'antagonisme qui est au cœur du roman.

Un roman symbolique

Ce roman, en effet, est symbolique. Le marquis de Lantenac synthétise les qualités et défauts de la vieille noblesse française. Cimourdain, ex-curé de Panigné, délégué du Comité de salut public, personnifie les

vertus stoïques et l'inflexibilité des délégués de la Convention. Gauvain, commandant les forces républicaines, c'est le capitaine généreux, fils d'adoption de Cimourdain.

Ces trois héros se partagent les trois parties du roman : Lantenac, le chef chouan, **en mer** ; Cimourdain, le révolutionnaire « inexorable et irréprouvable » à Paris ; Gauvain, général de la République, **en Vendée**. Le dénouement les réunit pour un combat épique dont la Tourgue est le théâtre.

Pour Hugo, la hiérarchie morale entre les trois héros ne fait pas de doute. Cimourdain l'emporte sur Lantenac parce que l'un est « tourné vers le passé couvert d'ombre et de nuit », et que l'autre est « tourné vers l'avenir » et porte sur son front « une lueur d'aurore ». Gauvain l'emporte sur Cimourdain car il réconcilie la Révolution et la Charité. Gauvain, en effet, délivre Lantenac, prisonnier de la Tourgue, car il a sauvé trois enfants condamnés à mourir brûlés vifs dans cette tour infernale. Et comme le note justement Heinrich Mann, « avec les enfants, c'est l'avenir qui est sauvé ». Sans doute, ce qu'incarne Lantenac est destiné à mourir à brève échéance. Gauvain et Cimourdain meurent à la fin du roman, mais ils sont signes de salut, ainsi qu'en témoigne la toute dernière phrase : « Et ces deux âmes, sœurs tragiques, s'envolèrent ensemble, l'ombre de l'une mêlée à la lumière de l'autre »

(P. 380) Leur mission mieux leur sacrifice, à ouvrir les portes de l'avenir à une humanité réconciliée avec elle-même.

La Tourgue au pays de Fougères

La troisième et dernière partie du roman, nous l'avons dit, s'intitule « En Vendée ». C'est dans l'esprit de Hugo un nom générique pour désigner les guerres de l'Ouest. Mais il prend bien soin de distinguer entre la guerre de Vendée proprement dite et la chouannerie. « Il y a deux Vendées : la grande qui faisait la guerre des forêts, la petite qui faisait la guerre des buissons ; là est la nuance qui sépare Charette de Jean Chouan » (P. 192). Le roman fait la part aux deux réalités. Le combat de Dol, avec ses deux armées en présence, l'une commandée par Lantenac, l'autre par Gauvain, fait référence à la guerre de Vendée. L'âpre combat autour de la Tourgue s'apparente plus à la querilla que fut la chouannerie.

Il est indéniable que le voyage de 1836 a fourni à Victor Hugo un cadre à toute cette troisième partie du roman.



Avant cela, remarquons que l'un des personnages centraux du roman, Gauvain, porte le nom de Juliette Drouet, née Juliette Gauvain. En donnant ce nom au héros le plus sympathique de son roman, Hugo a voulu faire plaisir à son amie, avec qui il a fait le voyage de Fougères. Quant au personnage de Cimourdain que Hugo qualifie d'ex-curé de Panigné, il n'y eut jamais de prêtre de ce nom à Panigné. Au début de la Révolution, le recteur était M. Guignette, et le vicaire, M. Courtillé. L'un et l'autre refusèrent de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Pour ce qui est du cadre du roman, Victor Hugo le dessine avec une précision qui ne permet pas de douter d'un contact personnel avec les paysages décrits.

Précisions topographiques tout d'abord. « Tout est chemin creux dans le Bocage, et, entre toutes, la route de Javené à Panigné par Lécousse est très encaissée. De plus, tortueuse. C'est plutôt un ravin qu'un chemin. Cette route vient de Vitry et eut l'honneur de caboter le carrosse de Madame de Sévigné. Elle est comme murée à droite et à gauche par les haies. Il y avait dans les haies que la route de Javené traverse au sortir du pont sur le Couesnon, un pêle-mêle d'hommes invisibles » (P. 283).

Quant à la situation de la Tourgue, en forêt de Fougères, nous

avons vu que Victor Hugo a transporté la Tourgue, il convient de prendre la route de Panigné qui commence à l'entrée de la forêt. Sur le pont qui enjambe le Nançon, au village appelé la Villebois, il faut porter son regard à droite. A l'horizon, se dresse un monticule où la rivière a creusé une sorte de ravin. C'est le val de l'Artoire.

En cette Tourgue qui tient tant de place dans le roman, Etienne Aubrée a voulu voir la tour Mélusine. Il est vrai que Victor Hugo a été frappé par cette tour. Dans son dessin du 22 juin 1836, elle est là, au centre, dominant la vaste enceinte du château. Pourtant, Etienne Aubrée se voit contesté par Raymond Escholier (4) qui, quant à lui, préfère voir en la Tourgue le château de Vianden, au Luxembourg, que le romancier visita plusieurs fois au cours de l'année 1871, peu de temps avant de se mettre à la rédaction de « Quatre-vingt-treize ».

L'un et l'autre n'ont pas tort, dans la mesure où Hugo n'a nullement voulu décrire une tour quelconque à travers la Tourgue, mais la « Tour » dans ce qu'elle peut avoir de symbolique. L'imagination de Hugo a rassemblé divers souvenirs pour faire de la Tourgue la forteresse par excellence, image d'un monde enfermé sur lui-même, ses passions et ses débats. Quoiqu'il en soit, Victor Hugo nous a laissés à travers le combat titanessque qui a pour cadre la Tourgue l'un des sommets de la littérature universelle. Que ce soit pour chacun de vous une invitation à vous transporter dans ce roman aux images inoubliables.

Bernard HEUDRE.

(1) Le Pays, N° 11, p. 6-7.

(2) Toutes les citations sont tirées à partir de l'édition de « Quatre-vingt-treize », par Jacques Bédry, Garnier-Flammarion, Paris, 1965.

(3) E. Aubrée, Victor Hugo et Juliette Drouet à Fougères, 2^e édition, Librairie académique, Perrin, Paris, 1942, p. 55.

(4) Introduction à l'édition de « Quatre-vingt-treize », La Livre Mondial, Paris, d.

UNE VIE

Je n'ai jamais eu de bons moments. J'ai quitté l'école à 11 ans pour être petite patouresse, tous les jours, quel que soit le temps, avec 2 tranches de pain et un bout de hareng. **Sans même un jour de Noël.**

Comme seule distraction, j'avais la sortie pour la messe. L'après-midi du dimanche, on travaillait.

J'étais maigre. C'est pas beau à dire, mais les poux me mangeaient. Je couchais sur une paillasse — mal couverte, j'avais froid... Je pleurais souvent. Toujours mal vêtue, mal chaussée, habillée par les riches fermiers des alentours. J'étais l'aînée de 5 enfants. Dans la ferme où j'ai été mise à 11 ans, c'était pour payer de la farine que mes parents devaient... Je n'avais donc aucun gain... cela c'était en 1924-1925.

Je suis partie de là, j'avais 16 ans. Je suis tombée dans une très bonne ferme : ma patronne a pris ma défense car mon père me prenait tous mes sous. Elle m'ouvrit un livret de Caisse d'Épargne et j'eus 5 000 F ainsi, pour me marier.

J'ai rencontré mon mari, j'avais 16 ans, à la foire de Saint-James. Je n'avais jamais vu un si beau jeune homme à me plaire et lui aussi, je lui avais plu.

Il fêtait avec d'autres jeunes hommes, son départ pour

l'armée. Un an après, nous nous sommes revus parce qu'il me cherchait. Il a demandé à ma patronne des œufs de pintade, sachant bien qu'elle n'en avait pas... mais c'était pour rentrer dans la ferme... Nous sommes entrés en conversation ; mais jamais, je ne suis sortie seule avec lui, même pas un soir. Il me suivait lorsque je travaillais le dimanche sur la ferme... Nous discussions !

Je vivais pour le dimanche, et ce, pendant trois ans.

Il n'a jamais manqué : qu'un dimanche.

On s'est marié dans ma 20^e année.

Tous les deux, nous étions salariés agricoles ; on ne se voyait que le soir : 7 heures du soir et on commençait à l'angélus : 5 heures du matin !

Nourrie toute la journée, j'avais 5 F par jour. Mon mari : 4,50 F, le prix d'un pain de 4 livres à cette époque...

Je vivais de mon jardin.

J'ai pris des enfants en nourrice quand j'ai eu ma fille aînée : 18 mois après le mariage.

J'étais pour être nourrice payée, 100 F par mois, soit 1 F d'aujourd'hui par mois !

Une histoire m'a marqué toute ma vie.

Une grosse fermière est venue me demander pour ensementer des pommes de terre : j'y ai été toute une semaine ; je ne mangeais chez elle que le midi, je faisais une semence ardente dans l'espoir qu'elle m'aurait donné des sous... et la semaine finie, elle m'a donné un grog et un verre de confiture !

A partir de ce moment, je ne suis plus jamais retournée chez cette femme qui m'avait fait travailler pour rien...

Vers 1939, nous sommes allés habiter au Château de la Crenne, dans la Manche.

Mon mari est parti à la guerre et j'ai fait le vacher : j'avais un enfant.

Il y avait une femme pour la basse-cour ; moi, j'endossais les durs travaux des vaches, du fumier, du foin.

J'emmenais ma fille tous les matins faire les 3,5 km de marche qui nous séparaient de l'école. Un jour qu'il tombait de la neige, je suis tombée avec elle à quelques mètres de l'étang... J'ai continué dans les « trains de roues » des autos, en la mettant sur mes épaules, ceci en 1939-40-42.

Mon mari est revenu à la débacle en 40-41. Il a repris à travailler au château jusqu'en 1949.

Notre jeune est née en 1945.



En 46, à 11 ans, l'aînée faisait sa communion. On a dansé ce soir-là...

Les châtelains se sont fâchés parce qu'à une communion, nous devions faire du chapelet et non danser : c'était une journée sacrée... Ils nous ont dit qu'il fallait que nous cherchions une ferme !

Nous avons pris le temps de chercher. Sur 7 ha, avec un cheval, nous nous sommes installés à Bazouges-la-Pérouse : 2 enfants et nous 2, cela faisait beaucoup pour peu de revenus...

En 1961, nous avons trouvé une ferme plus grande.

Notre aînée s'était mariée : c'est là que j'ai fait la saison au Mont Saint-Michel ; il nous fallait 2 chevaux sur la nouvelle ferme. Il nous fallait de l'argent pour acheter un cheval : j'avais vu sur le journal qu'on demandait quelqu'un au Mont Saint-Michel. Je suis allée là-bas en cachette de mon mari, demander du travail et le patron m'a embauchée pour être cuisinière — moi qui n'étais jamais rentrée dans un hôtel !

J'y ai été malheureuse, car il fallait faire de bonnes choses avec rien. Les jeunes filles qui servaient volaient pour man-

ger et me donner à manger ; les tranches de jambon, les fruits étaient comptés.

Le matin, « Madame me donnait 1/2 pierre de sucre pour le petit déjeuner du personnel ! Je faisais le café pour tout le monde. Des filles volaient du sucre au bar pour que je sucre suffisamment. On souffrait la faim... c'était honteux ! « Madame » nous surveillait lorsque c'était à nous de manger, on ne pouvait même pas se faire de la cuisine en cachette...

J'ai eu 60 000 A.F. par mois, je croyais décrocher la lune : c'était en 1959, j'avais 47 ans.

Je couchais avec les petites filles de 15 ans — dans des lits superposés — cela m'amusait de faire cela.

Les grandes couchaient toutes ensemble dans une grande pièce. Tout le monde se voyait.

Paraît-il que les gars venaient coucher avec les filles, ça devait faire du joli. Moi, si j'avais eu d'amener un garçon, j'aurais voulu être cachée.

L'après-midi, je lavais le petit linge de Madame, de leur fille et les chemises du directeur de l'hôtel.

J'en passais aux filles (chemisiers et même cravates à jupon, serviettes périodiques) avec tant de jeunes filles, c'était à croire qu'il y avait eu un crime...



C'était en contrepartie de services que ces jeunes me rendaient : présentation des plats, tranches de jambon qu'elles coupèrent en cachette pour me donner...

Après que j'ai fait tous ces efforts pour gagner un cheval qui était mort l'année suivante, mon mari a téléphoné pour venir me chercher. « Monsieur », n'a pu me garder contre le gré de mon mari... Après, je suis revenue quand il y avait des fêtes ou un coup de main à donner.

Les années suivantes sont celles où nous avons été les plus heureux avec 14 ha et du travail, on s'en tirait et avec la mode de vendre du lait, ça nous faisait beaucoup de bien.

Notre jeune a fait des saisons à Saint-Malo pour gagner des sous et nous payer des outils... seulement « le » voilà parti, maintenant que nous avons tout — 15 jours avant ses 65 ans !

Depuis, j'attends toujours l'indemnité viagère de départ car ma propriétaire a voulu vendre au plus offrant la terre, et il n'y a qu'un mois depuis octobre 1974 que la terre est attribuée.

Santé : les soins.

On n'allait pas chercher le docteur pour un rien...

— Quand un enfant avait des vers : on faisait des

infusions d'ail et de racines de poireaux, on le donnait à jeun... on se figurait que cela allait mieux après.

— On se purgeait à l'huile de ricin — le matin — quand on se sentait mal fichu, c'était très mauvais à prendre, mais on mangeait après de la soupe de légumes, les salades de pissenlit avaient la réputation de purifier le sang.

— Brûlures : on ne faisait rien — mon aînée est tombée les mains dans le feu : je l'ai fait toucher par une bonne femme ; on disait que ça faisait du bien... de fait, la gosse qui braillait, ne pleurait plus après, elle avait deux ans. C'est une chose que je n'ai jamais comprise, mais enfin... !

— Verrues : pour des verrues, ma fille s'est fait toucher et les verrues ont disparu : c'était la même personne que pour les brûlures. Moi, je n'y croyais pas, mais je n'ai pu que me rendre compte qu'elle avait des dons !

Rites : Une femme enceinte ne devait pas voir de bêtes difformes ou de singes, de crainte d'avoir un enfant « drôle » ; de même que les femmes enceintes ne devaient pas voir quelqu'un sur un lit de mort.

Réflexions sur le travail :

— Les jeunes se donnent l'illusion de travailler lorsqu'ils ont fait 8 heures par jour, moi je trouve que c'est une rigolade.

Lorsque j'étais au château, j'avais 3 vaches, mais j'avais de quoi nourrir une seule — alors dès 2 ou 3 heures du matin, je les emmenais sur les routes « se saouler » (manger tout leur comptant) je recommençais le soir jusqu'à 23 heures — cela pendant 12 ans.

Parfois, j'avais des vertiges de fatigue, c'est en plus, j'avais ma potée à la ferme du château, de 8 h. du matin à 12 h. le soir.

— Les femmes avaient beaucoup plus de mal que les hommes : c'est la petite majorité qui se dévoue — tout nouveau, tout beau ; fiancé et jeune marié, Ah !... mais après, c'est négligeant. Ça compte sur la femme... Mais en fin de compte, j'étais trop dévouée, les autres femmes ne sont pas toutes si bêtes...

Une phrase de Mme B... sur les hommes :

« Celles qui te courront après seront plus heureuses que celle qui te rattrapera » !

Mars 1976
Bazouges-la-Pérouse.

NOTES D'HISTOIRE

La politique de fortification des Marches de Bretagne par le duc François II (1458-1488) (1)

La défaite des Bretons devant Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 août 1488, fut décisive pour l'avenir de la Bretagne qui fut incorporée ensuite avec une extrême rapidité par les soldats du roi de France, et finalement restituée au royaume en 1532. Comment expliquer une telle déroute ? Il faut dans un premier lieu mettre en évidence la faiblesse incontestable de l'armée bretonne, mal préparée et mal renseignée face à celle du roi de France. Cet aspect du problème avait été évoqué dans les numéros précédents de notre revue, mais n'y reviendrons point. (Voy. les numéros 10 et 11 du *Pays*). La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, d'autre part,

l'armée française avait l'offensive et l'initiative des opérations face à la Bretagne accueillie à la défensive. En 1487-1488, alors que dans le pays de Fougères, les hommes du Duc s'épouvaient à l'ouvrage et se pressaient « jour et nuit » de fortifier, ravitailler, et « ramasser toute la puissance de Bretagne en intention de combattre », l'armée du roi quant à elle se « rafraichissait ». Dans le duché, la plupart des hommes levés en toute hâte ici et là et conduits vers les frontières étaient inexpérimentés ; quant aux travaux de fortification aussi importants qu'ils fussent, ils demeurent insuffisants pour faire rempart face au déploiement de l'appareil militaire français.

En fait, le duc de Bretagne François II manqua constamment d'argent pour pouvoir entretenir en permanence une bonne armée et pour conduire efficacement sa politique de mise en défense du duché. Devant l'imminence du péril en 1488, il fut même obligé de mettre en gage la couronne duciale afin d'emprunter 500 000 francs, un magnifique joyau d'or, orné de 32 rubis, 164 perles, 24 émeraudes et 8 diamants. Dans le même temps les Etats de Bretagne votèrent à plusieurs reprises des impôts de guerre extraordinaires, comme celui de 73 sous 6 deniers par feu (1488) ; un emprunt forcé de 207 000 livres fut aussi exigé dans toute la Bretagne, aussi bien des nobles que des roturiers ou du clergé qui devait à lui seul fournir immédiatement le quart de la somme. C'est que le Duc avait besoin d'argent pour « payer et solder » les gens de guerre, mais surtout pour financer les travaux de fortification de la frontière. Nul ne fit plus que François II dans ce domaine, conscient qu'il était de la gravité de la situation et de l'enjeu du conflit. Sous son règne, nombreux sont les « mandements et commissions » adressés aux officiers responsables « quand affin de aller et se transporter es lieux et places du duc qui ensuyvent, savoir Rennes, Dinan, Saint-Malo, Dol, Fougères, Saint-Aubin-du-Cormier et aussi es places de Chastillon, de Vitré, de Chasteaubriand et d'Ancoen et voir et visiter les indigences et nécessaires réparations et provisions convenables et requiesant en édifices de tours, murailles, artillerie à poudre, traits de toutes bites et charcons, et y être toutes et chacune les choses qu'ils adviseront en icelles places estre à fère pour le bien et



défense d'icelles » (2). Le Pays de Fougères était au premier plan des préoccupations du Duc et dès les années 1460, toute la population de la région des Marches fut occupée à construire, réparer, curer les douves, transporter les vivres, « abattre, charroyer et amener les bois esdites places et chacunus pour la fortification d'icelles ». La plupart de ces travaux étaient payés par les « mineurs fermiers et receveurs des deniers » qui faisaient office de percepteurs et comptables municipaux. Ce fut notamment la tâche principale des mineurs des villes de Rennes et de Fougères au XV^e siècle (3). Les principales sources de revenu étaient déterminées par les « levées extraordinaires de fouage (4), très fréquentes durant cette époque et destinées pour la plupart à subvenir aux frais de guerre. Il en était de même de l'imposition des villes sollicitées à plusieurs reprises de payer une « aide, pour aider à supporter les charges », mais une bonne partie des travaux de fortification entrepris au XV^e siècle furent financés par les taxes prélevées sur les boissons vendues dans les places concernées. L'impôt de « billot », généralement au 1/20^e était perçu sur les boissons vendues au détail. Il fit son apparition dès le premier quart du XV^e siècle, d'abord sous le nom d'« apotissage » et il constitua une source de revenu telle que nous pouvons affirmer que la mise en défense des villes frontalières fut grandement financée par les consommateurs des tavernes ! À Fougères, fut institué un impôt de 15 sous par pipe de vin vendu au détail octroyé pour une durée de 3 à 5 ans, mais souvent prorogé au terme de l'échéance, à la demande même des bourgeois et des habitants (5). Il faut dire que la place de Fougères fut l'objet de travaux particulièrement importants, tant elle avait souffert des destructions occasionnées après la prise de François Surienne en 1449, mais aussi parce qu'elle commandait une des entrées principales du duché : renforcement de la muraille du château par la construction de 2 émines

tours en forme de fer à cheval (Tour Surienne et Tour Ranul) ; tandis que l'enceinte de la ville fut modifiée et réparée par l'élevation de plusieurs tours flanquées contre les courtines : Tour Cardinale, Tour Desnos, Tour du Four.

Mais l'accroissement du potentiel stratégique et défensif du duché de Bretagne entraîna aussi le développement des servitudes militaires, tant pour les nobles obligés de comparaître aux « monstres » ou revues, que pour les gens de commun étant contraints de venir faire « guet et garde » dans les forteresses marchises. Tous les autres habitants étaient astreints aux travaux de ravitaillement, sous peine d'être « réputés rebelles et désobéissants » ainsi qu'il était rapporté dans cette lettre pour ravitailler Saint-Aubin-du-Cormier en septembre 1464, par laquelle il était demandé aux habitants d'une dizaine de paroisses environnantes qu'ils « emmenent et fassent mener et conduire à la dite place et chastel, la moitié de ce que ung et chacun en sera trouvé avoir de vivres comme blés, vins, cidres et viandes, et que les dites vivres ils mectent par lieu sûr audit Chastel » (6).

La moitié des vivres, c'était considérable pour les gens du pays qui par ailleurs, n'avaient pas trop pour leurs propres subsistances ! Mais il est vrai qu'au moment des guerres, ils pouvaient accourir se réfugier au château pour la protection de leurs personnes et biens.

Enfin, il est intéressant de noter que tout un réseau de renseignements et d'espionnage avait été mis en place dans le pays. Pendant la guerre de Cent ans, des « messagers », des « sergents, chevaucheurs », étaient régulièrement envoyés près de la frontière pour aller aux « écoutes, ouïr et savoir les nouvelles ».

Lors du siège de Fougères en 1488, furent mis en circulation de nombreux porteurs de « nouvelles secrètes » et autres personnes chargées de guider les gens de

guerre à travers le pays. Ce réseau constituait parfois la seule chance de forcer le blocus du siège et entretenir des communications d'une place à l'autre quand plus personne n'osait aller par les grands chemins.

Le duc François II fut attentif à tous ces aspects de la mise en

défense du Duché de Bretagne. Mais cette politique fut difficile à conduire et le problème de l'argent ne fut pas la seule chose qui empêchait le Duc de mener à bien son entreprise.

Il faut aussi tenir compte des difficultés d'ordre démographique et social. L'effondrement du nombre de la population des Marches de Bretagne (sur le N^o 9 du Pays) entraîna, en fait, que évident des effectifs pour les services militaires : nombreux sont les textes faisant allusion « au grand défaut touchant le guet et garde tant sur les murailles qu'aux portes des villes et châteaux assis sur la frontière » et particulièrement exposés aux périls parce que le nombre des personnes y étant ordinairement assujettis, n'était pas suffisant. Aussi, à cause de cette pénurie d'hommes, les services militaires auxquels étaient contraints les habitants du pays pesaient-ils sur eux comme autant de servitudes, qu'ils n'accomplissaient pas toujours de gaieté de cœur. En 1464, par exemple, le Duc dut rappeler plusieurs fois en moins de 2 mois l'urgence et nécessité de faire guet et garde, travaux de bêche et fortification à Fougères, Saint-Aubin-du-Cormier et autres places parce que les habitants des paroisses situées « à 2 lieues de distance à la ronde » ne s'empressaient point d'obéir, essayant même de s'y dérober. De plus, les capitaines responsables en premier chef du ravitaillement des forteresses, de la sécurité et de la surveillance de la frontière, essayaient de combler les déficits en ressources et en hommes en accroissant les charges et obligations auxquels étaient assujettis les gens du pays. C'est ainsi que les habitants des paroisses situées autour de Saint-Aubin-du-Cormier se plaignirent

au Duc lui-même, en novembre 1464, parce que le capitaine de cette place avait voulu les contraindre à « charroyer et amener bois audit châteu disant le vouloir faire pour la fortification d'icelle. De quoy nos dits subgins nous en fait plusieurs complaintes disant qu'ils ont tenu le faire, et supposé que ainsi seroit, ils disent que obstant les autres choses, qu'ils ont continuellement à porter tant au fait de leur desarmement, à la garde de la dite place, de la brevété des jours et l'absence des chemins pour la difficulté de l'ouvrage, trop gréveuse et impossible chose leur seroit de faire » (7). Le duc François II, les soulagea de ces tâches après trop longues, mais il obligea les manans et habitants hors de Fougères, Livré, Laffré, Gajeun, Josselin, Conson et Mézière, à effectuer le ravitaillement de la place et d'y porter les « espèces de selles et chars comme blés et porcs, montant en tout pour ces huit paroisses à 87 pipes de blés et 85 porcs ».

Le même problème se posait encore lors de la levée des francs-archers. En 1461, Olivier de Quehen, maître de l'artillerie de Fougères, voulut faire lever dans la baronnie un franc-archer pour 15 feux, voire un pour 10 feux, alors que la norme était de un pour 20. En réalité, les officiers responsables avaient les plus grandes difficultés à lever des hommes à cause de la faiblesse de la population d'une part, mais aussi parce que bon nombre d'entre eux réussissaient à se faire exempter ; d'où les excès, abus et actes d'indiscipline de certains capitaines peu scrupuleux. L'exemple du Site de la Clarière, qui commandait à Fougères mérite d'être évoqué : celui-ci et d'autres de sa compagnie en mars 1477 « firent plusieurs excès et injures à Jehan Piron, sergent général et autres de ses compagnons commis à la recette du devoir de quitain soult (1/8^e) par pipe de vin de creu hors de ce pays et entrant en icelui par les mectes de Fougères, La Guerche et Vitré, durant qu'il estoit à fere l'esti-

gement d'icelui devoir, comme les avoir mis en prison, coupé les cheveux, battus à coup de poing et avoir prins lesdits commis sous les esselles et menés forsiblement et comme gens radez et excommuniés hors ladite ville en grand scandale » (8).

Plus que le caractère anecdotique de cette histoire, nous retiendrons le fait que les receveurs de l'impôt sur les boissons pouvaient être molestés et empêchés dans leur mission... autant d'argent perdu pour le financement des travaux de fortifications et de réparations. Cette attitude était ressentie par le Duc comme désobéissance envers lui, et par les habitants de plus en plus comme une contrainte exagérée. D'ailleurs, un grand nombre de contribuables déjà endettés et incapables de payer avaient préféré quitter la région. Ainsi la situation ne fit que s'aggraver au cours du XV^e siècle et cela malgré les recommandations du Duc soucieux de la cause publique et de la préservation de la Bretagne contre « la convoitise des hayneux ennemis et malveillans ». Pourtant, François II déchargea maintes fois les habitants des environs de Fougères de l'obligation de faire guet et garde pour qu'ils pussent effectuer leurs travaux de la moisson. Mais il devint de moins en moins complaisant au fur et à mesure que se rapprochait le danger : les contraintes aux services militaires devinrent plus fermes et l'appel de tous les sujets aux armes à se rendre à l'ost ducal fut de plus en plus rigoureux. Malheur aux « détaillants » et « désobéissants » sévèrement punis, comme le spécifiait ce mandement de décembre 1487 : « ceux qui seroient détaillans de ainsi apporter leurs dites vivres et aussi lesdits marchans usans d'arts mécaniques garnis des dites marchandises de se rendre et tenir au dit ost, voulons que pour le premier défaut ils soient par les bourgeois frustrés et batus par les rusés à un jour de marche et infamés et leurs biens meubles à nous acquis et confisqués pour la première fois ; et pour la seconde, l'oreille coupée et pour la tierce pendus et estranglés » (9).

Le souci du duc François II de défendre la frontière et l'indépendance de la Bretagne se fondaient en réalité sur cette ambiguïté, voire même cette contradiction qu'il ne pouvait résoudre et ressentait doucement et résolulement pour soulager la misère des habitants, favoriser la reconstruction économique et mettre au repeuplement des Marches, mais aussi ferme et oppressive au moment des grands périls. Mais finalement, il ne put modérer aux habitants du pays le sens de l'intérêt national. Ces derniers restèrent ignorants de l'enjeu politique et stratégique vital pour le duché, habitués qu'ils étaient à subir quotidiennement les maux de la guerre depuis plus d'un siècle.

En 1488, au moment décisif, tout au plus pouvaient-ils reconnaître un nouvel épisode, d'une rivalité personnelle entre le Roi et le Duc qui pour eux n'eût finissant point de recommencer. La grande majorité d'entre eux était d'abord préoccupée par sa propre subsistance sans cesse remise en question par la guerre et les gens d'armes des deux camps qui se comportaient comme de véritables sauteurs et ravageurs du pays. Ce manque de mobilisation des habitants des Marches fut une des causes essentielles de la défaite de la Bretagne et fit du duc François II un homme seul face à l'acharnement du Roi de France pour s'emparer de son duché.

René CINTRE

(1) Roué Chatri - Les Marches de Bretagne au XV^e siècle. Mémoires de l'Institut de France. Université de Nantes Bretagne 1972.
(2) Archives départementales L.A. 86 F^o 22 (forme 1478).
(3) P. Leguy - La ville de Rennes au XV^e siècle, d'après les comptes de mineurs. Thèse 1968.
(4) Fouage : impôt par feu.
(5) Une pipe : environ 80 litres.
(6) Archives départementales L.A. 83 F^o 132.
(7) Archives départementales L.A. 83 F^o 164.
(8) Archives départementales L.A. 85 F^o 25, pp. Dum. Morin, Preuves, Tome III, Colonne 465.
(9) Archives départementales L.A. 83 F^o 132.

Les élections municipales dans le pays

Au mois de mars 1977, les élections municipales vont donner l'occasion à chaque leader, de présenter un programme de développement de sa commune. Entre les différentes propositions, on pourra trouver, sans doute, plus que des nuances, parfois des différences et parfois des oppositions. Il n'appartient pas au « Pays » d'être la vitrine de tous ces courants, et chaque organisation, chaque liste, pourra, quand elle le jugera utile, et avec ses moyens, publier son plan d'action.

Mais que recouvrent toutes ces propositions ? Vers quelle vie se proposent-elles de conduire les Fougerais ? Quel projet de société est sous-tendu par les réalisations concrètes qui sont annoncées ? Ce sont des questions qui méritent un débat, et le « Pays » a décidé de donner la parole aux leaders politiques afin que les Fougerais voient clairement l'objectif qui se profile derrière les moyens. Pour éviter des données trop générales, et pour permettre des éléments de comparaison, nous avons demandé de développer les réponses à travers les questions suivantes :

- Education, culture et loisirs ;
- Logement et urbanisme ;
- Le travail ;
- Le partage du pouvoir.

Cet appel a été envoyé à M. Cointat, M. Corvaisier, M. Feuvrier, M. Guillem. Nous donnerons la suite de ces réponses dans le prochain numéro.

Gérer pour vous et avec vous

Jean-Claude GUILLERM, conseiller municipal communiste.

Vous ne lirez pas ici le programme municipal détaillé de la liste que mes amis communistes et socialistes m'ont demandé de conduire.

Ceci pour deux raisons :
1° la liste d'union de la gauche est en cours de constitution à Fougères, et c'est aux colistiers qu'il appartient de définir un projet de programme ;
2° Ce projet sera ensuite soumis à toutes les associations fougeraises concernées, afin qu'elles nous fassent part de

leurs avis, critiques ou suggestions. Vous-même, vous serez consulté sur notre projet, dans votre entreprise ou votre quartier.

Ensuite, ce sont les électeurs qui jugeront.

Je ne m'attarderai pas non plus à l'examen du bilan de la municipalité sortante, dont j'ai fermement combattu les choix, chaque fois que je les ai jugés contraires à vos intérêts, tout en m'attachant à faire des propositions constructives.

Je tiens simplement à soumettre à votre réflexion quelques questions fondamentales posées par la gestion d'une commune comme Fougères : faut-il faire de la politique pour bien gérer ? Pour qui, avec qui et comment doit-on gérer les affaires locales ?

Bien des candidats se présentent à vos suffrages en vous disant : « Il s'agit d'être de bons administrateurs, la politique n'a rien à voir à l'affaire ».

Nous ne partageons pas cette conception.

Les communistes, pour leur part, sont des administrateurs compétents et intègres : le bilan des communes qu'ils administrent en est la preuve.

Les ressources financières de la commune proviennent essentiellement : d'une aide financière de l'Etat (31,4 % des recettes 1975 à Fougères), des impôts que vous payez (37,6 % des recettes 1975) et du prix des services que la ville vous propose.

D'année en année, la proportion de l'aide de l'Etat diminue, en même temps qu'il impose aux communes des dépenses pour des réalisations que l'Etat

devrait normalement financer (écoles, voirie nationale...).

Quand une grande société capitaliste construit un magasin à grande surface, elle récupère la TVA sur ses travaux.

Quand la commune construit une école maternelle, c'est vous qui payez la TVA à l'Etat.

A la limite, les sommes versées à l'Etat au titre de la TVA dépassent la subvention touchée : c'est le cas à Fougères pour la restauration du Couvent des Ursulines par exemple !

Les élus qui prétendent « ne pas faire de politique » acceptent ces orientations politiques du gouvernement, qui menacent d'asphyxier les communes et sont pour vous sources de difficultés supplémentaires.

Cette situation est d'autant plus inadmissible que, par ailleurs, l'Etat finance largement et sans contrôle, avec votre argent, les grandes entreprises capitalistes comme Citroën, Dassault...

Les élus qui refusent de combattre ces choix politiques, parce qu'ils soutiennent le pouvoir giscardien, sont donc condamnés soit à réaliser moins, soit à augmenter massivement les impôts, et à vous faire payer plus cher les services de la ville (enlèvement des ordures, eau, restaurants d'enfants...).

C'est pourquoi, nous nous réclamons du programme commun de la gauche, qui prévoit une réforme démocratique de la fiscalité et l'extension des libertés communales, ce qui est de nature à donner aux communes les moyens de réaliser.

C'est pourquoi, sans attendre, les élus communistes, les élus

de gauche agissent avec vous pour obtenir des crédits, des subventions, pour contraindre l'Etat à payer les dépenses qui sont de sa compétence.

L'expérience, celle des municipalités communistes notamment, montre que cette action est payante.

Considérer qu'il n'y a pas de bonne gestion municipale sans combattre les orientations politiques du pouvoir, ne signifie pas pour autant une gestion étroite, sectaire.

Bien au contraire.

La liste que nous soumettrons à vos suffrages traduira déjà notre souci de large ouverture : des communistes, des socialistes, mais aussi des démocrates n'appartenant à aucun parti y participeront, à égalité de droits avec les autres.

Les communistes, quant à eux, sont tout disposés à proposer deux des sièges qui leur reviennent à des Fougerais catholiques, animés comme eux, du souci d'agir pour vous, sans y mettre d'autres conditions que l'acceptation du projet municipal commun aux colistiers.

Notre ambition est de gérer Fougères pour tous les Fougerais, sans exclusive, sans distinction d'opinions politiques ou de convictions religieuses.

Cependant, compte tenu des limites que l'actuel gouvernement impose à notre action, nous aurons pour souci prioritaire de rendre la vie moins dure aux plus démunis, aux personnes âgées, aux travailleurs.

Gestion au service de tous ? Un seul exemple : l'école. Nous sommes des laïques convain-

cus, et à ce titre, nous soutenons la proposition de nationalisation démocratique de l'enseignement, dans le respect des convictions de chacun et sans spoliation de l'Eglise, prévue par le programme commun.

Nous aurons le souci d'accorder une aide privilégiée à l'école publique.

Cependant, de nombreuses familles, y compris des familles ouvrières, ont fait un autre choix.

Même si nous ne partageons pas ce choix, nous nous refusons à les pénaliser.

C'est pourquoi, dans l'attente d'une solution nationale du problème, nous proposons de maintenir les subventions actuellement accordées par la ville à l'enseignement privé.

Gérer pour vous, gérer avec vous, cela signifie vous informer, vous consulter, mais aussi agir avec vous.

Un exemple : l'emploi.

Sauver l'industrie de la chaussure, obtenir des créations d'emplois nouveaux, suppose que les élus participent aux luttes de la population fougeraise, exigent de leur part des initiatives responsables, des démarches bénéficiant de l'appui des luttes des travailleurs.

Fougères a besoin d'une équipe municipale animée d'une volonté de changement, ouverte à tous, décidée à tout faire pour assurer l'avenir de notre région, solidaire de votre combat.

Cette volonté nous l'avons, il ne dépend que de vous de nous donner les moyens d'agir pour vous et avec vous.

Jean-Claude Guillem.

Les élections municipales

Un programme d'action municipale, le meilleur soit-il dans sa conception, devient une peau de chagrin bien ternie lors de son hypothétique mise en œuvre s'il ne dispose pas de l'assentiment populaire, de l'adhésion et de la participation active de la population. En même temps que l'élaboration d'un programme, nous devons prévoir la mise en place d'une démocratie vivante dans la communauté fougeraise. Tout individu a le droit imprescriptible à son accomplissement personnel. Il ne suffit pas de le dire, il faut donner les moyens réels et établir un véritable dialogue pour inviter le citoyen à choisir, agir, pratiquer les libertés et trouver confiance en soi en ayant confiance dans les autres. Ainsi, ce qui compte, c'est le changement de nous-mêmes et notre accession à la responsabilité.

La scolarité obligatoire

L'école doit ouvrir l'élève au monde d'aujourd'hui. Elle ne doit pas être un lieu de rabâchage de doctrines mais d'analyses, de réflexions. L'école n'est pas un lieu de dressage idéologique. L'éducation doit éveiller la sensibilité de l'enfant, solliciter son intelligence et son génie propre, lui donner la connaissance, mais aussi le savoir-faire, l'initier à l'art et à la créativité. Elle doit former des hommes et des femmes du XX^e siècle capables de travailler en commun, de se remettre en cause dans un monde en mutations, de s'accomplir par leur aventure personnelle et de participer à la vie collective.

Forts de ces objectifs, nous proposons

- 1 - d'organiser au niveau municipal, un échange de livres scolaires, une meilleure harmonisation et de tendre vers la gratuité totale de l'enseignement obligatoire (livres et fournitures).

- 2 - d'étudier au niveau du pays l'amélioration des transports scolaires et la réduction de la charge incombant aux familles ;
- 3 - une bourse municipale pour les plus défavorisés ;
- 4 - la mise en place d'une véritable information des élèves et de leurs parents sur les carrières offertes ;

- 5 - une véritable formation civique générale et pratique, permettant aux jeunes, non seulement de comprendre la vie de la cité, mais également de se retrouver dans les dossiers multiples et embrouillés de notre société bureaucratique.

L'éducation permanente

L'éducation n'a pas d'âge. Sa nécessité est permanente. On ne devient pas du jour au lendemain, un citoyen actif quand on nous a toujours entraîné à être passif et docile. Ainsi, nous souhaitons la création d'un **Guide pratique du citoyen fougerais** regroupant les informations économiques, sociales, culturelles qui, bien souvent, lui manquent, pour affronter les difficultés du quotidien de la vie (par exemple répondant aux questions suivantes dans les domaines les plus divers : « où me renseigner sur ? » — « comment constituer tel dossier ? » — « quel est le rôle de tel organisme ? » — et tout cela à l'échelon local). En même temps, au plus proche des lieux d'animation, il sera nécessaire de mettre en place une école « **Guide pratique du Fougerais** » qui permettrait de répondre aux diverses interrogations suscitées par la lecture du guide.

Culture et loisirs

Ils sont indissociables et doivent ensemble concourir à l'épanouissement de l'individu.

Il faut donc que l'éventail offert soit le plus large possible, le plus ouvert. Loisirs et culture doivent être pluralistes et populaires, c'est-à-dire répondre aux besoins, aux aspirations de la population fougeraise toute entière. Les choix, les orientations doivent être faits en se mettant à l'écoute de la population ; il faut la laisser définir elle-même les axes de son mieux-vivre.

La ville doit donc mettre à la disposition des Fougerais :

- 1 - des structures : salles, ateliers, espaces verts ;
- 2 - des personnes qualifiées. L'OFAC, organisme municipal, s'occuperait de la gestion des locaux socio-culturels, tandis que nous laisserions à l'OSCAF le soin de veiller à la cohabitation et la vie des différents groupes et associations. C'est la population qui réclame la culture et les loisirs. C'est la voir pour vivre au pays, y retrouver ses racines, son âme et garder son originalité.

Logement et urbanisme

Toute construction doit rester à la mesure de Fougeres et de son paysage.

Les décisions de construire, l'aménagement des villes, la détermination de leurs caractéristiques nouvelles, leur embellissement sont trop le fait de fonctionnaires, trop rarement, hélas, des habitants eux-mêmes !

Nous proposons la création d'une commission mixte réunissant aux côtés d'élus, des habitants volontaires (associations), des professionnels et les représentants des administrations.

En outre, la municipalité doit :

- 1 - promouvoir l'usage des matériaux traditionnels employés dans notre terroir ;
- 2 - présenter clairement à tout maître-d'œuvre la politique en matière de logement et d'urbanisme ;
- 3 - élaborer, avec la commission, une liste-référence que tous doivent respecter, administration comprise, afin que chaque construction soit une « pierre » heureuse dans l'harmonie du paysage fougerais ;

- 4 - définir le centre de Fougeres dont l'emplacement dépend essentiellement de l'expansion que l'on veut vraiment donner à notre ville ;

- 5 - réserver la vie à chaque quartier en créant un lieu de cœur, rencontre des activités commerciales et socio-culturelles ;

- 6 - donner la possibilité à nos aînés de se retirer en restant le plus près possible des lieux qui leur sont familiers, des personnes qui leur sont chères ou connues. Il faut les maintenir dans la vie de notre cité. Pour ce faire, nous proposons de construire des maisons d'accueil de 15-20 personnes dans chaque quartier. Pas d'hospice ; nos aînés doivent rester près de nous ;

- 7 - nous refusons l'arbitraire en matière de logement. Construire beau, agréable, humain, ne coûte souvent pas plus cher. En matière de logement, il ne convient pas d'adopter la même politique que pour les investissements industriels. Nous ne voulons pas léguer à nos enfants des taudis qui demanderont des sommes exorbitantes pour leur réfection et que d'ailleurs personne ne voudra habiter ; donc :
 - pas de grands ensembles de plus de trois étages ;

— promotion de la maison individuelle ;

- 8 - les lieux de culture et les lieux de loisirs doivent se côtoyer, sinon fusionner. Aussi la salle polyvalente doit être construite en direction de la forêt ;

Le travail

Beaucoup de choses sont dites en cette matière, bien peu sont réalisées. Nous voulons passer aux actes. Rien ne sert de proposer un programme utopique d'expansion de notre cité si, auparavant, nous ne construisons pas l'environnement indispensable et préalable à cet essor.

— Pour sortir de la situation actuelle :

- 1 - **immédiatement** : Dans le cadre de l'aménagement du territoire, il faut exiger la création volontaire par l'Etat d'une entreprise de 500-600 personnes assurée de contrats avec l'Etat pour ses débuts.

— Cela est possible et réalisable. Les P et T prévoient d'ici 5 ans la création de 40 000 emplois pour la construction de matériel téléphonique et des communications. La venue d'une telle entreprise va créer immédiatement une reprise des affaires, une sollicitation accrue des artisans, commerçants et petits industriels et contribuer doublement à sortir Fougeres de son marasme actuel, de sa situation de ville assistée.

- 2 - **A très court terme** : Le développement et la vie de Fougeres passent obligatoirement par une mise en place d'infrastructures routières et ferroviaires. C'est le préalable indispensable à tout programme d'expansion économique.

Le rétablissement de la ligne ferroviaire voyageurs Vitré-Fougeres, est prioritaire, l'objectif étant de placer Paris à trois heures de Fougeres.

— Les axes de l'expansion économique sont :

- 1 - l'industrie et l'artisanat

- favoriser l'implantation d'industries agro-alimentaires ;
- continuer l'accueil d'industries de transformation, de précision ;
- promouvoir l'artisanat

- 2 - Le développement du tertiaire :
 - faire de Fougeres une ville d'échange lors des congrès. Cela implique le développement de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce ;
 - développer le tourisme et toutes formes d'accueil.

Le partage du pouvoir municipal

Avant de vouloir développer son pouvoir effectif, la municipalité doit commencer par favoriser la participation de ses citoyens à l'animation, l'administration, la gestion, la qualité de la vie et la présentation des valeurs essentielles dans la ville.

Les citoyens doivent avoir la capacité de diriger librement leur vie quotidienne dans le respect d'autrui. Pour cela, il faut déléguer la responsabilité aux habitants en démultipliant les pouvoirs actuellement tenus par certains notables ou fonctionnaires. Le maire, présent dans sa ville et à l'écoute des habitants, fort de leurs réflexions et de leurs remarques, pourra prendre, avec le Conseil municipal, la décision conforme aux aspirations fondamentales des Fougerais et au développement local qu'il a proposé de réaliser. Chaque Conseiller municipal doit être un responsable actif et non un mandarin imbu de sa charge. Cela n'est possible que si les Fougerais connaissent la responsabilité et les compétences précises de leurs élus. Le citoyen est le gardien indispensable du partage réel du pouvoir municipal. C'est aux Fougerais eux-mêmes de prendre en main leur existence quotidienne et de participer à la vie de leur cité en lui consacrant du temps, et de l'imagination.

Louis FEUVRIER.

Les élections municipales

M. COINTAT
Député-Maire de Fougères

FOUGÈRES, VILLE MODERNE

Fougères avait oublié de survivre. Elle était restée en arrière, à l'écart de la civilisation moderne, du changement, des grandes voies de communication.

Après vingt ans d'immobilisme, le précédent maire avait conscience de cette situation. Ses efforts personnels, avec un ou deux autres, pour créer un district et un marché aux bestiaux en sont la preuve. Malheureusement, il n'avait pas d'équipe derrière lui. Le conseil avait politiquement éclaté dans plusieurs directions.

Il n'est d'ailleurs pas facile d'effacer un siècle de mono-industrie et d'habitudes.

En 1971, la nouvelle municipalité a eu pour première mission de rattraper, en quelques années, plusieurs décades : normaliser les finances, moderniser les contrats, organiser les services de la mairie, remettre en état les écoles, les bâtiments communaux, améliorer l'infrastructure de la ville. Ce programme a été réalisé.

La deuxième phase de l'action a été de définir la politique d'urbanisation et d'aménagement, non seulement de la ville de Fougères, mais de l'ensemble de la région, car le chef-lieu et son arrière-pays sont indissociables. Ils forment un tout.

Dans cet esprit, ont été successivement élaborés un schéma

directeur d'aménagement et d'urbanisation (S.D.A.U.) - un plan de circulation, un plan d'occupation des sols, un schéma d'agglomération, une politique de réserves foncières, un contrat-ville moyenne, un programme de restauration immobilière légère, etc... Il reste encore à terminer, au cours des prochaines semaines, un programme d'actions foncières et une étude pour les transports en commun.

Il est bien difficile de résumer, en quelques mots, un aussi vaste ensemble de dispositions générales. La philosophie est en gros la suivante :

— **étaler la ville** : il paraît préférable de favoriser l'accès à la propriété et la maison individuelle entourée d'un jardin, plutôt que d'empiler comme des assiettes les gens dans des tours ;

— **désenclaver la région de Fougères** : il est important de raccorder Fougères à Rennes par une quatre voies ; de faire communiquer notre région aux deux autoroutes Nord et Sud par une route transbretonne Avranches-Fougères, Vitré ; d'améliorer la bretelle Laval-Fougères, Saint-Malo ; et de prévoir une piste d'atterrissage ;

— **créer les structures d'accueil pour l'implantation d'activités nouvelles** : il convient de diversifier les industries, notamment dans les domaines de l'électronique, de la petite mécanique, de l'agro-alimentaire du secteur tertiaire qui est encore insuffisant. Le maire n'a pas de pouvoir économique. Il ne peut avec son conseil qu'organiser les structures d'accueil nécessaires. C'est d'ailleurs ce qui a été fait. Nous en sommes à la création de la cinquième zone industrielle.

— **équiper la cité et en faire une ville moderne** : ouvrir les artères principales, accroître les possibilités de parking dans le

centre de la cité ; éclairer les rues ; terminer l'assainissement ; organiser l'enseignement et la formation ; sauvegarder le patrimoine archéologique ; aménager les loisirs ; réaliser les équipements sportifs, etc... La liste est fort longue. Elle est limitée par les disponibilités budgétaires ;

— **favoriser par la concertation l'aménagement de l'arrière-pays** : accroissement des pouvoirs et des compétences du district de Fougères ; aménagement hydraulique du bassin du Couesnon ; association pour l'aménagement de l'Espace Rural, etc... ;

Au cours de la période 1971-1976, le conseil municipal actuel a beaucoup travaillé. Il a essayé, dans des limites financières raisonnables et par une gestion rigoureuse, de répondre à ces orientations fondamentales.

Plus d'une centaine de projets et de chantiers a été lancée et réalisée. L'effort est considérable. Il est sans précédent. Des progrès substantiels ont été obtenus, malgré des difficultés économiques importantes.

Il suffit de regarder, de visiter la ville pour se rendre compte du chemin parcouru. Il suffit de citer les noms de La Foraine, de La Guénaudière, de L'Aumaillette, de Paron, de la Cité Saint-Malo, de La Dussetière, de Groslay, de La Sermandière, de La Haute-Marche, de Maison-neuve, etc... pour avoir une petite idée de ce qui a été fait.

Une politique globale a été définie. Elle se met en place rationnellement. Tout n'est pas réglé. Il reste beaucoup à faire. C'est la raison pour laquelle je conduirai à nouveau aux prochaines élections la liste « Fougères, ville moderne » afin de poursuivre l'action telle qu'elle a été entreprise.

(à suivre)

(point de vue de M. Corvaisier
et du Parti Socialiste)

Société Granitière "L'AVENIR"

Coopérative Ouvrière de Production

35 - LOUVIGNE-DU-DESERT - Tél. 98.01.25 - 98.00.35

met à votre disposition pour tous vos besoins en granit :

— son usine de monuments funéraires à Louvigné-du-Désert (granits français et étrangers) ;

— ses carrières pour vos constructions, cheminées, dallages, tables de jardin, etc...

Le Val, à Louvigné-du-Désert ; La Haussandière, à Saint-Brice-en-Cogles ; Lanbelin ; Le Hinglé ; Languedias ;

— son bureau d'études pour plans et devis.

Employer du granit, c'est penser à « L'AVENIR ».

LA HARPE CELTIQUE

Pierre DELANOË

LIVRES - DISQUES
PARTITIONS - INSTRUMENTS

4, rue Duguesclin - 35300 FOUGÈRES - Tél. 99.34.81

Electricité - Bâtiment
Chauffage Electrique
Radio - Télé
Electro - Ménager

Louis DINARD

4, rue de Fougères
35480 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Mme BRAULT

COIFFURE DAMES

PARFUMERIE
ARTICLES DE MARIÉES

Rue de Saint-Ouen
35460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS
Tél. 98.82.71

cadeaux... cadeaux... cadeaux...

PENSEZ

Beaux livres

Albums - Dictionnaires

Papier à lettres - Stylos

Maroquinerie de bureau - Globes

et tous les JEUX ÉDUCATIFS

Librairie MARY

face à la Poste

10, avenue Général-de-Gaulle - FOUGÈRES - Tél. 99.08.38

Pour les amis du Pays Fougèrais, réédition du livre d'Emile PAUTREL :

« NOTIONS d'HISTOIRE et d'ARCHÉOLOGIE pour la Région de Fougères »

**POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE,
des livres pour tous les âges, pour tous les goûts**

— Pour en savoir plus sur Ramsès et la civilisation égyptienne, **L'EGYPTE**

Nathan (98 F)

— Les passionnés d'aviation aimeront retrouver les débuts de celle-ci avec : **LES CONQUÉRANTS DE L'AIR (1903 à 1945)**

Edita (175 F)

— Les grands classiques, les meilleurs auteurs contemporains sont édités par la **BIBLIOTHÈQUE DE LA PLEIADE**

Gallimard (à partir de 48 F)

— Rétrospective de l'art : **LES MUSEES DE FRANCE**

Réalités-Hachette (200 F)

— **CLUB 77**

Pour en savoir plus sur les sports, les sciences, les arts... (à partir de 12 ans)
Gallimard (59 F)

— Les chansons-poèmes de **GUY BEART** illustrées par Mila Boutan (à partir de 8 ans)

Nathan (29,50 F)

— **IB et CHRISTINE - LE LIVRE DES BÊTES ENCHANTÉES - CONTES DES PAYS DE NEIGE - LA ROSE DE NOEL...** Merveilleusement illustrés par Adrienne Ségur (à partir de 8 ans)

Flammarion (58 F)

— Les admirateurs de Tintin retrouveront avec plaisir ses premières aventures en version originale reprises dans : **LES ARCHIVES HERGÉ (de 7 à 77 ans)**

Casterman (90 F)

MAISON DE LA PRESSE

10, boulevard Maréchal-Leclerc - 35300 FOUGÈRES - Tél. 99.38.81

ISSN 0338-3393

Numéro CPPP : 56230

ocap
50000
Goussier